

UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE
UFR de Sciences économiques 02
Master 2 THEME – Histoire de la pensée économique
2013

AUTOUR D'ADAM SMITH : L'ÉCONOMIE POLITIQUE
BRITANNIQUE ET LE RÉPUBLICANISME À LA FIN DU
XVIII^{ÈME} SIÈCLE

Mémoire de recherche présenté et soutenu par :

Thomas Ruellou

Sous la direction du professeur Daniel Diatkine

L'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne n'entend donner aucune approbation, ni désapprobation aux opinions émises dans ce mémoire ; elles doivent être considérées comme propres à leur auteur.

AUTOUR D'ADAM SMITH : L'ÉCONOMIE POLITIQUE BRITANNIQUE ET LE
RÉPUBLICANISME À LA FIN DU XVIII^{ÈME} SIÈCLE

THOMAS RUELOU

Directeur de soutenance : Daniel Diatkine

*« Une étude de l'histoire de l'opinion est un
préliminaire nécessaire à l'émancipation de l'esprit »*

John Maynard Keynes (1926)

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier le Professeur Daniel Diatkine pour avoir bien voulu m'encadrer dans ce travail et m'avoir aidé à mener ma réflexion tout au long de cette année universitaire. Ses commentaires et conseils ont été pour moi fructueux.

J'aimerais également remercier Aurélien Goutsmedt pour ses remarques et relectures qui m'ont permis de clarifier certains points de ce mémoire. Je remercie, enfin, mes parents pour l'attention qu'ils ont bien voulu accorder à mon travail.

Ce mémoire a pour objet d'étude le tournant que subit l'économie politique britannique à la fin du XVIIIème siècle, en termes de champ et de méthode. Partageant la critique des lectures quelques peu rapides des théories économiques attribuant à Smith une soi-disant « autonomisation » de l'économie vis-à-vis de la morale et de la politique, nous souhaitons au contraire montrer que ce tournant ne s'effectua qu'après sa mort. Ainsi, la contribution de Dugald Stewart est à ce titre essentielle en ce que, partant d'une relecture des ouvrages d'Adam Smith, elle fournit les bases à une restriction du champ de l'économie politique au regard de la philosophie politique, s'émancipant ainsi des questions de gouvernement.

Pour appréhender ce tournant théorique, il convient de restituer la richesse de l'œuvre d'Adam Smith, en montrant qu'elle s'inscrit profondément dans le contexte philosophique et politique de son temps, et qu'elle prend un sens particulier lorsqu'on la lit au regard de ce contexte. Plus précisément, la philosophie politique dite « républicaine » qui parcourt les XVIIème et XVIIIème siècles britanniques est invoquée pour mettre à jour les ressorts de la critique du « système mercantile » et la justification du « système de la liberté naturelle » qui en découle. Nous montrons ainsi que la croissance de la production de richesses est selon Smith conditionnée par une certaine forme de gouvernement et par la liberté politique qui en dépend. De plus, le système de la liberté naturelle permettrait d'atteindre un idéal politique qui sous-tend les écrits de Smith. Son étude de l'histoire de l'Europe et de l'économie des colonies de l'Empire britannique fournit la base de notre argumentation. C'est donc toute une place accordée à la philosophie politique, touchant à un idéal de justice et de répartition des pouvoirs, qui sera évincée de l'économie politique avec Stewart.

En effet ce dernier rejette les questions constitutionnelles hors du champ de cette discipline, et n'accorde aux structures politiques aucun effet sur la production de richesses. Il s'inscrit ainsi en opposition à ceux qui, dans la décennie 1790, et principalement dans le champ politique, ont une lecture des œuvres de Smith différente de la sienne. Ces derniers, en se situant sur le terrain pratique, partagent l'étendue de la réflexion de Smith et lient leurs analyses économiques avec celles de la Constitution de l'État. Dans ce cas, nous voyons que la promotion de la liberté du commerce dépasse le cadre d'une position partisane en faveur d'une catégorie particulière de la population. Même s'ils demeurent plus critiques de la société commerciale que Smith, notamment sur les questions des vertus citoyennes, ils se rapprochent de lui et caractérisent une manière de penser qui sera évincée par Stewart. C'est sans doute parce que ce dernier se situe au carrefour entre les XVIIIème et le XIXème siècles, où la philosophie républicaine est en perte de vitesse, qu'il est l'un des premiers représentants de ceux qui accordent à la politique une place subalterne dans la théorie économique.

Abstract :

The topic of this dissertation is the shift of scope and method of British political economy in the late eighteenth century. Sharing the criticisms of quick interpretations of economic theories which assign to Smith a so-called « autonomization » of economics concerning morals and politics, we wish on the contrary to show that this shift occurred only after Smith's death. Considering this, Dugald Stewart's contribution is in fact essential, for in re-interpretating Smith's works, a reduction of the scope of political economy relative to political philosophy was laid down, thereby freeing it from governmental considerations.

To understand this theoretical shift, it is necessary to restore the richness of Smith's lifetime work, by showing that it fits in the philosophical and political framework of his time, and that it gives it a particular sense when read thanks to it. More precisely, the « republican » political philosophy which runs from the 17th to the 18th century in Britain is invoked here in order to highlight the reasons for his rejection of the « mercantile system » and his consequent appeal to the « system of natural liberty ». We show that the growth of wealth production according to Smith is influenced by a certain form of government and the liberty which depends on it. Moreover, the system of natural liberty should lead to a political ideal that underlies Smith's writings. Our argument is built on his study of the history of Europe and of the economy of the colonies of the British Empire. It is therefore this whole area granted to political philosophy within political economy dealing with an ideal of justice and of balance of power that will be ousted by Stewart.

In fact, he rejects constitutional considerations out of the scope of this discipline, and does not admit that political structures have any effect on wealth production. He opposes then those who, in the 1790s, mostly in the political field, had a different interpretation of Smith's works from his. Those people, aiming at practical considerations, shared the extent of Smith's reflexion and tied their economic analyses to those dealing with the Constitution of the State. In that case, we see that the promotion of freedom of trade goes beyond a partisan position for a particular group. Although they remained more critical of the commercial society than Smith, especially on the question of civic virtues, they stood close to his views and characterized a way of thinking that will eventually be put aside by Stewart. There is no doubt that because he stands between the 18th and 19th centuries, when republican philosophy is declining, he is one of the first to give to political philosophy a secondary place in economic theory.

« Your work ought to be, and I am persuaded will in some degree become, the Commercial Code of Nations »

Hugh Blair, lettre à Adam Smith (1776)¹

Étudier Adam Smith aujourd'hui et se lancer dans une recherche innovante à son sujet peut relever de la gageure. En effet, il est sans doute l'une des figures les plus connues de l'économie, mais pour cela est sans doute également l'une des plus mal comprises.

Adam Smith : un impossible consensus ?

Tout d'abord, force est de constater que l'œuvre d'Adam Smith a suscité depuis maintenant plus de deux siècles des commentaires nombreux et variés, au point que la littérature secondaire se rapportant à lui fait preuve d'un éclectisme important. Nous allons donc rapidement passer en revue les différentes interprétations de ses textes qui virent le jour, afin de mieux saisir dans quelle optique ce présent mémoire s'inscrit.

Des lectures diverses et opposées

Tout d'abord, et cela est sans doute autant lié à sa richesse qu'à ses difficultés d'interprétation, Adam Smith semble susciter l'intérêt d'écoles de pensée aussi diverses qu'opposées. Ainsi, fut-il convoqué par certains voyant en lui le père du libéralisme économique, voire par d'autres comme étant un précurseur de la théorie de l'équilibre général (Hollander, 1973 ; Arrow, 1974) ou de la pensée hayékienne (Hayek, 1946). A l'opposé, certains voient en lui une origine de la théorie marxiste, concernant notamment l'aliénation (Lamb, 1973 ; Hill, 2007) ou ce que l'on pourrait assimiler au « matérialisme historique » (Heilbroner, 1973). La contradiction entre ces interprétations peut surprendre : un même auteur et les mêmes textes peuvent-ils être la source d'autant de courants de pensée ? Nous sommes dans ce cas portés à croire que ces recherches de filiations

1 (Smith, 1977, lettre 151, p.188)

théorique et historique peuvent sembler limitées dans le sens où elles se basent souvent sur des choix d'ouvrages, ou encore des sélections de passages, visant à appuyer une thèse prédéterminée. La volonté de trouver en Adam Smith un « père fondateur » peut ainsi relever plus de la volonté de légitimation que de la recherche historiographique pertinente. Ainsi, une partie de la littérature concernant ce professeur de philosophie morale de Glasgow, quel que soit son courant, repose dans une certaine mesure sur des erreurs d'interprétation. A propos de la *Richesse des Nations*², Teichgraeber (1987, p.365) déclare-t-il que « [a] history of the book's impact from the very start may well be more a story of selective interpretations and misunderstandings than of careful reproductions of its author's full argument ». Ceci a d'ailleurs été remarqué depuis longtemps par les historiens de la pensée. En effet, la source de quelques malentendus, notamment concernant le libéralisme économique inconditionnel que l'on attribuerait à Adam Smith, furent soulevés par un désormais fameux article de Viner (1927), ainsi que par Morrow (1927). Ces idées fondées entre autres sur un rôle économique minimal de l'État ont également été discutées plus récemment par Samuels & Medema (2005) ou par Uyl (2005, p.172) qui démontrent que ceci ne reflète pas le véritable propos d'Adam Smith. Il en est de même concernant l'importance démesurée accordée à la « main invisible » du marché (Dellemotte, 2009). Il demeure qu'au delà des erreurs manifestes, l'apport d'Adam Smith à la théorie économique est revendiqué de parts et d'autres.

La cohérence du projet smithien depuis 1976

La publication des œuvres complètes d'Adam Smith en 1976 a permis de saisir l'étendue de ses travaux et de ses réflexions et d'engager de nouvelles voies de recherche. De cette manière fut saisie la cohérence de ses écrits, entendue comme le projet de définir une véritable « science du législateur » dans le domaine de la philosophie morale, projet qui n'aboutit jamais mais dont les notes d'étudiants ayant assisté à ses cours, rassemblées au sein de l'ouvrage *Lectures on Jurisprudence*, peuvent tout de même nous donner un aperçu. L'accès à l'ensemble des archives disponibles³ d'Adam Smith permis en outre de mettre fin au célèbre *Das Adam Smith Problem* qui concentra la plupart des commentaires

2 Cet ouvrage fut publié sous le titre original de *An enquiry into the nature and causes of the wealth of nations* pour la première fois en 1776. Nous y ferons référence par l'expression *Richesse des Nations*.

3 Celui-ci souhaita que ses manuscrits soient détruits à sa mort, volonté exaucée, malheureusement pour les historiens. Un brouillon de la *Richesse des Nations* daté de 1762 fut cependant retrouvé par W.R Scott et publié en 1937, ce qui permit d'alimenter la critique à l'encontre des thèses du *Das Adam Smith Problem*, avant la réfutation de ce dernier dans les années 1970.

à son sujet entre la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème}. Celui-ci, qui supposait un hiatus moral et une contradiction entre les deux principaux ouvrages publiés du vivant d'Adam Smith, la *Théorie des Sentiments Moraux* (1759) et la *Richesse des Nations* (1776), fut dès lors écarté pour laisser place à la cohérence du projet smithien.

La cohérence de son œuvre est également renforcée par sa mise en contexte historique et philosophique, qui fut l'objet de nombreuses études fructueuses depuis 1976. Par exemple, une relation peut être tracée entre la méthode de la philosophie newtonnienne et celle d'Adam Smith. Mais plus encore, et c'est dans ce sillage que nous allons nous placer, des études concernant la philosophie politique de l'époque permettent de rendre compte de la profondeur des thèses d'Adam Smith. Ce deuxième type de réflexion fut par ailleurs permis par le regain d'intérêt pour la philosophie politique britannique des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, notamment grâce à la publication de l'ouvrage *Le moment machiavélien* de Pocock (1975). Il s'agissait alors de réviser les études historiographiques, qui jusqu'à cette époque posaient la primauté de la philosophie politique « libérale » (avec toutes les précautions nécessaires à l'emploi de ce terme), issue principalement de John Locke (1632 – 1704). Les études de Pocock, mais également celles de Robbins (1959) dans le sillage duquel elles s'inscrivent, privilégient l'angle politique de « l'humanisme civique » pour traiter de la question de la liberté et de la loi, alors qu'elle était le plus souvent abordée sous l'angle strictement juridique (Hyard, 2003, p.87). Les principes généraux de cette philosophie politique pourraient être rapidement résumés ainsi⁴ : une conception de la liberté, alternative à celle d'inspiration lockéenne, portant l'attention sur la source de la loi et donc sur la souveraineté politique ; une attention portée par conséquent à l'aspect collectif de cette liberté, là où la tradition libérale insistait sur les droits individuels ; une préférence pour l'équilibre des pouvoirs constitutionnels au sein de l'État ; enfin, une attention portée aux vertus des citoyens, qui seraient nécessaires à la stabilité de la société. Dans ce cadre, des contextualisations historiques situent Adam Smith dans ce cadre de pensée. Ceci constitue notamment le cœur de l'ouvrage de Donald Winch (1978), *Adam Smith's politics*. Ce type de recherche concernant Adam Smith serait même devenu une des questions « les plus débattues aujourd'hui » (Hyard, 2003, p.87). Elle permettrait, grâce à un regard nouveau, de rendre compte du contexte intellectuel dans lequel les auteurs de la fin du XVIII^{ème} siècle britannique écrivirent. Par exemple, les implications diverses des analyses de la division du travail peuvent-elles être saisies de manière plus profonde (Walraevens, 2011). D'une manière générale, « contemporary republicanism, in its various

4 Nous développerons plus longuement cette question dans notre premier chapitre. Nous choisirons de faire référence à celle-ci par le terme « républicanisme » ou encore « philosophie républicaine » (voir p.25 et sq.)

forms, might provide a useful perspective on Smith » (Winch, 1978, p.45).

Les interprétations d'Adam Smith après sa mort

Cette unité du projet smithien et ces approches par le républicanisme invitent à étudier les interprétations dont furent l'objet les ouvrages d'Adam Smith dès la fin du XVIIIème siècle. En effet, ce rapide détour par l'exposition des différentes interprétations d'Adam Smith qui virent le jour est justifié par le type de recherche que nous proposons d'effectuer dans ce mémoire, à savoir l'analyse des modifications et des évolutions interprétatives dans l'histoire des idées. Ainsi, nous pouvons nous demander d'où peuvent provenir ces différentes interprétations. Celles-ci sont-elles uniquement analytiques, liées à une lecture rétrospective particulière de son œuvre ? Sont-elles au contraire issues d'un contexte historique particulier ? Effectuons un retour historique à la fin du XVIIIème siècle.

Le contexte historique

Selon Rothschild (2001), il y aurait deux lectures différentes des œuvres d'Adam Smith dont on pourrait trouver l'origine après la mort de celui-ci en 1790. Cette divergence aurait pour cause la Révolution Française. Ainsi, les troubles politiques en Europe, notamment pendant la Terreur et les guerres révolutionnaires, créèrent dans l'Écosse des Lumières un climat de tensions et de suspicion quant à l'usage même du concept de liberté. D'une manière générale, alors que l'idée de liberté du commerce véhiculée par les philosophes des Lumières allait de pair avec l'affranchissement de l'oppression étatique, les libertés politiques semblent dès lors passer au second plan. On assisterait donc à cette époque à un retournement des attitudes vis-à-vis de l'État : auparavant critiqué par les philosophes et les progressistes, il serait ensuite défendu par les conservateurs (*ibid*, p.29). De plus, l'exemple de l'avènement de la liberté politique et économique en France (notamment avec la Loi Le Chapelier et le décret Allarde en 1791), et les tentatives similaires de réforme en Grande-Bretagne, opposent les défenseurs de ce qui pourrait s'apparenter au « système de la liberté naturelle » voulu par Smith (1776) et ceux qui critiquent les conséquences sociales de l'organisation du système économique : ainsi, la liberté économique serait contradictoire avec le droit à la subsistance. Cette opposition se retrouvera dans les débats parlementaires de 1795-1796, où, dans un contexte de mauvaises récoltes et de pénuries de grains, il était question de l'instauration d'un salaire minimum et des *Poor Laws* en général, c'est à dire de l'intervention de l'État dans les affaires

économiques et de la régulation des salaires, pour réparer les apparents « échecs » du marché. Il pourrait ne s'agir que d'une nouvelle controverse sur la liberté du commerce qui accompagna chaque mouvement de réforme économique depuis la fin du XVII^{ème} siècle en Europe, si elle n'offrit pas en plus une occasion de réinterpréter les ouvrages d'Adam Smith et ainsi cristalliser les oppositions entre ses lecteurs.

Les interprétations d'Adam Smith

Ainsi, s'opposeraient deux visions d'Adam Smith à cette époque : une vision dite « libérale », promouvant une intervention minimale de l'État dans l'économie, se focalisant sur la liberté du commerce, et une vision se souciant des intérêts des travailleurs et œuvrant, parallèlement à la liberté du commerce, à la liberté politique. Dans ce contexte, les parties prenantes aux débats purent revendiquer, chacune à leur manière, l'héritage de Smith, et se servir de ses textes pour appuyer leur cause, comme une sorte d'argument d'autorité. Ainsi, dans les débats parlementaires pendant les pénuries de grains, le député Samuel Whitbread, membre du parti *Whig*⁵, et les partisans d'un salaire minimum semblaient employer des arguments de Smith louant les effets bénéfiques de hauts salaires, tandis que leurs opposants se référaient à sa défense de la liberté du commerce et à la non-intervention du gouvernement. D'autres encore citèrent la *Richesse des Nations* pour imputer les pénuries à l'action de l'État, d'autres encore pour justifier le maintien de barrières douanières.

Dugald Stewart (1753 – 1828), professeur de philosophie morale à Édimbourg entre 1785 et 1810, entreprend alors une redéfinition du message de Smith (*ibid*, p.57). Il fut ainsi conduit à la revendication d'une double dissociation, d'une part de la liberté politique et de la liberté économique, seule la deuxième étant favorisée, et d'autre part de la sphère politique et de la sphère économique. Cette dissociation entre ces deux « libéralismes »⁶, politique et économique, serait par ailleurs courante en cette fin de XVIII^{ème} siècle (Schumpeter, 1954, II, p.30-31). Se dessinerait alors l'image d'un Smith favorable à la concurrence sans conditions. A la fin de la décennie 1790, cette lecture de Smith devint dominante et fut celle que l'on retint, pour le siècle suivant du moins.

Rothschild veut montrer que l'aspect controversé et refoulé de Smith est plus

5 Le parti Whig apparut à la fin du XVII^{ème} siècle et fut l'opposant historique au parti Tory. Il se transforma en parti Libéral au milieu du XIX^{ème} siècle.

6 Le terme de « libéralisme » est anachronique car ne fut pas employé à cette époque (voir la note 17 p.27). On peut tout de même s'accorder sur le fait qu'à cette époque, la position en faveur de la démocratie et du suffrage pouvait être largement indépendante de celle vis-à-vis de la liberté du commerce.

proche du vrai personnage que le « Smith conservateur » de la dernière décennie du XVIIIème siècle défini par Stewart. Par exemple, la loi proposée par Whitbread refléterait plus les opinions de Smith (Rothschild, 2001, p.63). Elle fait un historique de la lecture « conservatrice » d'Adam Smith et cherche à montrer qu'en réalité, celui-ci prônait également la liberté politique, et n'était pas un simple avocat de l'État minimal et de la concurrence illimitée. Elle range Adam Smith aux côtés de Turgot et de Condorcet et montre que le Smith « ami des pauvres » (*ibid*, p.62) partage les mêmes tendances que celles de ces philosophes Français des Lumières, progressistes et partisans de la liberté. L'objectif de son ouvrage est d'étudier les influences des conceptions des Lumières sur les débats politiques et économiques de la fin du XVIIIème et du XIXème siècles, notamment portant sur la liberté du commerce des grains et sur les corporations.

En effet, les références à Adam Smith durant tous ces débats seraient façonnées par le tournant interprétatif de la fin du XVIIIème siècle que nous venons de présenter. Rothschild évoque en outre, au début de son ouvrage, l'existence d'une troisième lecture, plus radicale sous certains points, constituant alors une autre interprétation des écrits de Smith. Celle-ci sera la base de nombre de mouvements socialistes du XIXème siècle, notamment le mouvement Chartiste, basés sur l'idée du « droit au produit intégral du travail » (*ibid*, p.65). Cependant, elle y insiste beaucoup moins, et, comme nous le verrons plus loin, cela ne sera pas notre objet non plus. Rothschild ne fait donc pas une exposition de toutes les lectures de Smith qui peuvent avoir existé à la fin du XVIIIème siècle. Elle fait ainsi plutôt une recension de la lecture « conservatrice » de Smith, pour la critiquer en vue de montrer ce qu'elle considère être les vraies opinions de celui-ci, dans l'objectif d'éclairer les débats de l'époque mais également ceux d'aujourd'hui (*ibid*, p.50).

Critique et approfondissement du problème posé

L'analyse de Rothschild nous semble cependant ambiguë pour traiter de la question de l'interprétation des textes d'Adam Smith et de l'état de l'économie politique britannique en cette fin de XVIIIème siècle. En effet, le qualificatif « conservateur » semble inapproprié puisque masquant les véritables enjeux de la période. Une analyse de l'économie politique comme discipline, et non comme positionnement partisan, s'avère alors nécessaire.

L'ambiguïté de l'économie politique « conservatrice »

Le problème des thèses de Rothschild semble selon nous résider dans le fait que son

cadre d'analyse est erroné. En effet, avec Stewart, elle associe la promotion du libre-échange avec l'adoption d'une position politique conservatrice. Selon elle, être conservateur signifie refuser des transformations institutionnelles de grande ampleur, mais également s'opposer aux « pauvres ». Si l'on suit sa logique, Stewart serait donc un promoteur du libre-échange contre les intérêts des pauvres. Or, nous considérons que ce n'est pas la question. En effet, la défense du libre-échange fut à cette époque portée par tous les bords politiques, comme peuvent l'attester les débats parlementaires concernant la politique commerciale de la Grande-Bretagne. Même si Schumpeter (1954, II, p.35) souligne que ce furent tout de même les conservateurs qui étaient en pointe dans la promotion du libre-échange en Grande-Bretagne, il affirme cependant que ce lien ne souffre d'aucune nécessité particulière. Ainsi, les *Whigs* radicaux britanniques, militant pour une réforme électorale et montrant des intérêts pour la subsistance des travailleurs, furent sans doute les premiers à cette époque à défendre simultanément la liberté politique et la liberté économique (*ibid*, p.31-32)⁷. La récupération au Parlement des thèses d'Adam Smith en vue de défendre la liberté du commerce fut d'ailleurs effectuée en premier lieu par ce groupement politique, contrairement à ce que l'on croit au premier abord (Willis, 1979, p.516-517). Le cas de la loi proposée par Whitbread en 1795 dont parle d'ailleurs Rothschild n'est ainsi qu'un exemple de ce mouvement général de réception parlementaire de la *Richesse des Nations*, non pour justifier un encadrement du commerce mais au contraire pour lui laisser sa liberté.

En réalité, la catégorie des « conservateurs » renvoie pour Rothschild à des supposées intentions cachées de la part de Stewart ou de ceux qui, selon elle, militaient également pour la liberté du commerce. La confrontation du « vrai » Adam Smith avec l'interprétation de Stewart à laquelle Rothschild se consacre repose sur une opposition entre hommes sans-cœur et insensibles (« cold-souled enemy of the poor », [Rothschild, 2001, p.61]) et hommes généreux et indulgents (« friend of the poor » with « cosmopolitan principles » [*ibid*, p.69]), c'est à dire entre entrepreneurs malhonnêtes se voilant derrière un discours, et philosophes bienveillants. Si certains interprètes de Smith à cette époque peuvent se ranger dans l'une ou l'autre de ces catégories, il nous semble que cela est plus compliqué qu'en apparence. Ainsi, parmi ceux qui se revendiquaient d'Adam Smith, ou qui utilisaient ses écrits comme base pour leurs argumentations politiques, on trouve certes des « conservateurs » favorables à la liberté du commerce, mais également des

7 La défense simultanée par les radicaux de ces deux types de liberté, commerciale et politique, fera l'objet du quatrième chapitre de ce mémoire. Elle nous permettra par ailleurs de saisir une dimension particulière de la réflexion d'Adam Smith qui sera évacuée par Dugald Stewart, comme nous allons le voir ci-après.

« conservateurs » hostiles à la suppression des barrières douanières (Schumpeter, 1954, II, p.31), ainsi que des défenseurs des pauvres ou démocrates pour ou contre ces mesures tarifaires. La compassion sincère envers les pauvres peut en effet être partagée, à leur manière, par les partisans du laissez-faire (Uyl, 2005, p.173). Ainsi, Rothschild affirme que « Smith's support for free trade in corn was of great importance to his nineteenth-century renown as an enemy of the poor. But his own argument is that free trade would prevent famine and palliate scarcity » (Rothschild, 2001, p.69). Cet argument pourrait très bien être revendiqué par ceux-là mêmes qu'elle oppose à Smith (Martin, 2011, p.112 ; p.115), notamment par Stewart lui-même (Depoortère, 2008, p.81). Pourquoi ce dernier ne serait-il pas sincère dans sa croyance aux effets bénéfiques du libre-échange ? Ainsi, la défense de la liberté du commerce au XVIIIème siècle venait en grande partie de l'observation de la croissance de la production de richesses, laquelle semblait être la conséquence des activités privées laissées elles-mêmes :

[...] le progrès matériel entre 1750 et 1850 provenait de l'initiative individuelle, et ne devait quasiment rien à l'influence directrice de la société prise dans son ensemble. Ainsi l'expérience pratique renforçait les raisonnements *a priori*. Philosophes et économistes nous disaient que, pour diverses raisons profondes, la libre entreprise privée œuvrait au plus grand bien de tous. Qu'est-ce qui pouvait convenir davantage à l'homme d'affaires ? (Keynes, 1926, p.62).

Les gouvernements soutinrent presque instinctivement la classe bourgeoise ainsi ascendante en adoptant des politiques économiques non-contraignantes (Schumpeter, 1954, II, p.30)⁸.

Le problème vient entre autres du fait que Rothschild emploie le terme « conservateur » de manière régulière alors qu'il peut comme nous l'avons vu, revêtir des significations différentes : pourquoi mettre sur le même plan le refus des transformations politiques et l'opposition aux pauvres ? Ce terme peut en outre ne pas s'appliquer unanimement de manière pertinente à tous les protagonistes (Martin, 2011, p.112). De plus, pourquoi employer ce terme sans faire de distinction entre arguments théoriques et positions politiques, alors même que la dissociation entre économie et politique est selon elle tenue pour acquise dans l'économie comme discipline ? En effet, cette appellation liée au champ politique ne semble pas rendre justice à la posture de Smith ou de Stewart, qui est celle du philosophe en retrait et étranger aux oppositions partisans, figure qui échappe totalement au schéma proposé par Rothschild.

8 Si l'on souhaite tout de même persister dans une lecture en termes d'oppositions politiques, on pourrait voir avec l'ascendance de la bourgeoisie et la liberté du commerce une alliance de classe objective entre commerçants et gouvernement, sans que cette alliance ne soit vécue subjectivement en tant que telle.

La nécessaire étude des mutations de la discipline

C'est pourquoi nous considérons que l'étude des interprétations d'Adam Smith doit s'allier à celle, plus générale, de la bifurcation de l'économie politique classique, donc de la discipline en tant que telle, et non pas comme s'il s'agissait d'une simple posture liée au contexte politique. On pourrait donc dire qu'avec Stewart est impulsée à cette époque une nouvelle façon de raisonner en économie, prémisse d'une véritable « science économique » qui trouvera son apogée avec David Ricardo (Milgate & Stimson, 1996 ; 2009 ; Depoortère, 2008, p.73). Stewart tenta en effet montrer que Smith ne se préoccupait pas de questions politiques ou gouvernementales, et cherchait uniquement à analyser les lois de fonctionnement de l'économie :

[...] the most celebrated works which have been produced in the different countries of Europe, during the last thirty years, by Smith, Quesnai, Turgot, Campomanes, Beccaria, and others, have aimed at the improvement of society, – *not by delineating plans of new constitutions*, but by enlightening the policy of actual legislators. Such speculations, while they are more essentially and more extensively useful than any others, *have no tendency to unhinge established institutions*, or to inflame the passions of the multitude (Stewart, 1793, p.55-56, nous soulignons).

Stewart prolongea ensuite cette approche dans ses propres écrits. Il tint en effet un cours d'économie politique à l'université d'Édimbourg entre 1799 et 1809. Pour lui, les questions économiques seraient cantonnées à la sphère commerciale dont elles dépendent (Rothschild, 2001, p.59), et seraient donc indépendantes des questions de gouvernement⁹. Ainsi, la forme des gouvernements n'aurait pas d'effet sur l'activité économique¹⁰. Il redéfinit dès lors le champ de l'économie politique en y excluant les questions liés aux constitutions des États, pour n'appréhender la politique que sous l'angle des lois (Milgate & Stimson, 1996, p.231 ; p.235), qui devraient se conformer aux résultats des analyses du philosophe : « social progress was best secured by attending to legislation rather than to plans for new constitutions » (*ibid*, p.232)¹¹. Selon lui, le bonheur de la société peut et doit

9 « Stewart was the first academic to detach the study of political economy from that of the theory of government and to treat each as a distinct branch of political science and it is in this methodological innovation rather than for any particular economic theory that his importance for political economy lies » (Phillipson, 2008).

10 Au contraire de Smith, comme nous allons le voir au cours de ce mémoire. Rothschild (2001, p.9-11) le reconnaît d'ailleurs. Cependant, elle ne choisit pas d'opposer Smith et Stewart sur ce point, et privilégie celui de la compassion ou non envers les classes laborieuses, ce que nous avons critiqué plus haut.

11 Par le même mouvement, au sein de la science politique, la politique fut ainsi réduite par Stewart, à « l'art de la législation » – et non plus à l'organisation et à la distribution du pouvoir (Milgate & Stimson, 1996, p.233), et au sein de l'économie politique à la législation à caractère économique (*ibid*, p.235)

être atteint grâce à des systèmes d'économie politique efficaces, et non par certaines formes de gouvernement (Collini & al., 1983, p.38). L'objet de l'économie politique pourrait alors se résumer à l'étude des principes généraux de la nature humaine dans ce domaine spécifique (Stewart, 1799-1809, p.13). La distinction entre économie et politique est par ailleurs illustrée par la figure du philosophe décrite dans les cours de Stewart : les analyses économiques ne relèvent pas pour lui des compétences du gouvernement, mais du philosophe capable, par abstractions scientifiques, de parvenir à une compréhension globale du monde.

De plus, lorsque Stewart écrit en 1793 une biographie de Smith et une analyse de la *Théorie des Sentiments Moraux* et de la *Richesse des Nations*, il choisit de ne sélectionner qu'une partie des thèses qui y sont contenues : ainsi, il évince toute question relative à la théorie de la valeur pour se focaliser sur la question du libre échange (Milgate & Stimson, 1996, p.227-228 ; Teichgraeber, 1987, p.345).

Nous voyons alors qu'avec ce type de démarche, les jalons sont posés afin que l'économie politique puisse devenir, chez les auteurs ultérieurs, une discipline autonome (puisqu'identifiant un certain type de phénomène comme relevant exclusivement de « l'économie ») et complète (ne faisant appel à aucun élément extérieur, tel que la morale ou la politique, dans son développement). A ce titre, la contribution de Stewart est essentielle.

Objectifs de la recherche

Constatant que les lectures d'Adam Smith ne peuvent pas être pleinement embrassées par le cadre proposé par Rothschild, il nous semble dès lors qu'une étude de l'économie politique britannique de la fin du XVIIIème siècle peut compléter le tableau qu'elle a néanmoins contribué à esquisser. En effet, si l'analyse qu'elle fait de la formation de l'héritage de Smith à la fin de son siècle semble pertinente pour comprendre l'image de lui ainsi véhiculée, les débats qu'elle se propose d'expliquer demandent à être revisités. En effet, pour le XVIIIème siècle, seul le débat sur les salaires de 1795-1796 est analysé, et de manière relativement succincte. Le reste de son ouvrage est dédié pour la majeure partie aux débats du XIXème siècle. Son analyse des interprétations de Smith dans la décennie après sa mort se résume, pour ainsi dire, à la lecture de Stewart.

Nous avons jusqu'à présent soulevé deux thèmes : d'une part, celui de la défense de la liberté du commerce vis-à-vis de la position politique, que Rothschild a introduit ; d'autre part, la redéfinition de l'économie politique smithienne par Stewart qui évince le rôle du

gouvernement. Nous voyons que ces deux thèmes se rejoignent sur la question politique en général, et du gouvernement en particulier. Pour les étudier dans ce mémoire, nous allons tenter de les rassembler grâce à une démarche contextualisante, en les articulant autour de la philosophie « républicaine » dont nous avons fait mention plus haut.

Nous arrivons ainsi au cœur de notre sujet. Nous allons tenter de montrer, à l'aide des études historiographiques sur le « républicanisme », la spécificité de l'économie politique chez Smith, ainsi que la prolongation, au delà de sa mort, des thèmes républicains et de la méthode qui la caractérisa. Celle-ci accorde une large place aux considérations de gouvernement et de pouvoir et leurs effets sur l'activité économique, ce que Stewart évinça de son objet d'étude. Nous verrons ainsi comment la philosophie « républicaine » peut offrir des perspectives nouvelles concernant les interprétations de Smith, au delà d'une quelconque prise de parti politique. De même qu'en France, la *Richesse des Nations* pu être lue sous différents prismes philosophiques¹², nous pourrons explorer les différentes clés de lecture qui opérèrent en Grande-Bretagne. En effet, l'analyse des débats de cette fin de XVIIIème siècle pourra révéler une opposition entre d'une part ceux qui illustrent un maintien du lien entre économie politique et philosophie politique, et partant entre liberté économique et liberté politique, et d'autre part ceux qui concourent à l'autonomisation de la première. Cette séparation de deux lignes de pensée, qui aurait commencé après qu'Adam Smith ait quitté la scène, peut être mise en évidence par le fondement « républicain » de la pensée de ceux que Stewart parvint à supplanter à la fin de ce siècle. Nous souhaitons ainsi d'une part compléter la littérature existante traitant de l'impact des écrits d'Adam Smith, et d'autre part montrer comment ce côté des débats de cette fin de siècle maintient l'économie officiellement intégrée à une philosophie politique. Il s'agit dès lors de comprendre les enjeux de cette période charnière pour l'économie politique.

En dressant une relation entre la philosophie politique de cette époque et les questions économiques qui furent débattues, en inscrivant ces idées dans leur contexte, nous pourrons ainsi apporter des éléments nouveaux pour montrer respectivement :

- Comment la philosophie républicaine, non tant pour les thèmes et débats particuliers qu'elle soulève (par exemple celui des milices armées, de la dette publique, etc.) et qui sont déjà largement commentés dans la littérature récente, mais pour la façon de se représenter la société qu'elle implique, permet d'appréhender à nouveaux frais la justification du libre-échange par Adam Smith. L'étendue de son économie politique au regard de ces considérations politiques

12 « regardless of the clarity of Smith's core ideas, they could be combined with divergent moral and political philosophies which shaped their meaning for contemporaries » (Whatmore, 2002).

pourra ainsi être soulignée ;

- Comment cette philosophie permet sur ce point de distinguer Adam Smith de Dugald Stewart, et partant, de fonder sur celle-ci l'autre aspect du tableau dressé par Rothschild. Nous pourrions ainsi voir comment certaines parties prenantes des débats de la fin du XVIIIème siècle, notamment parmi les radicaux militant pour une réforme électorale, reflètent plus la position de Smith que celle de Stewart lorsque nous adopterons un point de vue « républicain ». Ainsi, si Smith a pu avoir une influence sur des acteurs de la Révolution française, notamment grâce à la diffusion de la *Richesse des Nations* et à la place que lui accorda Condorcet dans sa *Bibliothèque de l'Homme Public*, la Révolution Française pu également avoir une influence, en retour, sur les interprétations des écrits d'Adam Smith en Grande-Bretagne¹³. Une lecture républicaine permettrait d'éclairer à la fois le tournant de l'économie politique avec Stewart, mais également les interprétations « radicales » et « républicaines » de Smith qui furent en vogue à cette époque (Willis, 1979, p.508).

Nous verrons comment les processus de relecture des œuvres entre des moments-clés de l'histoire de la pensée permettent de saisir l'évolution des théories et des discours. En effet, le contexte historique, politique et philosophique se montre pertinent pour comprendre les divergences que nous avons exposées, qui sont le fruit d'un processus de lectures sélectives (Samuels, 1977, p.190-191). La mise en évidence, entre Adam Smith et les économistes ultérieurs, d'objets d'étude différents ou de méthodes différentes refléterait ainsi la mutation de la pensée économique. Cependant, les études concernant l'évolution de la pensée économique après Adam Smith se basent le plus souvent sur une comparaison entre celui-ci et David Ricardo, Thomas Robert Malthus, ou tous les grands économistes du XIXème siècle. Bien que ces résultats soient des plus importants pour l'histoire des idées, ils ont tendance à négliger les périodes entre deux grands auteurs, comme si les idées se transmettaient des uns aux autres de manière immédiate. En réponse à cela, Milgate & Stimson (2009) adoptent par exemple une démarche visant à rendre compte des « moments » (p.viii) de bifurcation des théories, des grands points de basculement. Parmi ces moments figurent ainsi selon eux les travaux de Dugald Stewart. En outre, le rôle du

13 Nous souhaiterions tout de même préciser ici, puisqu'il est question de la Révolution Française, que la philosophie républicaine n'équivaut pas à un soutien de la république comme régime politique (sur ce point précis, voir notre premier chapitre, p.26). La référence faite à la France est donc à prendre comme un élément du contexte qui put cristalliser les opinions, et non comme idéal-type qu'auraient suivi certains protagonistes que nous allons étudier.

contexte considéré dans ce mémoire dans la modification des problématiques de l'économie politique est reconnu par Winch (1983, p.511 ; p.514-517) dans le cas des pénuries de 1794-1795, ou encore par Willis (1979, p.505-508) dans le cas des débats parlementaires

Pour répondre à nos deux objectifs, nous avons choisi de nous intéresser, aux côtés d'Adam Smith et de Dugald Stewart, à des organisations politiques et aux débats parlementaires de l'époque. Ainsi, nous pourrions analyser les écrits de *The London Corresponding Society*¹⁴, une des organisations populaires de *radicals* britanniques, créée en 1792 et militant pour une réforme du système électoral, notamment dans le but d'améliorer la représentativité du système politique. Ayant de nombreux liens avec d'autres organisations réformistes, la LCS était opposée à la guerre contre la France, et subit à cause de cette position la répression du gouvernement. Plusieurs de ses membres furent jugés pour « sédition » ou « trahison », notamment. Cette organisation tenait des meetings où des lectures de textes étaient délivrées, et elle publia également nombre de pamphlets et de livres à bas-prix (Thale, 1983, p.viii ; Weinstein, 2002, p.48). Ses membres défendaient un « radicalisme égalitaire » (Bedarida, 1972, p.269) sans être toutefois révolutionnaires, puisque leur proposition de réforme parlementaire était centrée sur la défense d'une constitution mixte en Grande-Bretagne. Ses membres et ses idées étaient assez éclectiques, rassemblant des arguments relevant du droit naturel ou bien du registre « constitutionnel » (Weinstein, 2002, p.46). Le second était cependant prédominant, si bien que les arguments de la LCS peuvent être classés parmi les canons du républicanisme (*ibid*, p.40 ; p.48 ; p.54-55) que nous exposerons. La LCS prit parti lors des débats sur le droit à la subsistance lors des pénuries. Nous étudierons les écrits de cette organisation, ainsi que ceux de certains de ses membres publiés de manière parallèle. Nous ferons également appel aux positions tenues par des membres du Parlement qui purent utiliser, comme nous l'avons vu, les textes d'Adam Smith lors des débats en séance. Tous ces acteurs et organisations entretenaient des liens divers entre eux : la LCS était ainsi en contact avec les parlementaires liés à Charles James Fox, en reprenant les discours de celui-ci lors de leurs réunions (Thale, 1983, p.viii) ou en leur transmettant des pétitions (LCS, 11-25/04/1793, p.60-62). Bien qu'il refusa de défendre une de celles-ci en faveur d'une réforme électoral (LCS, 02/05/1793, p.63), il défendit les organisations réprimées dans une allocution le 23 novembre 1795 (PH, XXXII, p.611). Nous savons que ces auteurs que nous allons mobiliser dans une partie de ce mémoire ont lu les livres d'Adam Smith, et même ont pu le connaître personnellement. Ainsi, les parlementaires autour de Fox constituaient le groupe qui fit le plus appel à Adam

14 Dorénavant notée « LCS » dans la suite de ce mémoire.

Smith (Willis, 1979). Parmi les membres fondateurs ou dirigeants de la LCS, John Thelwall a « lu la *Richesse des Nations* avec beaucoup d'attention » (Claeys, 1995, p.xliii) ; Francis Place lut ce livre au début de la décennie 1790 (Place, 1972, p.119), donc au cœur des débats dont il sera question ; Maurice Margarot fut jugé pour sédition pour avoir suivi Smith dans sa critique de l'hostilité commerciale envers la France (Rothschild, 2001, p.57). Les dirigeants de la LCS connaissaient en outre ceux de la *Society for Constitutional Information* (Thale, 1983, p.xxi ; Weinstein, 2002, p.41). Créée dans les années 1780 et militant pour la même cause, elle était dirigée par John Horne-Tooke, qui connaissait personnellement Adam Smith, bien que n'appréciant guère ses ouvrages (Rae, 1895, p.183). Thelwall était d'ailleurs un protégé de Horne-Tooke (Weinstein, 2002, p.41).

L'étude de ces écrits divers montre que leurs auteurs se situent dans cette tradition « républicaine », et leur traitement des questions à caractère économique peuvent ainsi s'opposer à celles de Dugald Stewart sur ce point¹⁵.

Questions de méthode

Ayant défini les objectifs de ce mémoire et les moyens d'y répondre, il convient dès lors de préciser quelques éléments quant à la méthode dont se réclame notre démarche, avant d'en exposer la problématique précise et le plan que nous suivrons. Tout d'abord, nous allons circonscrire quelques objections qui pourraient être portées à ce stade de notre exposition. Nous donnerons ensuite quelques précisions quant aux sources que nous utiliserons.

Sur la catégorie de « réception »

La recherche que nous nous proposons d'effectuer dans ce mémoire pourrait s'apparenter à ce que l'on a coutume d'appeler « réception » d'un auteur. Cependant, il ne s'agira pas d'étudier ici la réception de la pensée d'Adam Smith en Grande-Bretagne. En effet, cela poserait pour nous un double problème de méthode. Premièrement, cette catégorie de « réception » pose problème. En effet, elle supposerait la maîtrise de l'ensemble des processus de diffusion de l'œuvre et des réinterprétations qu'elle aurait pu susciter. Il faudrait donc rendre compte de tous les contextes et des filtres symboliques qu'ils impliquèrent. Deuxièmement, ce mémoire ne pourrait répondre à l'objectif d'étudier

15 Bien qu'ils partagent cette philosophie « républicaine », nous classerons ces auteurs sous le terme de « radicaux » (voir le chapitre 1, p.26)

tout cela car cela demanderait un travail de recherche d'une ampleur bien plus considérable que celui qui put être réalisé dans les conditions présentes de temps et de ressources.

Ainsi, nous souhaiterions rappeler l'aspect tout de même limité de ce mémoire au regard du contexte historique et théorique de l'économie politique en Grande-Bretagne que nous avons exposé précédemment. Ce mémoire ne peut étudier qu'un aspect de cela, en répondant à une question précise qui s'ancre dans ce contexte plus vaste. De plus, l'étude des interprétations des écrits d'Adam Smith ne peut être totalement exhaustive, mais toujours irréductiblement partielle et partielle. Le choix d'un angle de lecture des débats et oppositions autour de Smith est forcément influencé par l'idée personnelle que l'on se fait de Smith, et ce notamment à cause du fait que toutes les interprétations qu'il a suscité n'ont pas vécu avec la même envergure au travers des siècles (Samuels, 1977). Nous faisons donc explicitement le choix de privilégier une lecture contextualisante plutôt que rétrospective¹⁶, et dans ce cadre privilégions le prisme du républicanisme. Notre étude des débats portés par les radicaux en cette fin de XVIIIème siècle sera au reste un aperçu, puisque nous n'avons pas pu prendre tous les protagonistes en compte, ni avoir un accès direct à toutes les sources originales. Nous avons ainsi dû avoir recours à des études proches de la nôtre, ce que nous allons expliquer en détail ci-après. Enfin, si pour situer l'originalité des écrits d'Adam Smith grâce au cadre que nous avons défini, nous rendons compte de la bifurcation de l'économie politique impulsée par Stewart, nous ne pouvons pas nous pencher pleinement sur les écrits de ce dernier ici. Ce sera dès lors l'objet potentiel d'une thèse de doctorat que d'y répondre avec plus de précision.

En outre, dans ce présent mémoire, bien que souhaitant étudier les transmissions des théories entre auteurs et non pas uniquement constater des différences entre eux, nous allons favoriser une approche qui relève peut-être moins de l'étude de « moments » que de l'étude de « processus », pour reprendre une distinction de Winch (2011, p.120 ; p.126). Puisque nous souhaitons étudier une période de transition, nous nous pencherons sur les débats, les interventions, les confrontations d'idées, émises par différents acteurs, et qui constituent ainsi une manière de rendre compte de l'évolution et de la transmission des idées. Cette approche particulière de notre sujet nous permet en outre de sortir du corpus des grands auteurs canoniques de l'histoire de la pensée économique pour illustrer comment la propagation et la reformulation de leurs thèses permet de faire la lumière sur l'évolution de la discipline elle-même.

16 Pour reprendre une distinction exposée par Rieucou (2009), certes concernant les travaux d'édition, mais qui peut également servir aux analyses seules d'un texte.

Sources utilisées

Quelques indications sont nécessaires pour nos sources. Concernant les textes d'Adam Smith, nous avons choisi de nous baser sur l'édition « de Glasgow » de 1976. Si une partie de notre étude sera consacrée à l'écho d'Adam Smith chez ceux qui ont pu le lire entre 1776 et 1800, nous ne pouvons cependant pas savoir quelle édition fut, dans chaque cas précis, entre leurs mains. Le choix de la dernière édition de la *Théorie des Sentiments Moraux* (1790) comme de la *Richesse des Nations* (1790) est ainsi une convention. Nous pouvons tout de même supposer que, dans la décennie 1790, les versions de ces textes vendues « sur le marché » étaient celles qui furent reprises dans l'édition de 1976. Celle-ci permet en outre de citer des passages du texte sans ambiguïté.

Concernant les écrits des auteurs postérieurs à Adam Smith que nous allons étudier, nous nous sommes basés sur des compilations, sélections ou recueils de ceux-ci dans des ouvrages leur étant dédiés. Nous n'avons pas toujours pu avoir accès à l'ensemble de leurs productions écrites, une partie de celles-ci demeurant sous forme de manuscrits qui ne sont pas conservés en France. Pour la LCS, nous avons principalement utilisé l'ouvrage de Mary Thale (1983), *Selections from the Papers of the London Corresponding Society. 1792-1799*, qui regroupe la majeure partie de leur écrits, compte-rendus, déclarations, tracts, etc. Pour les citations, nous écrirons (*LCS, date du texte original, pagination de l'ouvrage de 1983*). Concernant un auteur de cette organisation, John Thelwall, dont les textes plus personnels seront en partie exploités, nous avons utilisé principalement l'ouvrage de Gregory Claeys (1995), *Politics of English Jacobinism: Writings of John Thelwall*, qui reprend beaucoup de discours et d'articles de cet auteur. Nous citerons (*Thelwall, date du texte original, page de l'ouvrage de 1995*). Enfin, une dernière source est constituée des débats parlementaires en Grande-Bretagne à l'époque qui nous intéresse. Nous nous sommes basés sur la reprise de ces débats édités par William Cobbett (1819), *The parliamentary history of England*. Il ne s'agit pas toujours des discours des élus dans leur intégralité, mais parfois de citations au style indirect. Nous citerons (*PH, n° de volume, page de l'ouvrage*).

Concernant l'autre face de notre étude, à savoir le rôle joué par Dugald Stewart dans la redéfinition des thèses d'Adam Smith, nous nous sommes basés principalement sur son livre de 1793, *Account of the life and writings of Adam Smith*, ainsi que ses *Lectures on Political Economy*, repris tous deux dans ses œuvres complètes.

Enfin, nous nous appuyerons sur un corpus de littérature secondaire qui a trait à notre étude. Nous citerons ces ouvrages et articles selon la forme traditionnelle.

Problématique et plan de l'étude

Compte tenu du contexte historique dans lequel nous souhaitons nous plonger, les objectifs que nous nous proposons d'atteindre, et la littérature par rapport à laquelle nous situons notre recherche, nous pouvons dès lors définir notre problématique comme étant la suivante : Dans quelle mesure la lecture des questions économiques de cette époque sous le prisme du « républicanisme » permet-elle de rendre compte du tournant de l'économie politique britannique et ainsi opposer Adam Smith à Dugald Stewart, dans le cadre de la promotion du libre-échange en particulier, et concernant la dimension politique de leurs théories en général ?

Nous allons voir qu'une lecture républicaine des débats soulevés par Adam Smith permet de voir qu'il intègre à son analyse les formes de gouvernement et de liberté politique comme fondement de son appel au libre-échange. Cette approche « républicaine » est partagée par certains de ses lecteurs, notamment les radicaux, mais pas par Dugald Stewart. Ce dernier introduit en effet au sein de l'analyse économique une restriction du politique, conçu en tant qu'espace d'organisation du social. Il évacue la dimension proprement politique de la justification de la liberté du commerce, non tant par choix partisan que pour amorcer une nouvelle voie pour la discipline.

Pour démontrer et expliciter ceci, nous avons choisi de présenter dans le chapitre 2 les analyses d'Adam Smith concernant l'enrichissement des Nations, analyse qui le conduit à critiquer le « système mercantile ». Dans le chapitre 3, nous verrons comment cette critique, qui appelle donc en creux le passage au « système de la liberté naturelle » peut se comprendre grâce à des éléments de la philosophie républicaine. Celle-ci fournit ainsi la description à la fois d'un ensemble de conditions qui doivent être réunies afin de concilier intérêt privé et enrichissement collectif, mais également d'un ensemble de situations idéales qui seraient compatibles avec le système de la liberté naturelle. Dans le chapitre 4, nous verrons enfin comment les auteurs, notamment de la LCS et au Parlement, se tiennent dans la continuité d'Adam Smith au regard de ces questions. Mais tout d'abord, nous allons définir plus clairement dans notre premier chapitre ce que nous entendons par « républicanisme », puisque c'est à partir de cette typologie que notre recherche va s'articuler, et situer Adam Smith vis-à-vis de ce courant philosophique.

CHAPITRE 1 :

ADAM SMITH ET LE « RÉPUBLICANISME »

Nous pouvons démarrer notre recherche par une définition de la philosophie dite « républicaine » grâce à laquelle nous allons rapprocher Adam Smith de certains de ses interprètes dans le cadre de leurs analyses économiques respectives. Toutefois, il convient d'apporter une précision quant aux termes qui nous serviront à qualifier cette philosophie, avant de la définir véritablement. Enfin, nous pourrions exposer la place qu'elle occupe dans le contexte intellectuel de la période qui nous intéresse pour ce mémoire et vis-à-vis d'Adam Smith lui-même.

1.1) Le choix de la notion

Tout d'abord, doit-on parler de « républicanisme », ou bien d'« humanisme civique » ? Le premier de ces deux termes est employé relativement souvent dans la littérature à ce sujet. Il peut renvoyer soit aux études historiographiques concernant la philosophie politique des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles (Winch, 1978 ; Hyard, 2003 ; Haakonssen, 2007), ou aux études plus récentes portant sur des principes généraux de philosophie politique, sans considération temporelle particulière (Pettit, 1999). Le second terme, « humanisme civique », renvoie également aux études de la pensée politique des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, effectuées notamment par Pocock (1975). Il existe également l'expression de « composante néo-romaine de la pensée politique » qui fut employée par Skinner (1997, p.19).

Concernant cette période historique, toutes ces expressions semblent renvoyer aux mêmes éléments, à savoir la pensée issue principalement de Nicolas Machiavel (1469 – 1527), ou de James Harrington (1611 – 1677) qui trouvent leur mise en pratique par des mouvements politiques britanniques. Les termes de « républicanisme » et d'« humanisme civique » sont d'ailleurs pris comme synonymes par Winch (1978, p.32) ou Pocock (1986, p.247). Cette philosophie peut ainsi renvoyer à des auteurs, Anglais pour la plupart, qui, concomitamment à John Locke (1632 – 1704), s'opposaient à l'absolutisme de la couronne au XVII^{ème} siècle et pensaient la société, les citoyens et la constitution de l'État, en ces

termes que nous allons définir ci après. Nous ne pourrions pas ici nous arrêter sur les pensées de chacun de ces auteurs politiques anciens, et comme le terme de « républicanisme » était assez vague en Grande-Bretagne à la fin du XVIIIème siècle (Winch, 1978, p.42), nous allons donc employer ce terme avec prudence et nous accorder sur des principes généraux, puisque notre but ici est d'établir une typologie de cette philosophie. De plus, beaucoup des études sus-mentionnées ont pour objet indirect l'impact de ce courant politique aux États-Unis. C'est pourquoi, ayant pour cadre d'étude la Grande-Bretagne, nous souhaitons préciser que ce terme est employé ici par convention. Son emploi semble plus vaste, et renvoie à des principes généraux, ce qui est tout de même pertinent pour définir une typologie.

Cependant, nous allons le voir, ce terme, appliqué à cette philosophie politique, n'implique pas que ceux qui la partagent défendent la République comme *régime*, c'est à dire comme organisation politique particulière. Être « républicain » en Grande-Bretagne aux XVIIème et XVIIIème siècles n'entraîne pas automatiquement un soutien à ce type de régime ou à la Révolution Française (*ibid*, p.40). Ainsi, nous verrons qu'Adam Smith est proche de cette philosophie politique dans une certaine mesure seulement. De plus, nous préférons le terme « radicaux » pour désigner les auteurs qui feront l'objet du chapitre 4. Ceux-ci se situant en amont du mouvement pour une réforme électorale qui émergea au XIXème siècle, il n'y aura ainsi pas d'ambiguïté quand à leur position vis-à-vis du modèle de *régime* républicain.

Nous pouvons tout de même noter que cette philosophie « républicaine » héritée de Machiavel s'enracine en Angleterre par réaction à la première révolution Anglaise qui débuta en 1642, et qui se termina par la mise à mort du Roi Charles I en 1649, et son remplacement par Cromwell. Cette année fut proclamé le *Commonwealth*. Cependant, une nouvelle crise constitutionnelle éclata à la fin des années 1650 : Cromwell mourut en 1658, et la monarchie fut rétablie en 1660 avec l'accès au trône de Charles II. La critique de l'absolutisme fut donc relancée, et ce jusqu'à la *Glorious Revolution* de 1688 qui établit une monarchie constitutionnelle, où le pouvoir de la couronne fut désormais contrebalancé plus fortement par celui du Parlement. Cela nous conduit alors à devoir définir le contenu de la philosophie politique que nous qualifions de républicaine.

1.2) Définition

Nous allons articuler notre typologie de la philosophie politique républicaine autour de trois éléments, qui nous semblent relier tous les auteurs qui appartenaient à ce courant.

Il s'agit d'une conception de la liberté, d'une volonté d'un système politique équilibré, et de la crainte de la corruption.

1.2.1 Une conception de la liberté

La philosophie politique républicaine constitue une forme d'alternative à la philosophie libérale, mais sans en être forcément l'opposé. La distinction entre ces deux philosophies repose en premier lieu sur la conception de la liberté. Ainsi, nous pourrions définir le projet du libéralisme¹⁷ comme étant celui de l'affirmation de l'existence d'une « nature humaine individuée » (Audard, 2009, p.29-30) et de l'explication du maintien d'une société d'individus atomisés et autonomes, « indépendant[s] du social » (*ibid*, p.41). Ce type de questionnement peut-être tracé à partir de Thomas Hobbes (1588 – 1679) dont l'ouvrage *Le Léviathan* est publié en 1651. Il s'agirait d'une des premières conceptions de l'État comme « personne artificielle », « représentée par ceux qui détiennent le pouvoir souverain » (Skinner, 1997, p.16). Dans cette optique contractualiste, la liberté des individus est conçue comme une marge d'action face à des « interférences » extérieures, fussent-elles gouvernementales ou émanant d'autres individus (Pettit, 1999 p.64), légales ou non. Ainsi, « là où s'arrête la loi commence la liberté » (Skinner, 1997, p.17).

Le républicanisme suppose quant à lui des individus faisant partie, par définition, du tout dans lequel ils sont ancrés, c'est à dire la cité. Celle-ci, considérée comme un tout organique et non comme une simple somme d'individus, ne se pose donc pas au premier abord le problème de l'étendue de sa loi sur les individus qui la composent, ce qui était le problème du libéralisme. Le républicanisme situe la question à un autre niveau, à savoir la source de la loi. Ceci constitue la critique que Harrington adressait à Hobbes (*ibid*, p.56) La liberté n'est ainsi plus comprise comme l'absence d'interférences, mais comme une situation d'absence de domination (Pettit, 1999). En d'autres termes, « les États libres, comme les personnes libres, sont ainsi définis par leur capacité d'autonomie » (Skinner, 1997, p.25), c'est à dire lorsque l'action des individus ou du corps social est décidé par ceux-là mêmes et non dicté par une autorité extérieure qui les placerait dans une situation

17 Notre but ici n'est pas, bien entendu, de prétendre résumer en si peu de mots toute la philosophie libérale, de son apparition à nos jours. Nous tentons simplement d'en tracer les grandes lignes pour les confronter à celles du républicanisme. En outre, le mot « libéralisme » n'était pas employé dans cette optique politique avant le XIXème siècle en France, notamment à la suite de Benjamin Constant. Celui-ci chercha par ailleurs à distinguer la « liberté des modernes » de la « liberté des Anciens », ressemblant respectivement aux deux conceptions « libérale » et « républicaine » que nous exposons dans ce chapitre – même si, dans sa volonté de discréditer la seconde, il se focalisa uniquement sur l'objectif d'élaboration des lois (Pettit, 2003, p.75 ; Diatkine, 2007).

de subordination. Pour ce faire, les individus citoyens délibèrent en vue d'élaborer et de voter les lois, dont la légitimité provient dès lors de leur mode d'élaboration. La liberté prend ainsi une dimension politique et collective¹⁸. On comprend ici le lien que la philosophie républicaine entretient avec l'image des institutions de la Rome antique, où les citoyens étaient distincts des esclaves et élaboraient les lois. La situation d'esclavage est dès lors associée à la disparition des conditions de la liberté que nous venons de présenter. En effet, par une perte d'autonomie, tant les individus que la société seraient placés dans une situation d'esclavage, et perdraient ainsi leur liberté, puisque placés « sous la juridiction d'autrui » (*ibid*, p.33). Il existerait alors deux modes de « servitude publique » : être placé sous la juridiction d'un autre État, ou bien être soumis à un « pouvoir discrétionnaire » existant au sein même d'un État (*ibid*, p.37).

Une critique à l'égard de la philosophie républicaine, énoncée notamment par William Paley (1743 – 1805), consiste à dire que ce que recherchaient les républicains ne serait pas tant la liberté en soi, que les gardes-fous pour jouir de la liberté en toute sécurité (*ibid*, p.54). Les républicains chercheraient donc la sécurité nécessaire à la liberté, et non la liberté elle-même. Cependant, une critique de cette critique peut montrer que les républicains considèrent la liberté, au sens d'autonomie, comme une condition de la jouissance des droits. En effet, en postulant une nécessaire protection contre l'arbitraire, Paley considère toujours la liberté comme non-interférence et dans un sens individuel. Bien que ne refusant pas d'admettre que la contrainte dont parle Hobbes puisse être une limitation de la liberté, les républicains énoncent que ce qui importe, avant tout, est la position de dépendance ou d'indépendance vis-à-vis d'une juridiction particulière : ainsi, « vivre dans une condition de dépendance constitue en soi une source et une forme de contrainte » (*ibid*, p.55). Jouir de ses droits en toute sécurité dépend alors, avant la contrainte, de la source de celle-ci. L'attention est portée aux formes d'organisation de la cité, donc à la liberté qui en découle. Ainsi, les républicains auraient promu la liberté politique comme moyen de parvenir à la liberté civile (Pettit, 1999, p.50).

1.2.2 La volonté d'une constitution équilibrée

Les penseurs et acteurs politiques des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles que nous rassemblons sous le terme de « républicains » ont également comme caractéristique de

18 Bien qu'il s'agisse ici du courant britannique du « républicanisme », cet esprit peut être retrouvé dans les mots de Rousseau (1762, p.380) : « Les lois ne sont proprement que les conditions de l'association civile. Le Peuple soumis aux lois en doit être l'auteur ; il n'appartient qu'à ceux qui s'associent de régler les conditions de la société » (*Du Contrat Social*, livre II, chapitre vi).

défendre un équilibre entre pouvoirs au sein de l'État, par ce que nous pourrions qualifier une constitution équilibrée. Celle-ci est une condition du maintien de la liberté comme autonomie. Ceci peut s'appliquer aux républicains au sens strict du terme, qui rejettent toute forme de monarchie et défendent la République comme *régime* spécifique, ainsi qu'à ceux plus modérés qui toléreraient une monarchie constitutionnelle. Expliquons-nous. Tous ces auteurs s'opposaient à l'absolutisme royal qui prit fin avec la *Glorious Revolution* de 1688. Bien que certains pensaient que la démocratie et la liberté n'étaient possibles que sous une république (donc comme *régime*), d'autres pensaient que le maintien d'un roi était indispensable, et ces deux opinions s'accordaient sur la représentation de la société comme un corps (Skinner, 1997, p.38-39). Il en résulte que ce corps ne saurait prospérer si, comme nous l'avons déjà évoqué, une de ses parties constituantes venait à prendre le pas sur une autre et à la placer sous sa domination, constituant ainsi un « pouvoir discrétionnaire » au sein même d'un État. Il en serait de même si cette domination provenait d'une force extérieure. D'où l'idée d'équilibre des forces, d'indépendance des parties et de cohérence globale du tout. Cette notion de constitution équilibrée fut d'ailleurs majoritairement préférée au strict régime républicain chez les partisans de la philosophie républicaine. Ainsi, est promue une balance des pouvoirs entre monarchie, aristocratie et démocratie au sein de la constitution de l'État. Mais cette notion de balance des pouvoirs peut-être étendue en considérant non pas les formes institutionnelles et légales du pouvoir au sens strict, mais les groupements d'intérêts, partis politiques et catégories sociales qui entrent en relation dans le jeu politique.

Cette dernière remarque renvoie notamment à la question des « factions » qui s'opposent dans la société et dont l'affrontement est perçu comme néfaste. David Hume (1777) peut fournir une description utile de celles-ci : ainsi, il distinguait tout d'abord deux types de factions, celles à caractère « personnel » et celles à caractère « réel » (p.56).

Real factions may be divided into those from interest, from principle, and from affection. Of all factions, the first are the most reasonable, and the most excusable. Where two orders of men, such as the nobles and people, have a distinct authority in a government, not very accurately balanced and modelled, they naturally follow distinct interests; [...] (ibid, p.59).

The distinct orders of men, nobles and people, soldiers and merchants, have all a distinct interest; but the more powerful oppresses the weaker with impunity, and without resistance; which begets a seeming tranquility in such governments » (ibid, p.60).

S'opposent ainsi dans la société des groupes d'intérêts qui défendent en partie leur position socio-économique¹⁹. Il importe de les équilibrer, voire de les empêcher de voir le

19 Cette description des « factions d'intérêt » est bien entendu liée indirectement à l'équilibre entre pouvoirs monarchique, aristocratique, et républicain, puisque chaque faction penche pour une partie

jour : « It requires great skill in a legislator to prevent such parties; [...] » (*ibid*, p.59). D'une manière plus générale encore, pour le républicanisme, « la séparation fonctionnelle des pouvoirs faisait partie d'une entreprise plus vaste de dispersion du pouvoir » (Pettit, 1999, p.236)²⁰.

Cette position politique se traduisait ainsi très souvent par le rappel d'une forme de constitution antique, perdue, et qu'il conviendrait de retrouver. Ainsi, si cela fût la raison qui poussa Harrington et ses contemporains à critiquer l'absolutisme et à croire en la perfection de la constitution ainsi créée par la révolution de 1688, les « néo-harringtoniens » du XVIIIème siècle ne croyaient plus en cette perfection et prenaient en modèle et objectif une constitution idéale, selon eux très ancienne. On retrouve ainsi l'intérêt porté par les auteurs de ce courant républicain à l'Antiquité, modèle selon eux de régime constitutionnel garant de la liberté. Le républicanisme passa entre ces deux périodes d'une critique de la monarchie à une critique de son caractère absolutiste (Hyard, 2003, p.89), puis à une critique à l'encontre de l'oligarchie Whig qui était au pouvoir (Skinner, 1997, p.20).

1.2.3 La crainte de la corruption

Parallèlement à la définition de la liberté, la philosophie républicaine porte une grande attention à la question de la « vertu » des citoyens. En effet, ceux-ci sont sensés avoir un sentiment public, et ne pas se soucier uniquement de leurs intérêts propres. Ceci est nécessaire compte tenu de l'importance accordée à la source de la loi, et afin que la société ne soit assujettie à une domination extérieure à elle-même²¹. Cette conception de la liberté attachée au citoyen vertueux repose en outre sur des attributs et fonctions particulières de celui-ci, comme le port d'armes en vue de défendre la cité, privilégié par rapport aux armées de métier. De plus, la figure du citoyen propriétaire et indépendant se pose comme condition centrale de la jouissance de la liberté²².

de la constitution (Couronne, chambre des communes, ou des « lords »), et donc le type de régime qui lui correspond (Hume, 1777, p.64-72).

20 « Ce projet était inclus dans l'idéal antique du gouvernement mixte, où les différents secteurs de la population étaient représentés, et où le pouvoir était donné pour partie à tel corps de représentants – par exemple à une chambre basse – et pour partie à telle autre » (*ibid*).

21 « The so-called civic humanism paradigm [...] makes its starting point a certain early modern articulation of the idea of virtue. In this sense, the term "virtue" referred not simply to morally desirable practices or the inner disposition of the self towards them, but to the practice of citizenship in the classical or Graeco-Roman sense of that term » (Pocock, 1986, p.235).

22 « To qualify for equality and citizenship, the individual must be master of his own household, proprietor along with his equals of the only arms permitted to be borne in wars which must be publicly undertaken, and possessor of property whose function was to bring him not profit and

D'une manière générale, la conception de la liberté, les vertus du citoyen qui lui sont nécessaires, ainsi que la revendication d'une constitution ancienne et déchuë, conduisent presque inévitablement les penseurs républicains à craindre et à critiquer ce que nous pourrions appeler « corruption ». Celle-ci, qui menace la liberté recouvre un double aspect, individuel et collectif. Individuelle, la corruption était conçue comme une perte de ces vertus de citoyen. Ceci explique la volonté du maintien de milices au lieu d'armées de métier pour protéger le pays. Ces dernières sont perçues autant comme la cause d'une perte des vertus martiales des citoyens, que comme un risque de domination sur le corps politique (Hyard, 2003, p.90). Les milices permettent, comme nous l'avons vu plus haut, au citoyen de mettre en œuvre de façon concrète sa fonction politique. Un autre facteur typique de corruption individuelle est le luxe, vice accusé de détourner les citoyens de leurs vertus morales au profit de la cupidité. La référence à la décadence puis à la chute de l'empire Romain repose également sur cette critique du luxe et de l'enrichissement : l'accès au pouvoir politique créant l'envie et la possibilité de s'enrichir, les dirigeants et les citoyens se seraient détournés de leur rôle politique initial pour se tourner vers la conquête de richesse et de puissance.

Collective, la corruption renvoyait ainsi à la décadence globale de la société, à l'éloignement grandissant du monde politique d'avec la constitution idéale et équilibrée. Typiquement, les « factions » (partis politiques, Église, etc.) étaient accusées d'empiéter sur les institutions, d'élargir leur influence sur elles afin de servir leurs propres intérêts particuliers. Il ne s'agit pas forcément de corruption au sens moderne du terme, où des hommes politiques ou fonctionnaires rendent secrètement service à des particuliers contre une rémunération monétaire occulte ou des services en nature (Hill, 2006, p.636-637). Ici, la corruption renvoie aux dérives du pouvoir, accusé de se rapprocher de l'absolutisme combattu par les républicains, ou bien tendant, par son fonctionnement, à ne bénéficier qu'à une catégorie de la population. Entrent dans ce cadre la critique l'influence de la couronne sur la chambre des Communes, mais également un mauvais équilibre politique entre les différentes classes qui la composent (Hyard, 2003, p.90). La corruption est alors une déviation par rapport à l'équilibre des pouvoirs et une perte de la liberté. Ces deux aspects de la corruption, individuel et collectif, sont bien entendu liés. Ainsi, « corruption was both a political condition and a moral affliction suffered by the citizenry at large » (Winch, 1978, p.30).

luxury, but independence and leisure » (Pocock, 1986, p.236).

1.3) Étendue historique du républicanisme

Nous avons mentionné au début de ce chapitre que la philosophie républicaine s'était développée parallèlement à celle issue, principalement, de Thomas Hobbes. Il convient dès lors de préciser quelle fût sa place dans le contexte intellectuel que nous nous proposons d'étudier dans les chapitres suivants, à savoir la toute fin du XVIIIème siècle.

Premièrement, on pourrait ranger dans la catégorie des « républicains », au sens où nous l'avons défini, beaucoup de philosophes et d'acteurs politiques des XVIIème et XVIIIème siècles. Ainsi, John Locke, lui-même souvent associé au « libéralisme possessif » et au contractualisme devant préserver les individus de l'interférence du souverain, partageait également des opinions républicaines (Pettit, 1999, p.135 ; p.216 ; p.267-268). Ceci illustre les relations et mélanges entre philosophies républicaine et jurisprudentielle qu'il partageait. Cette dernière remarque nous conduit directement à en formuler une deuxième sur ce point, relative à Adam Smith. En effet, une partie de notre étude visant à analyser l'écho républicain d'Adam Smith, nous devons dès lors nous arrêter sur la philosophie des Lumières Écossaises parmi lesquelles il fut depuis lors classé²³.

1.3.1 *Une apparente contradiction entre républicanisme et jurisprudence naturelle*

Un des éléments caractéristiques qui rassemblent les auteurs de ce courant Écossais, de David Hume (1711 – 1776) à Adam Smith en passant par Adam Ferguson (1723 – 1816) ou John Millar (1735 – 1801), pourrait être d'étudier le développement historique des sociétés sous l'angle de la « jurisprudence civile » ou « jurisprudence naturelle », c'est à dire par la compréhension empirique de la nature humaine en vue d'établir les principes institutionnels sur lesquels se basent relations sociales (Pocock, 1986, p.246). Adam Smith parle en effet d'une « theory of the general principles which ought to run through and be the foundation of the laws of all nations » (Smith, 1759, VII, iv, 37). Cet angle de lecture, et l'évolution institutionnelle expliquée par la « théorie des quatre étapes »²⁴ qui en découle, semblent de prime abord s'opposer au républicanisme (Pocock, 1986, p.243). La jurisprudence civile supposerait des institutions malléables et évolutives, issues notamment de manière non-intentionnelle des actions des agents, alors que le républicanisme se

23 Le choix entre les catégories d'« École Écossaise », de « Lumières Écossaises », ou de « tradition Écossaise » n'a que peu d'importance pour notre objet d'étude. Néanmoins, pour une discussion sur ce thème, nous pouvons renvoyer à Dow & al. (1997)

24 Sur ce point, voir le chapitre 2 de ce mémoire, p.41-43.

baserait sur un modèle à établir définitivement²⁵.

Il en est de même pour les traits de personnalité des individus, qui, bien que permettant de définir un critère général et non-contingent de règles de justice de par la constance de la nature humaine, sont supposés évoluer au cours du temps et être influencés par les institutions (Evensky, 2001, p.504). Ainsi, au sein de ce courant d'idées, les relations commerciales bénéficient d'une attention particulière, aux dépens de la participation citoyenne²⁶.

Ainsi, les philosophes Écossais se situent dans la lignée d'autres auteurs du XVIIIème siècle, comme Montesquieu (1689 – 1755), étudiant les effets du commerce sur les institutions politiques et les mœurs des individus. Il se déploie alors un changement d'optique, délaissant l'étude des gouvernements et des structures politiques légales organisées pour privilégier les mouvements et activités de la société civile. Au nombre de ceux-ci figure bien entendu le commerce, perçu comme l'essence nouvelle des relations sociales, lesquelles s'autonomiseraient vis-à-vis de l'action du gouvernement et de l'État. A ce titre, Smith distinguerait la « société » et la « politique », la première étant l'espace de la poursuite par les individus de leurs activités pour leur préservation, la seconde étant chargée d'influencer la distribution des pouvoirs pour cette préservation (Cropsey, 1957, p.58).

Ce courant de pensée partage également l'idée d'un possible de maintien de la société sans considérer la vertu des individus comme condition préalable. Dans ce cadre, la vertu des citoyens exposée dans la section précédente doit être comprise comme une prise en considération de l'intérêt général et la connaissance par les individus des effets de leurs actions en vue de celui-ci. Ce n'est pas ce qui caractérise l'approche des Écossais. L'enrichissement individuel n'est pas pensé par la jurisprudence naturelle comme un obstacle à la vertu, et n'est donc pas contradictoire avec le maintien du lien social. Adam Smith s'inscrit dans cette rupture avec les acceptions plus classiques de la vertu que nous avons mentionné dans la section précédente. Ainsi, la *Richesse des Nations* serait une tentative de réponse à « deux questions de la philosophie morale et politique », à savoir « comment des individus qui ne recherchent pas le bien commun, ne serait-ce que qu'ils ignorent en quoi il consiste, peuvent néanmoins coexister et former une société » et « si

25 « History in the civic paradigm was understood, not as an account of the unintended consequences of private interests, but as the struggle of civic institutions of republican self-government to survive the cycle of corruption initiated by the republic meeting its *fortuna* » (Hont & Ignatieff, 1986, p.44).

26 « [...] republican citizenship was no more than a crucial episode; a moment from the transition from agriculture to merchandize when propertied independence made possible the growth of patriot virtue, but, at the same moment, of commercial relationships which might all too easily corrupt it » (Pocock, 1986, p.243).

l'intérêt général suppose la vertu de chacun » (Diatkine, 1991, p.17). Ainsi, il ne comprend pas la vertu comme une fonction utilitaire et technique, mais comme un jugement moral (Biziou, 2003, p.217). Tout l'intérêt de ses écrits sera de montrer que le jugement moral et la concurrence constituent le ciment du lien social. Ainsi, Smith affirme qu'une société de marchands peut se reproduire sans que les hommes ne soient vertueux (Smith, 1759, II, ii, 3, 1-2). Par exemple, si le luxe est traditionnellement condamné par les « républicains », il est traité différemment par Smith. Le luxe est pour lui un pur ornement, qui bien que recherché par de nombreux agents, ne constitue pas un problème en soi. Smith ne partage pas les critiques républicaines de l'enrichissement individuel²⁷.

1.3.2 *Des croisements historiographiques néanmoins possibles*

Adam Smith et les Lumières Écossaises ne sont cependant pas étrangers pour autant aux problématiques soulevées par la philosophe républicaine. En effet, l'une des caractéristiques des études historiographiques de Pocock ou de Skinner est d'analyser la philosophie politique sous l'angle du langage et ainsi de comparer le sens accordé aux mots entre écoles de pensée et périodes différentes. L'existence d'une communauté de langage, d'une sémantique partagée, leur permet ainsi de définir des courants politiques²⁸. Par exemple, nous venons de voir que la « vertu », la « corruption » pouvaient opposer républicanisme et jurisprudence naturelle. Cependant, le propre de notre mémoire est de proposer une contextualisation historique des problématiques, et partant, nous devons aller au delà des *mots* eux-mêmes pour étudier les *thèmes* et *méthodes* d'analyse qui seraient partagées par ces deux courants. Montrer que Smith partage ainsi une vision et des idéaux républicains, peut-être avec des mots différents, est alors notre objectif.

Tout d'abord, bien que minorant l'analyse des structures gouvernementales pour descendre dans les infrastructures sociales, Adam Smith unifie l'étude de la société commerciale et des principes de gouvernement. En ceci, il offre une vue nouvelle sur la

27 La question du luxe au XVIIIème siècle est très vaste, et nous ne pouvons en exposer tous les ressorts ici. La définition de ce que peut être le luxe, ou encore les manières de le critiquer, pouvaient être très différentes d'un auteur à l'autre en Grande-Bretagne, mais également en France où se développa la célèbre « querelle du luxe ». Néanmoins, si le luxe pouvait être critiqué au delà des cercles « républicains », nous pouvons nous accorder sur le fait que tous les « républicains » le considéraient comme néfaste. Pour un traitement approfondi de ce thème, nous pouvons renvoyer à Shovlin (2007).

28 Cette méthode définit ainsi ce que l'on appelle « École de Cambridge » (voir par exemple Skinner [1966]). Par exemple, Pocock (1975) définit une « tradition républicaine atlantique » couvrant la Grande-Bretagne et ce qui devint les États-Unis. Le fait que notre sujet ne traite que de la Grande-Bretagne est ainsi un argument supplémentaire pour nous distinguer de cette approche.

manière dont les sociétés sont constituées et gouvernées (Milgate & Stimson, 2009, p.50). Ceci n'est donc pas un abandon de l'étude de la politique en tant que telle, mais, comme nous l'avons dit, un changement d'optique. Ceci ne signifie pas que les thèmes républicains de liberté ou de « constitution » disparaissent : au contraire, nous allons voir qu'ils occupent une place importante dans l'analyse de Smith. Ainsi, son analyse du développement historique des sociétés permet de rendre compte de l'évolution de la « constitution » de l'État en termes de groupes sociaux dont les pouvoirs doivent se contrebalancer²⁹. La philosophie républicaine, si elle ne se base pas sur la même théorie de l'histoire que le jurisprudentialisme, pourrait tout de même éclairer de manière originale les questions relatives à la conduite de la politique par le législateur, ainsi qu'offrir un complément à l'analyse des évolutions institutionnelles³⁰

Nous savons de plus que les Écossais ne se désintéressent pas des facteurs qui pourraient les corrompre les vertus des individus. Au nombre de ces facteurs figure notamment la division du travail qui frappe les capacités mentales des travailleurs, qui, atténuées, pourraient éventuellement nuire à leur jugement politique. Ceci est souligné par Adam Ferguson, John Millar, ou encore Adam Smith, qui écrit que :

The man whose whole life is spent in performing a few simple operations, of which the effects too are, perhaps, always the same, or very nearly the same, has no occasion to exert his understanding, or to exercise his invention in finding out expedients for removing difficulties which never occur. He naturally loses, therefore, the habit of such exertion, and generally becomes as stupid and ignorant as it is possible for a human creature to become. The torpor of his mind renders him, not only incapable of relishing or bearing a part in any rational conversation, but of conceiving any generous, noble, or tender sentiment, and consequently of forming any just judgment concerning many even of the ordinary duties of private life. Of the great and extensive interests of his country, he is altogether incapable of judging; and unless very particular pains have been taken to render him otherwise, he is equally incapable of defending his country in war (Smith, 1776, V, i, f, ii).

Il est possible d'entrevoir ici la perte de l'esprit public chez le travailleur soumis à des tâches répétitives, même si ceci ne constitue pas la préoccupation principale de l'auteur. Ce type d'activité entraîne ainsi une « corruption » des mœurs (Walraevens, 2011). La question de la corruption est donc également un thème considéré comme important pour les philosophes Écossais (Winch, 1978, p.82), même s'il ne renvoie pas toujours aux mêmes notions que chez les auteurs républicains (Hill, 2006, p.646). En effet, les premiers rompent avec la critique traditionnelle du luxe et de l'enrichissement perçu comme un vice,

29 Ceci sera l'objet d'une attention toute particulière dans notre troisième chapitre (voir notamment p.54-55).

30 Voir par exemple notre troisième chapitre, p.70-71.

puisqu'ils élaborent une économie politique montrant que l'enrichissement personnel n'est pas contradictoire avec la vertu, privée et publique. Toutefois, cette perméabilité à la question des vertus chez les Lumières Écossaises peut permettre de voir des interrelations entre républicanisme et jurisprudence naturelle à la fin du XVIIIème siècle, ce que reconnaît d'ailleurs Pocock (1986, p.245). En effet, ces deux courants philosophiques se traversent et ne sont pas mutuellement exclusifs, des auteurs pouvant employer le langage et la méthode de chacun d'eux. C'est pour cela qu'Adam Smith ne peut être considéré comme un républicain au sens strict : outre sa critique de certains *régimes* républicains, il employait la méthode de la jurisprudence civile, notamment dans ses cours de philosophie morale à Glasgow. De plus, s'il partageait les thèmes de la liberté et de la constitution, sa position vis-à-vis de la corruption est différente. Adam Smith n'est pas partisan de la lecture « Whig » de l'histoire de la Grande-Bretagne³¹, mais n'est sans aucun doute pas totalement étranger à cette philosophie.

En tant que philosophies et méthodes d'analyse de la société, la jurisprudence naturelle et le républicanisme se côtoyèrent lors de la période qui fait l'objet de notre mémoire (Haakonssen, 1981, p.32-33). Cependant, le républicanisme est au cours de celle-ci en perte de vitesse, si bien que la jurisprudence naturelle prit le pas sur lui à la fin du XVIIIème siècle et au tout début du siècle suivant (Pocock, 1986, p.245). Pettit (1999, p.64-73) souligne de son côté le rôle croissant de la philosophie utilitariste et de sa théorie de la liberté à la fin de ce siècle comme facteur du déclin du républicanisme. Jurisprudence naturelle et le républicanisme se sont donc croisés, mélangés et répondu jusqu'à la période que nous allons étudier dans ce mémoire.

*

* *

Le républicanisme est ainsi un courant philosophique et politique particulier qui embrassa les XVIIème et XVIIIème siècles. Il fut partagé au côté de la jurisprudence civile ou naturelle qui lui était parallèle à l'époque des Lumières Écossaises, et de nombreux philosophes, au premier rang desquels Adam Smith, exposaient leurs thèses à partir d'un syncrétisme des deux. Nous pourrions, en nous focalisant sur la typologie de la philosophie républicaine que nous avons effectuée dans ce chapitre, mettre l'accent sur les apports de ce courant de pensée, et comprendre ainsi des analyses faites par Adam Smith de la société de

31 C'est ce qui conduit Forbes (1975) à qualifier Smith de « Whig sceptique ».

son temps. Nous pourrons dès lors voir que sa critique du système mercantile est imbibée de républicanisme. Partant, nous pourrons comprendre son étude de la société sous un angle républicain, et percevoir la théorie politique qui sous-tend son système de la liberté naturelle. Toutes ceci illustrera la richesse de son économie politique. Nous pourrons grâce à cela interpréter la rupture qui s'opéra après la mort d'Adam Smith. Le chapitre suivant poursuit notre recherche en exposant l'analyse du développement économique et historique des sociétés selon Adam Smith, et sa critique du système mercantile qui en découle.

CHAPITRE 2 :

LE COURS DE L'OPULENCE ET LA CRITIQUE DU SYSTÈME MERCANTILE SELON ADAM SMITH

Le livre d'Adam Smith, la *Richesse des Nations*, est défini par son auteur lui-même comme une « violente attaque » contre « le système commercial de la Grande-Bretagne »³². En effet, cet ouvrage offre à la fois une analyse minutieuse du développement des sociétés commerciales, du fonctionnement relations marchandes et des ressorts de l'enrichissement individuel et collectif, mais constitue également une critique des politiques de son temps. Avant de voir en quoi consiste cette critique, arrêtons-nous sur l'analyse que fait Adam Smith du fonctionnement des économies marchandes. Nous n'allons pas exposer l'ensemble de ses analyses concernant l'évolution de celles-ci ou des systèmes institutionnels (comme les droits de propriété ou encore la monnaie) de façon exhaustive. Nous allons nous focaliser sur les éléments qui sont les plus pertinents pour notre présente recherche, c'est à dire ceux qui justifieront sa critique du système mercantile.

2.1) Les facteurs de l'enrichissement collectif

Adam Smith cherche à identifier les causes responsables de l'augmentation de la somme des valeurs échangeables dans une économie. Son but est de guider les politiques pour enrichir le peuple et le souverain (Smith, 1776, IV, intro, 1). Il analyse alors plusieurs facteurs responsables de l'enrichissement historique des sociétés. Ceux-ci lui permettent de rendre compte de la marche continue vers la richesse et l'opulence.

2.1.1 Les facteurs de croissance et de progrès

Ceux ci sont pourraient être ramenés à deux, à savoir la division du travail, et l'accumulation du capital. Nous allons analyser successivement ces facteurs, auxquels nous ajouterons l'emploi de travailleurs productifs qui est une conséquence du deuxième.

32 Lettre à Andreas Holt du 26 octobre 1780 (Smith, 1977, Lettre 208, p.251).

Premièrement, la division du travail est tenue responsable de l'accroissement des capacités de production et d'échange. *La Richesse des Nations* s'ouvre par une description de ce processus, notamment avec le fameux exemple de la manufacture d'épingles. Les sociétés où la division du travail est peu poussée sont caractérisées par leur pauvreté. Mais la spécialisation permet à chaque individu de produire plus que lorsqu'il était attelé à différentes tâches (*ibid*, I, i, 4). Ceci s'explique par les avantages de la division du travail : elle augmente la dextérité et donc la productivité des individus dans la tâche à laquelle ils sont attelés ; elle permet des gains de temps par la suppression du passage d'une activité à une autre ; elle permet l'invention de machines qui augmentent à leur tour la force productrice du travail (*ibid*, I, i, 5). Cette division du travail serait ainsi à l'origine de la création des différents métiers : « The separation of different trades and employments from one another, seems to have taken place, in consequence of this advantage » (*ibid*, I, i, 4). Les individus se trouvent par conséquent détenteurs d'un surplus qu'il sont désormais capables d'échanger. Ainsi, avec la division du travail naît l'échange marchand (*ibid*, I, iv, 1)³³.

Il faut également tenir compte de l'étendue du marché pour expliquer l'enrichissement des sociétés. Adam Smith explique que l'extension de la division du travail dépend de la taille du marché, c'est à dire de la capacité à échanger le surplus résultant de cette division du travail (*ibid*, I, iii, 1). Il faut donc prendre en compte la demande potentielle pour chaque produit, puisqu'elle détermine les avantages que l'on peut tirer de la spécialisation et de l'échange. Plus le marché pour un produit est étendu, plus la production de ce produit pourra, grâce à la division du travail, augmenter avant d'être vendue.

Deuxièmement, Adam Smith nous présente ce facteur nécessaire de l'enrichissement qu'est l'accumulation du capital. Ce n'est qu'à partir du livre II de *La Richesse des Nations* que nous comprenons son importance. Puisque, suite à la division du travail, chaque individu ne produit lui-même qu'une portion des richesses visant à satisfaire ses besoins, il doit se procurer par l'échange les produits des autres contre les siens (*ibid*, I, iv, 1). Or ceci n'est possible que lorsque sa propre production est terminée. On comprend alors que pour s'engager dans la spécialisation et la production, il doit pouvoir disposer des denrées qui lui seront nécessaires lors du cycle productif (*ibid*, II, intro, 2). Ainsi, « As the accumulation of stock must, in the nature of things, be previous to the division of labour, so labour can

33 Adam Smith peut donc employer le terme de « marchand » pour qualifier n'importe quel échangiste dans la division sociale du travail, qu'il soit travailleur ou détenteur de capitaux (Biziou, 2003, p.140). En effet, à ce niveau de son analyse, Adam Smith n'a pas encore introduit l'appropriation privée des capitaux et leur accumulation. Dans notre section consacrée au « système mercantile », nous emploierons le terme « marchands » pour qualifier les « marchands et manufacturiers », c'est à dire les détenteurs de capitaux.

be more and more subdivided in proportion only as stock is previously more and more accumulated » (*ibid*, II, intro, 3). Il faut cependant souligner que pour Adam Smith, « stock » ne signifie pas nécessairement « capital ». Ainsi, tout stock n'est pas nécessairement un capital³⁴. Le capital est constitué de cette part du stock accumulé par un individu qui est employée en vue de tirer un profit, par opposition à la part qui est réservée à sa consommation personnelle (*ibid*, II, i, 2). « The industry of the society can augment only in proportion as its capital augments, and its capital can augment only in proportion to what can be gradually saved out of its revenue » (*ibid*, IV, ii, 13) : il faut ainsi épargner pour accumuler du capital. L'accumulation du capital est donc nécessaire à la division du travail, qui permet à son tour la marche vers l'opulence.

Enfin, il faut tenir compte de l'emploi de travail productif. Pour cela, il nous faut nous arrêter sur la distinction qu'Adam Smith établit entre travail productif et travail improductif. Le premier est défini comme étant celui qui, par son activité contre laquelle il est rémunéré, permet de rapporter un profit. Autrement dit, le travail productif « adds to the value of the subject upon which it is bestowed [...] it produces a value » (*ibid*, II, iii, 1) : le travail, rémunéré contre un salaire, se « fixe » et se « réalise » dans un objet, lui ajoutant par là une valeur supplémentaire, et une fois vendu, permet de couvrir les coûts et de payer un profit à son propriétaire. Au contraire, le travail improductif ne crée pas de valeur supplémentaire et ne se fixe sur aucun objet, comme c'est le cas pour les services de domestiques par exemple (*ibid*, II, iii, 1). Sa production et sa consommation vont généralement de pair, puisqu'il ne crée pas de marchandise susceptible d'être vendue. Par conséquent, seul un travail productif, qui par la vente de son produit, couvre les coûts, et paye un profit permet d'augmenter les capacités productives du cycle suivant. En effet, le profit ainsi payé permet pour son propriétaire d'accumuler du capital, qui pourra servir à employer de nouveaux travailleurs par des avances accrues en salaires.

Cette distinction est importante, car, comme nous venons de le mentionner, elle conditionne la croissance de l'économie. Le but d'Adam Smith est de montrer que plus la part des travailleurs productifs dans l'emploi total est importante, plus l'économie marche vers l'opulence.

The annual produce of the land and labour of any nation can be increased in its value by no other means, but by increasing either the number of its productive labourers, or the productive powers of those labourers who had before been employed (*ibid*, II, iii, 32).

34 La traduction française de la *Richesse des Nations* par Germain Garnier a le défaut de traduire par « capital » les deux termes. Dans une relation salariale, le stock est un capital puisqu'il est avancé au travailleur par le marchand en vue d'un profit.

En effet, nous dit-il, le produit annuel total du pays peut se décomposer en salaires, profits et rentes, et tout revenu qu'un individu perçoit provient *in fine* de l'une de ces trois sources primaires de revenu (*ibid*, I, vi, 17). Dès lors, ce revenu total annuel étant limité à chaque période considérée, sa répartition et son utilisation entre emploi de travailleurs productifs et improductifs aura un impact sur le sentier de croissance. En effet, le produit se divise en deux parties : une sert à remplacer le capital existant (donc à remplacer les fonds existants et à en avancer de nouveaux), l'autre sert à payer un profit et une rente aux propriétaires respectifs du capital et de la terre (*ibid*, II, iii, 4). Alors que la première partie sert toujours à employer des travailleurs productifs (*ibid*, II, iii, 13), la deuxième ne l'implique pas nécessairement (*ibid*, II, iii, 5). La répartition respective entre capital et simple revenu est par conséquent importante : « The proportion between capital and revenue, therefore, seems every where to regulate the proportion between industry and idleness. Wherever capital predominates, industry prevails: wherever revenue, idleness » (*ibid*, II, iii, 13). Adam Smith en conclut que le taux de croissance de l'économie dépend du rapport entre le nombre de travailleurs productifs et le nombre total d'individus consommant le revenu national (*ibid*, II, iii, 3).

2.1.2 *Les différents stades*

Ces analyses de Smith se basent en grande partie sur l'observation des sociétés commerciales en plein essor au XVIIIème siècle. Cette marche vers l'opulence s'accompagne de grandes transformations au sein des sociétés, transformations qui sont autant la conséquence que la cause de cette opulence. Dans son argumentation, Adam Smith est amené à distinguer plusieurs stades que les sociétés traversent. Cependant, pour rendre compte du développement économique, il met en parallèle plusieurs oppositions, qu'il ne faut pas confondre. Ceci sera important pour la suite de notre étude.

Tout d'abord, Adam Smith oppose « l'état primitif » et « l'état avancé » des sociétés. Nous avons vu qu'avant que n'intervienne la division du travail, les sociétés sont relativement pauvres, et leur commerce n'est que peu, voire pas du tout développé. Ce n'est qu'avec la division du travail que naît l'échange. Ainsi, dans « l'état primitif », chaque travailleur possède un surplus qu'il échange et se paye un salaire à lui-même. Il s'agit d'un monde de travailleurs indépendants qui possèdent chacun leurs moyens de production. L'« état avancé » est quant à lui caractérisé par une appropriation de ce surplus et des moyens de production par une classe de possédants³⁵. L'existence nouvelle de propriétaires

35 On notera qu'Adam Smith ne se pose nullement la question des conditions historiques d'apparition

du capital conduit les travailleurs à devoir partager ce surplus issu de la division du travail en salaires et profits. Parallèlement, l'existence d'une classe de propriétaires terriens conduit à l'apparition de la rente. Ces deux derniers revenus, profits et rentes, viennent alors s'ajouter aux salaires dans le prix des marchandises produites.

As soon as stock has accumulated in the hands of particular persons, some of them will naturally employ it in setting to work industrious people, whom they will supply with materials and subsistence, in order to make a profit by the sale of their work, or by what their labour adds to the value of the materials. [...] The value which the workmen add to the materials, therefore, resolves itself in this case into two parts, of which the one pays their wages, the other the profits of their employer upon the whole stock of materials and wages which he advanced (*ibid*, I, vi, 5).

Il faut ajouter que si l'état primitif est caractérisé par la pauvreté³⁶, il est aussi relativement égalitaire, alors que l'état avancé fait naître de très fortes inégalités de revenu et de droits entre les différentes classes.

Compared, indeed, with the more extravagant luxury of the great, his [the very meanest person in a civilized country] accommodation must no doubt appear extremely simple and easy; and yet it may be true, perhaps, that the accommodation of an European prince does not always so much exceed that of an industrious and frugal peasant, as the accommodation of the latter exceeds that of many an African king, the absolute master of the lives and liberties of ten thousand naked savages (*ibid*, I, i, 11).

En d'autres termes, c'est parce que le système, bien qu'inégalitaire, peut profiter à tous par la multiplication des richesses, que les inégalités sont acceptables. L'individu le plus pauvre de l'état avancé est en effet plus riche que le plus riche des individus de l'état primitif.

Adam Smith expose également le développement graduel des sociétés par ce qui fut appelé « les quatre étapes ». Il décrit la marche vers l'opulence comme une succession de phases économiques qui se distinguent de par leurs systèmes institutionnels. A la chasse et la cueillette succède l'élevage, puis l'agriculture, puis le commerce. Cette évolution n'est pas contradictoire avec le passage entre « état primitif » et « état avancé », mais en est complémentaire. De plus, ces évolutions vont de pair avec une apparition, puis une complexification des prérogatives de l'État, notamment pour créer et assurer le respect des règles de droit (Biziou, 2003, p.151-154). Ces dernières s'établissent en partie par la

de cette classe de possédants.

36 Gilbert (1997, p.279) affirme cependant que dans les écrits d'Adam Smith, la pauvreté est définie en termes relatifs. Ainsi, « les temps primitifs » ne présenteraient pas de pauvreté dans ce sens puisque tous les individus auraient les mêmes conditions d'accès aux biens matériels. Nous pensons tout de même que les « temps primitifs » sont caractérisés par une pauvreté absolue. Voir Smith (1776, V, i, b, 7)

nécessité de faire respecter la propriété privée qui s'étend avec le développement économique. Elles seraient apparues petit à petit pour sécuriser les propriétés et ainsi permettre la marche vers l'opulence et la conservation du gouvernement. Cependant, bien qu'observable rétrospectivement, ceci n'était pas le but recherché au départ (*ibid*, p.153)³⁷.

Enfin, Adam Smith oppose le « système agricole », le « système mercantile » et le « système de la liberté naturelle ». Ces trois systèmes sont différents types de stades commerciaux, différentes configurations possibles des sociétés commerciales modernes. Leur analyse est l'objet de la section suivante.

2.2) La critique du système mercantile

Dans le livre IV de la *Richesse des Nations*, Adam Smith expose différents « systèmes d'économie politique », que sont le système agricole et le système mercantile. Nous ne nous intéresserons pas ici au premier, car il ne s'agirait que de « spéculations » n'ayant jamais été mises en place (Smith, 1776, IV, ix, 2), c'est pourquoi Adam Smith lui accorde moins d'importance. A partir de ce que nous avons exposé jusqu'ici, nous pouvons expliquer la critique qu'il formule du système mercantile. Cette critique possède un double aspect. Mais tout d'abord, une précision quant à la nature de ce système mercantile s'impose

2.2.1 Un système d'économie politique et une réalité historique

Le système mercantile est à la fois une doctrine et une réalité politique. Comme doctrine, nous pouvons l'assimiler à ce qui est aujourd'hui nommé « mercantilisme ». Lorsque Smith écrit *La Richesse des Nations*, il cherche à se démarquer de ses prédécesseurs. Ainsi, il s'oppose notamment à Thomas Mun, ou à James Steuart (1712 – 1780)³⁸. Selon lui, l'erreur de ses prédécesseurs réside dans la confusion entre richesse et monnaie (assimilée aux métaux précieux dont elle était faite)³⁹. Dans le Livre IV de son ouvrage, il critique ainsi cette doctrine visant à accumuler des réserves de monnaie au sein

37 Ce n'est qu'au stade commercial où l'État est développé que les institutions sont réglées en vue explicite de leur utilité (Biziou, 2003, p.153-n).

38 Dans sa lettre à William Pulteney en 1772, Adam Smith écrit : « I have the same opinion of Sir James Stewarts Book that you have. Without once mentioning it, I flatter myself, that every false principle in it, will meet with a clear and distinct confutation in mine » (Smith, 1977, Lettre 132, p.163-164).

39 Même si des recherches plus récentes ont pu montrer que les auteurs dits « mercantilistes » ne forment pas une catégorie homogène et que leurs écrits sont quelque peu caricaturés par Smith.

d'un pays, ce qui détourne « inutilement » « l'attention du gouvernement » (*ibid*, IV, i, 15). Cette accumulation serait réalisable, selon les auteurs à qui il s'oppose, par une balance commerciale excédentaire, ce qu'il considère impossible⁴⁰. Il résume alors la position des défenseurs du système mercantile comme telle :

The two principles being established, however, that wealth consisted in gold and silver, and that those metals could be brought into a country which had no mines only by the balance of trade, or by exporting to a greater value than it imported; it necessarily became the great object of political œconomy to diminish as much as possible the importation of foreign goods for home-consumption, and to increase as much as possible the exportation of the produce of domestick industry. Its two great engines for enriching the country, therefore, were restraints upon importation, and encouragements to exportation (*ibid*, IV, i, 35).

Dans ce cadre, Adam Smith critique également les monopoles et les privilèges exclusifs, car même s'ils ne relèvent pas directement de l'objectif de balance commerciale excédentaire, ils en découlent indirectement. En effet, en restreignant les importations de marchandises, un monopole peut être assuré à l'industrie nationale qui les produit (*ibid*, IV, ii, 1). Adam Smith fait d'ailleurs une critique des politiques menées en ce sens par Colbert (*ibid*, IV, ii, 38). Cependant, le système mercantile n'est pas uniquement d'une doctrine, ou une pratique découlant d'une doctrine. Selon Adam Smith, le système mercantile est également un produit de l'Histoire. En effet, il ne s'agit pas d'une simple politique erronée qui serait pratiquée de son temps et qu'une simple volonté éclairée pourrait supprimer. Le système mercantile est le résultat d'un long processus historique qui remonte à la chute de l'empire romain. Ainsi, avant d'exposer les principes de ce système dans le livre IV, Adam Smith expose dans le livre III l'évolution du « cours de l'opulence » en Europe depuis la chute de l'Empire romain.

Ce processus historique pourrait être rapidement résumé dans les termes suivants. La chute de Rome fut suivie par un repli des échanges commerciaux et une quasi-disparition des villes en Europe. Cet état quasi-autarcique aurait perduré jusqu'à la réapparition progressive de bourgs, facilitée par des faveurs politiques et fiscales des rois envers les bourgeois, pour contrer le pouvoir des seigneurs locaux⁴¹ (*ibid*, III, iii, 8). Parallèlement, la

40 Adam Smith se situe parmi ces auteurs qui partagent une conception de la richesse réelle, et non pas monétaire. Selon lui, on ne saurait détenir ou faire circuler une quantité d'or-monnaie plus grande que celle dont les agents ont besoin, puisque « The sole use of money is to circulate consumable goods » (Smith, 1776, II, iii, 23). Il conçoit dès lors une offre de monnaie endogène. Si les individus n'ont pas besoin de cette monnaie pour leur commerce, alors ils s'en débarrasseraient : « All the sanguinary laws of Spain and Portugal are not able to keep their gold and silver at home » (*ibid*, IV, i, 13).

41 Cette description de l'émergence de ce que Smith qualifie de « républiques indépendantes » fera l'objet d'un traitement particulier dans notre chapitre suivant (voir p.59-60).

reprise du commerce grâce aux manufactures des villes s'illustra par l'importation de produits de luxe, venus notamment d'Orient. Cette alliance d'intérêts entre rois et marchands, les premiers étant mus par la vanité (*ibid*, III, iii, 15), fut très fructueuse et permis aux localités de s'enrichir. Ces richesses furent dès lors investies dans les manufactures des villes, qui, à leur tour, générèrent un surplus qui put finalement être investi dans l'agriculture. Cependant, cet ordre de succession historique est l'inverse de ce que Smith appelle « cours naturel de l'opulence ».

The cultivation and improvement of the country [...] which affords subsistence, must, necessarily, be prior to the increase of the town, which furnishes only the means of conveniency and luxury. It is the surplus produce of the country only, or what is over and above the maintenance of the cultivators, that constitutes the subsistence of the town, which can therefore increase only with the increase of this surplus produce (*ibid*, III, i, 2).

En effet, la relation d'interdépendance entre campagnes et villes est au cœur de l'analyse de Smith dans sa description du cours de l'opulence. Les « inclinations naturelles de l'homme » (*ibid*, III, i, 3) le portent à suivre un ordre particulier dans les choix d'allocation de ses capitaux. Il est donc naturel que l'agriculture, produisant les biens de subsistance, se développe en première, avant que ne succèdent les développements des manufactures des villes, puis du commerce de transport et du commerce lointain. Or, nous avons vu que cette évolution n'est pas celle qui a prévalu dans l'histoire de l'Europe.

If human institutions had never thwarted those natural inclinations, the towns could no—where have increased beyond what the improvement and cultivation of the territory in which they were situated could support; till such time, at least, as the whole of that territory was compleatly cultivated and improved (*ibid*, III, i, 3, nous soulignons).

On voit alors que le système mercantile est l'aboutissement d'un processus historique de plusieurs siècles qui a favorisé les manufactures d'exportation et le commerce lointain aux dépens de l'agriculture. Ayant pris en considération ces éléments caractéristiques du système mercantile, nous pouvons à présent analyser les arguments avancés par Adam Smith pour le critiquer.

2.2.2 *L'inefficacité économique du système mercantile*

Le système mercantile est tout d'abord inefficace car il bloque, ou ralentit, les moteurs de la croissance et de l'enrichissement collectif. Or, nous l'avons vu, dans l'état avancé, les inégalités qui n'existaient pas dans les temps « rudes et primitifs » sont justifiées par la capacité d'enrichissement de tous. Cependant, certaines configurations des sociétés commerciales sont meilleures que d'autres pour arriver à ce résultat.

It is the great multiplication of the productions of all the different arts, in consequence of the division of labour, which occasions, *in a well-governed society*, that universal opulence which extends itself to the lowest ranks of the people (*ibid*, I, i, 10, nous soulignons).

Adam Smith s'opposait à la thèse des physiocrates consistant à affirmer qu'un seul ordre politique permettait d'atteindre l'équilibre et de reproduire les avances nécessaires au cycle productif. Il considère au contraire que plusieurs degrés de perfection sont possibles : « If a nation could not prosper without the enjoyment of perfect liberty and perfect justice, there is not in the world a nation which could ever have prospered » (*ibid*, IV, ix, 28). Ainsi, même s'il existe un idéal à atteindre, le système peut tout de même fonctionner dans une situation restant sous-optimale. Il n'existe pas un seul système possible, mais plusieurs systèmes dont l'efficacité est différente. Le système mercantile souffrant du défaut de ne pas favoriser le plein essor des capacités productives, la suppression de toutes les entraves au bon développement du commerce qui le caractérisent constitue alors l'objectif à atteindre. Nous allons examiner les uns après les autres, ces blocages dans le système.

Premièrement, le système mercantile bloque la gravitation des prix de marché autour des prix naturels, à cause des monopoles et des privilèges exclusifs. En effet, bien que des déviations « accidentelles » du prix de marché puissent survenir dans quelques circonstances et pour une durée limitée (*ibid*, I, vii, 15), ces organisations productives peuvent, par leur situation privilégiée accordée par l'État, fixer leurs prix et décider unilatéralement de la quantité à amener sur le marché. Ce faisant, elle induisent une distorsion durable dans la formation des prix de marché. En effet, alors qu'une correcte gravitation des prix doit permettre aux capitaux, par le biais de la concurrence, de s'investir dans les activités les plus rentables, et ainsi de participer à la péréquation des taux de profit entre secteurs, la restriction de la concurrence empêche ce processus. Tant les salaires que les profits sont souvent maintenus artificiellement au dessus de leur niveau naturel, à cause de la trop faible quantité produite ou par une fixation arbitraire de leur niveau. Les statuts de monopoles ou les privilèges empêchent que de nouveaux capitaux, attirés par les perspectives de profits élevés, ne viennent s'investir, ou encore que des travailleurs, attirés par les hauts salaires, ne viennent offrir leur travail dans ce secteur. En définitive, les monopoles et privilèges entraînent une mauvaise allocation des facteurs de production.

De plus, ces statuts limitent l'étendue du marché. En effet, ils empêchent aux produits de trouver naturellement leurs débouchés, c'est à dire d'aller là où il existe une demande effective correspondante. Au contraire, la liberté d'importation et d'exportation permettrait à cette allocation d'opérer, car dans ce cas,

[...] the narrowness of the home market does not hinder the division of labour in any particular branch of art or manufacture from being carried to the highest perfection. By opening a more

extensive market for whatever part of the produce of their labour may exceed the home consumption, it encourages them to improve its productive powers, and to augment its annual produce to the utmost, and thereby to increase the real revenue and wealth of the society (*ibid*, IV, i, 31).

Un autre exemple de mauvaise allocation des facteurs de production pourrait être celui des lois de *primogéniture*, c'est à dire celles qui limitent le droit succession des terrains aux aînés masculins, qui plus est au sein des familles aristocrates, qui sont donc déjà des propriétaires terriens. En outre, ces propriétaires n'étant par nature pas enclins à cultiver la terre, de grands terrains furent donc, au travers des siècles, accaparés par une minorité, alors qu'ils auraient pu être divisés, de sorte à être cultivés (*ibid*, III, ii, 7).

Deuxièmement, le système mercantile, par inversion du cours naturel, favorise les secteurs à faible intensité en travail productif, donc à faible potentiel de croissance. Adam Smith distingue quatre secteurs dans lesquels le capital peut s'investir : l'agriculture, le secteur de production des produits manufacturés, celui du commerce de gros, et enfin celui du commerce de détail (*ibid*, II, v, 3). Il veut démontrer que les intensités d'emploi, c'est à dire les rapports en travail productif par unité de capital, sont les plus élevés dans l'agriculture : « No equal capital puts into motion a greater quantity of productive labour than that of the farmer » (*ibid*, II, v, 12). Ces quantités de travail productif décroissent à mesure que l'on analyse ces secteurs dans l'ordre exposé ci-dessus (*ibid*, II, v, 8). Comme nous l'avons vu, le système mercantile a d'abord, dans son développement historique, favorisé le commerce lointain, et ce n'est qu'en dernière instance seulement les profits ne furent investis dans le secteur agricole. Or, si l'ordre naturel avait été respecté, l'agriculture aurait été favorisée, et cela aurait donc permis l'embauche d'un nombre de travailleurs productifs plus élevés que ce qui fut observé historiquement. L'enrichissement des sociétés aurait ainsi été plus rapide car la part de l'emploi productif dans l'emploi total aurait augmenté plus vite.

The general industry of the country [...] is certainly not employed to the greatest advantage, when it is thus directed towards an object which it can buy cheaper than it can make. [...] [Commodity] could, therefore, have been purchased with a part only of the commodities, or, what is the same thing, with a part only of the price of the commodities, which the industry employed by an equal capital, would have produced at home, *had it been left to follow its natural course* (*ibid*, IV, ii, 12, nous soulignons).

[...] In every period of [the society's] duration its whole capital and industry might still have been employed, though upon different objects, in the manner that was most advantageous at the time. In every period its revenue might have been the greatest which its capital could afford, and both capital and revenue *might have been augmented with the greatest possible rapidity* (*ibid*, IV, ii, 14, nous soulignons).

Nous pouvons renvoyer ici encore au lois de *primogéniture* qui empêchent la culture

de nombreux terrains. L'accès à ces derniers et leur culture permettrait ainsi de mettre en mouvement une quantité de capital non négligeable et permettrait d'augmenter la valeur échangeable du produit national annuel. L'absence de restrictions à la culture des terres est d'ailleurs un élément avancé par Adam Smith pour expliquer la croissance des treize colonies d'Amérique⁴².

Troisièmement, le système mercantile est caractérisé par des politiques économiques qui sont taillées par et pour les marchands. En effet, les protections commerciales, et les monopoles qui en découlent le plus souvent, sont mis en place car les marchands, conscients de leurs intérêts, influencent les membres du parlement pour qu'ils formulent et votent les lois les instaurant. Ainsi, «[merchants' and master manufacturers'] superiority over the country gentleman is, not so much in their knowledge of the publick interest, as in their having a better knowledge of their own interest than he has of his » (*ibid*, I, xi, p, 10). Or, nous explique Adam Smith, alors que l'intérêt des salariés et celui des propriétaires terriens sont liés à celui de la société (*ibid*, I, xi, p, 8-9), l'intérêt des marchands est presque toujours opposé à celui du public. Il s'agit de

[...] an order of men, whose interest is never exactly the same with that of the publick, who have generally an interest to deceive and even to oppress the publick, and who accordingly have, upon many occasions, both deceived and oppressed it (*ibid*, I, xi, p, 10).

Ainsi, dans des nations où le taux de croissance est positif et élevé, les salaires et les rentes progressent dans le même sens, alors que dans les nations où la croissance est faible, voire négative, le taux de profit est élevé (*ibid*). Les politiques mercantiles sont donc inefficaces car elles institutionnalisent les intérêts des marchands, qui sont contradictoires avec ceux de la société : leur intérêt est de restreindre le nombre de vendeurs concurrents et d'accroître le marché pour trouver plus d'acheteurs, et ainsi accroître leurs prix et leurs profits (*ibid*)⁴³. C'est donc sur une base politique, et non strictement économique, que Smith définit un monopole. Les marchands, en étant à la source d'un système commercial qui leur convient et qui les sert, mineraient donc le potentiel de croissance de la société, car des législations contraires à l'intérêt public encadreraient le système économique. Dans ce contexte, il convient dès lors de « combattre » ces propositions (*ibid*, IV, ii, 43) et les analyses « absurdes » et « fausses » sur lesquelles elles sont basées (*ibid*, IV, iii, c, 2).

42 Nous reviendrons au chapitre suivant sur la question de l'accès aux terres, qui dépasse selon nous la simple question d'efficacité économique, pour rejoindre celle de l'autonomie républicaine (voir p.66-68).

43 Cet intérêt contradictoire sera donc au cœur de la critique qu'adressera Smith au pouvoir politique des marchands. Nous illustrerons ceci dans le chapitre 4 à propos de la Compagnie des Indes Orientales (voir p.88 & sq).

2.2.3 L'injustice du système mercantile

Adam Smith critique donc le système mercantile pour son inefficacité au regard de l'objectif d'augmentation du revenu du peuple et du souverain. Il le critique également sous l'angle de la jurisprudence. En effet, dans la *Richesse des Nations*, « l'arrière-plan jurisprudentiel est manifeste, à partir duquel on peut évaluer l'action humaine selon la justice naturelle » (Haakonssen, 1981, p.203-204). Il ne s'agit donc pas de dire que Smith s'indigne (ce n'est pas le cas), mais qu'il compare le droit positif réglant le système mercantile avec les principes de jurisprudence naturelle qui sont la base morale de la justice. En effet, le premier ne correspond pas toujours au jugement du spectateur impartial (Biziou, 2003, p156-157), lequel est le pivot de ce système de moralité. Dans la *Théorie des Sentiments Moraux* (1759), Adam Smith entend expliquer les fondements du lien social par le mécanisme de *sympathie*, qui est la faculté de l'esprit humain de se mettre à la place d'autrui en imaginant les sentiments qu'il peut ressentir. Smith explique ainsi l'existence de la société comme la conséquence logique des liens de sentiments moraux entre individus. Pour produire un système de moralité général, il est cependant nécessaire d'introduire le spectateur impartial. Lors d'une relation avec autrui, nous imaginerions ainsi également ce qu'une tierce personne, en situation neutre de spectatrice, penserait de la situation au cours de laquelle nous sommes en interaction avec autrui. Cette impartialité est fondamentale pour que soit réalisée la justice dans les relations humaines, et c'est d'ailleurs « par une extension de la théorie du spectateur impartial au cas des préjudices [...] que Smith propose un fondement naturel de la justice et des moyens de la faire respecter » (Gautier, 1998, p.10).

Adam Smith, loin de prendre une posture de moraliste qui dicterait aux hommes la conduite à tenir, effectue une analyse des principes moraux tels qu'ils sont. Il décrit dès lors un écart entre ce système mercantile et la justice naturelle qui devrait fonder le système de la liberté naturelle⁴⁴. Des situations seraient ainsi caractérisées par une violation des droits naturels des individus. Les monopoles et les privilèges exclusifs, au premier rang desquels les corporations, empêchent la nécessaire mobilité des facteurs. Ainsi les travailleurs sont contraints, puisque, membres d'une corporation, ils y sont attachés statutairement, et extérieurs à celle-ci, ils ne peuvent venir y travailler librement. Cette rigidité de l'offre de travail est, de plus, renforcée par le *Settlement Act* qui oblige les travailleurs à résider dans

44 Par exemple, à propos des lois obligeant les fermiers à vendre eux-mêmes leur grain sans intermédiaire, ou interdisant aux manufacturiers d'être en même temps vendeurs, Smith déclare que « Both laws were evident violations of natural liberty, and therefore unjust; and they were both too as impolitick as they were unjust » (Smith, 1776, IV, v, b, 16).

un certain périmètre (souvent la paroisse) s'ils veulent souscrire aux droits qui leur sont accordés, telle la charité privée de l'Église. Ceci concourt à violer ce que Smith appelle le « droit de disposer de son travail ». L'injustice des corporations réside dès lors dans le fait que les travailleurs voient ce droit violé par l'encadrement de leur activité par les employeurs, par le fait que le produit leur appartient (Rothschild, 2001). En effet,

The property which every man has in his own labour [...] is the most sacred and inviolable. The patrimony of a poor man lies in the strength and dexterity of his hands; and to hinder him from employing this strength and dexterity in what manner he thinks proper without injury to his neighbour, is a plain violation of this most sacred property.[...] it hinders the one from working at what he thinks proper, so it hinders the others from employing whom they think proper (Smith, 1776, I, x, ii, 12).

Adam Smith propose dès lors de briser ces lois et ces statuts pour permettre à la justice de se réaliser :

Let the same *natural liberty of exercising what species of industry they please* be restored to all his majesty's subjects [...]; that is, break down the exclusive privileges of corporations, and repeal the statute of apprenticeship, both which are *real encroachments upon natural liberty*, and add to these the repeal of the law of settlements, so that a poor workman, when thrown out of employment either in one trade or in one place, may seek for it in another trade or in another place, without the fear either of a prosecution or of a removal, and neither the publick nor the individuals will suffer much more from the occasional disbanding some particular classes of manufacturers, than from that of soldiers (*ibid*, IV, ii, 42, nous soulignons).

De plus, comme nous l'avons vu, le système mercantile souffre de partialité : il favorise les manufactures des villes au détriment de l'agriculture ; il favorise les employeurs au détriment des salariés lors de l'élaboration des lois ; il favorise les marchands au détriment de la nation entière ; etc. Dans le cas de cette « propriété la plus sacrée et inviolable » du travail, l'injustice réside dans le fait que les travailleurs ne peuvent l'employer de la manière qu'ils veulent, c'est à dire au regard de ce qu'un spectateur impartial jugerait comme normal.

2.2.4 La nécessité du système de la liberté naturelle

Cette double critique du système mercantile, visant ses caractères inefficace et injuste, appellent donc à passer à ce que Smith nomme « système de la liberté naturelle ». Celui-ci, libéré des entraves au commerce, à la gravitation des prix et à la concurrence, doit permettre l'augmentation du produit national et de la richesse de tous, dans un cadre politique fondé en justice. La nécessité d'agir de manière impartiale revient au « législateur ». Celui-ci doit agir avec prudence pour rendre harmonieux le développement

économique et ne pas agir sans calcul lors de l'évolution vers le système de la liberté naturelle.

D'une manière générale, le système de la liberté naturelle ne doit favoriser aucune classe et laisser tous les agents libres sur les marchés. L'État impartial ne doit pas chercher à allouer les facteurs de production ni orienter l'industrie privée dans telle ou telle direction. En effet, chaque individu est capable d'employer lui-même son capital et de diriger son industrie là il sera le plus productif :

As every individual, therefore, endeavours as much as he can both to employ his capital in the support of domestick industry, and so to direct that industry that its produce may be of the greatest value; every individual necessarily labours to render the annual revenue of the society as great as he can. He generally, indeed, neither intends to promote the publick interest, nor knows how much he is promoting it. By preferring the support of domestick to that of foreign industry, he intends only his own security; and by directing that industry in such a manner as its produce may be of the greatest value, he intends only his own gain, and he is in this, as in many other cases, led by an invisible hand to promote an end which was no part of his intention. Nor is it always the worse for the society that it was no part of it. By pursuing his own interest he frequently promotes that of the society more effectually than when he really intends to promote it. I have never known much good done by those who affected to trade for the publick good. It is an affectation, indeed, not very common among merchants, and very few words need be employed in dissuading them from it (Smith, 1776, IV, ii, 9).

Il s'agit ici de la célèbre métaphore de la « main invisible », qui illustre l'idée que chaque individu est mieux placé que quiconque pour faire ses choix en matière économique. Le gouvernement ne saurait donc avoir une meilleure connaissance des intérêts des individus et du contexte dans lequel ils agissent (*ibid*, IV, v, b, 16).

Parallèlement à ces exigences d'efficacité économique et de justice, il est nécessaire, selon Smith, de passer au système de la liberté naturelle car le système mercantile engendre des troubles politiques. En effet, Adam Smith termine la *Richesse des Nations* par l'exposition du danger de la dette publique. Il rejoint son ami David Hume sur ce point. Sa critique du système mercantile vise d'une manière générale à la recherche de la conversation du corps politique lui-même. Ce n'est d'ailleurs pas sans raisons que la critique du système mercantile, dont l'expression ultime est le monopole colonial, conduit Adam Smith à clore la *Richesse des Nations* sur une proposition de réforme de l'Empire britannique pour conserver les colonies d'Amérique du Nord. Quelques mois après sa publication, les États-Unis d'Amérique déclaraient leur indépendance vis-à-vis de la couronne britannique. Nous voyons que les textes d'Adam Smith sont donc plus qu'une simple analyse abstraite du fonctionnement d'une économie commerciale : ils prennent éminemment partie contre les politiques de son temps.

*

* *

Nous venons de voir qu'Adam Smith situe l'objectif de la société dans l'enrichissement de tous, c'est à dire des individus des différentes classes et du souverain. L'économie politique doit donc analyser les moyens d'y parvenir. Dans cette optique, malgré une route historique et continue vers l'opulence, la sortie du système mercantile se révèle à ses yeux urgente pour répondre à cet objectif. Le système mercantile est un aboutissement historique. L'étude de l'influence des structures institutionnelles et politiques sur l'économie est donc primordiale pour comprendre les thèses d'Adam Smith. Ceci nous conduit à un double questionnement : quelle est précisément la nature de ces causes historiques et politiques ? Quelle relation établit-il entre structure politique et prospérité économique ? Adam Smith ne situe pas directement l'objectif de la société dans le développement de la liberté des individus, mais dans leur enrichissement. En effet, cette liberté n'est pas pour lui une fin en soi : elle s'est développée historiquement de façon concomitante au commerce. Cependant, ses écrits reflètent, et s'inscrivent profondément dans leur temps. Notre chapitre suivant tentera donc de contextualiser les résultats que nous venons d'exposer, en les mettant en rapport avec les thèmes politiques de la fin du XVIIIème siècle britannique. Nous chercherons à comprendre comment le système de la liberté naturelle peut être justifié par la philosophie républicaine, et, partant, comment cette dernière peut-être articulée à l'objectif final de la hausse des revenus.

CHAPITRE 3 :

LE SYSTÈME DE LA LIBERTÉ NATURELLE ET LE RÉPUBLICANISME

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le système mercantile bloque les ressorts de l'enrichissement individuel et collectif des Nations, lequel ne peut être poursuivi aussi efficacement que sous un régime de liberté du commerce où les agents privés, par leurs décisions isolées, concourent à l'opulence collective. Nous pouvons désormais tenter un rapprochement entre ce « système de la liberté naturelle » qu'Adam Smith appelle de ses vœux et la philosophie politique républicaine. Ainsi, comment l'enrichissement peut-il être atteint grâce à une configuration politique et économique particulière ? Quelles normes républicaines peut-on déceler dans les analyses d'Adam Smith à ce sujet ? Nous allons répondre à ces questions dans ce chapitre, en montrant tout d'abord comment le système de la liberté naturelle peut être compris par les principes mêmes du républicanisme. Nous apporterons ensuite quelques nuances à cette analyse.

3.1) Une lecture républicaine

Tout d'abord, nous allons voir qu'une analyse républicaine du système de la liberté naturelle peut comporter deux niveaux de lecture : premièrement, la philosophie républicaine peut-être perçue comme porteuse des fondements mêmes du système de la liberté naturelle, et serait donc une condition de l'opulence. Ensuite, elle pourrait justifier le système de la liberté naturelle en accueillant favorablement les résultats qu'il apporte. Nous allons, dans ce cadre, lire les arguments de Smith grâce à une variation autour des trois principaux éléments caractéristiques du républicanisme (la liberté ; la constitution qui la conditionne ; la corruption qui la menace). Nous pouvons ainsi dégager deux axes principaux, à savoir une notion d'équilibre des pouvoirs et d'impartialité, et les vertus de l'autonomie.

3.1.1 *Le républicanisme comme condition institutionnelle de l'opulence*

« Sous toutes les formes de gouvernement, un état peut prospérer; s'il est bien administré. On a vu des nations s'enrichir sous des monarques absolus ; on en a vu se ruiner sous des conseils populaires »

Jean-Baptiste Say (1803, p.7)

Le républicanisme peut se traduire par des arrangements institutionnels et une manière de conduire la politique de la Nation qui produisent des effets bénéfiques sur l'enrichissement individuel et collectif.

3.1.1.1 *La constitution impartiale*

Commençons par examiner la façon avec laquelle Adam Smith analyse le corps des sociétés, c'est à dire leur « constitution ». On trouve dans la *Théorie des Sentiments Moraux* des passages qui peuvent nous éclairer à ce sujet :

Every independent state is divided into many different orders and societies, each of which has its own particular powers, privileges, and immunities (Smith, 1759, VI, ii, 2, 7).

Upon the manner in which any state is divided into the different orders and societies which compose it, and upon the particular distribution which has been made of their respective powers, privileges, and immunities, depends, what is called, the constitution of that particular state (*ibid*, VI, ii, 2, 8).

Il serait aisé de voir dans n'importe quelle analyse d'une société une quelconque prise en considération de différents groupes d'individus qui coexistent : cependant, contrairement à ce qu'affirme Manent (1986, p.317-318), « l'élément de base » de la forme politique n'est pas pour Adam Smith l'individu, mais les classes sociales. On retrouve ici la représentation républicaine d'une « constitution », c'est à dire d'un tout qui dépasse les individus isolés, et dont les parties constituantes entrent en relation les unes avec les autres. Selon Adam Smith, chacune de celles-ci cherche à étendre ses pouvoirs et ses prérogatives, et tend ainsi à empiéter sur les autres :

Every individual is naturally more attached to his own particular order or society, than to any other. His own interest, his own vanity, the interest and vanity of many of his friends and companions, are commonly a good deal connected with it. He is ambitious to extend its privileges and immunities. He is zealous to defend them *against the encroachments of every other order or society* (Smith, 1759, VI, ii, 2, 7, nous soulignons).

Ces parties doivent dès lors se contrebaler, afin d'équilibrer la « constitution » et la société :

Upon the ability of each particular order or society to maintain its own powers, privileges, and immunities, against the encroachments of every other, depends *the stability of that particular constitution* (*ibid*, VI, ii, 2, 9, nous soulignons).

Il convient de noter qu'il ne s'agit pas forcément de types de pouvoirs (monarchique, aristocratique, ou démocratique), mais, comme nous l'avons déjà souligné, de l'équilibre entre forces politiques ou fractions de la totalité sociale⁴⁵. Celles-ci peuvent en effet être des classes politiques représentant une sorte de pouvoir. Ainsi, si Smith parle de l'instabilité du corps politique due à une mauvaise répartition du pouvoir entre le roi (« la tête ») et les seigneurs (« les membres inférieurs ») (Smith, 1776, III, iv, 9), la constitution peut représenter plus généralement les groupes sociaux qui la composent, comme nous allons le voir à l'instant.

L'équilibre entre classes est atteint par une dispersion du pouvoir et une politique impartiale. Ainsi le fondement de la stabilité de l'État est l'impartialité, qui est l'expression de l'égalité de traitement des individus et classes de la part du souverain (*ibid*, IV, viii, 30). Or, dans le système mercantile, cette égalité est rompue. En effet, une classe particulière, celle des marchands et manufacturiers, bénéficie du soutien de la loi qui lui confère un avantage structurel. Ainsi peuvent-ils bénéficier de protections commerciales ou de marchés réservés comme dans le cas des colonies. Mais ils peuvent également agir directement contre une autre classe de la société. Ainsi peuvent-ils s'entendre pour diminuer les salaires, alors que les coalitions de travailleurs sont interdites :

The masters, being fewer in number, can combine much more easily; and the law, besides, authorises, or at least does not prohibit their combinations, while it prohibits those of the workmen. We have no acts of parliament against combining to lower the price of work; but many against combining to raise it (*ibid*, I, viii, 12).

Par conséquent, les politiques du système mercantile, qui sont le fruit d'une partialité issue de pressions, principalement de la classe des marchands, et qui favorisent certaines classes au dépend des autres, induisent des « désordres » dans « la constitution de l'État » (*ibid*, IV, ii, 44). Ces privilèges permettent en outre à la classe en question d'« interférer sur une base arbitraire » (Pettit, 1999, p.243), c'est à dire de s'arroger un « pouvoir discrétionnaire » au sein même de l'État, en plaçant les autres dans une situation de subordination. En effet, ces dernières se trouvent ainsi sous la juridiction de la première, puisque, cette situation hiérarchique n'étant pas de leur ressort, elles ne peuvent influencer sur la norme qui les contraint. Les politiques du système mercantile sont le fruit de la volonté d'une classe et non de celle du corps politique dans son ensemble, qui se serait exprimée au

45 Voir le chapitre 1, p.29-30.

niveau global.

Or, il ne s'agit pas que d'un problème de principes, puisque ces mesures sont critiquées par Adam Smith pour leur injustice et leur inefficacité économique. Que le législateur arrête de légiférer pour l'intérêt des marchands doit ainsi permettre de retrouver les chemins de la prospérité. Nous en avons déjà donné de nombreux exemples dans le chapitre précédent, mais nous pouvons en donner d'autres. En effet, Adam Smith dénonce également des mesures commerciales qui, visant à favoriser d'autres classes, sont néfastes pour tous. Ainsi, il décrit des barrières douanières de rétorsion visant à protéger certaines catégories d'ouvriers, qui reviennent à imposer à tous une taxe sur les produits importés : « Every such law, therefore, imposes a real tax upon the whole country, not in favour of that particular class of workmen who were injured by our neighbours prohibition, but of some other class » (Smith, 1776, IV, ii, 39)⁴⁶.

Nous avons déjà vu que l'intérêt des marchands est, dans la plupart des cas, « contraire à celui du public »⁴⁷. Les marchands peuvent même, pour convaincre les législateurs de promulguer des lois allant dans cet intérêt particulier, aller jusqu'à déguiser leur intérêt particulier en intérêt collectif (*ibid*, I, xi, p, 10). Nous voyons donc que l'intérêt collectif ne peut pas être déduit d'un intérêt particulier ou de l'intérêt d'une classe particulière (Saberan, 2008, p.61). En d'autres termes, le système mercantile confond l'intérêt de la société avec les intérêts particuliers. Adam Smith nous dit que les marchands ne sont pas, et ne doivent pas être des faiseurs de lois :

[...] the mean rapacity, the monopolizing spirit of merchants and manufacturers, who neither are, nor ought to be the rulers of mankind, though it cannot perhaps be corrected, may very easily be prevented from disturbing the tranquillity of any body but themselves (Smith, 1776, IV, iii, c, 9).

Par conséquent la croissance de la production de richesses n'est jamais aussi efficacement atteinte que sous un régime d'égalité de traitement des parties. L'impartialité de la constitution et du législateur, figure que Smith distingue de « l'homme du système » (Smith 1759, VI, ii, 2, 17), est donc un élément caractéristique du système de la liberté naturelle et nécessaire pour atteindre l'opulence collective. L'intérêt public est atteint grâce à l'impartialité, tant des législateurs que du système dans son ensemble, par l'arrêt de cet empiétement des marchands sur les législateurs. Cette politique impartiale, qui ne doit favoriser aucune classe, ni aucun secteur d'activité, doit être guidée par « des principes généraux qui sont toujours identiques (Smith, 1776, IV, ii, 39).

46 En outre, nous pouvons préciser que les éditeurs soulignent dans ce chapitre que « Smith draws a distinction between policies based on partial interests and those which reflect national animosity ».

47 Voir le chapitre 2, p.48.

The legislature, were it possible that its deliberations could be always directed, not by the clamorous importunity of partial interests, but by an extensive view of the general good, ought upon this very account, perhaps, to be particularly careful neither to establish any new monopolies of this kind, nor to extend further those which are already established (*ibid*, IV, ii, 44).

L'enrichissement collectif est ainsi conditionné par un arrangement institutionnel qui doit chercher à dépasser les intérêts antagoniques, en les ménageant si nécessaire. On entrevoit alors le lien avec le républicanisme, dont Winch (1978, p.30) dit qu'il suppose la subordination de l'intérêt privé à l'intérêt public. De plus, les individus, sans calculer les retombées collectives de leurs actions, concourent à la prospérité générale. Dans l'emploi de leurs capitaux, le fait qu'ils privilégient l'industrie nationale au commerce lointain induit des retombées des plus bénéfiques pour le pays. Par le biais du travail productif, il y a donc un lien entre intérêt privé et intérêt général. On voit ainsi que dans ce cadre d'impartialité, l'initiative privée est acceptée et laissée à elle-même précisément car elle bénéficie *in fine* à tous. C'est cette nécessaire impartialité qui lie l'intérêt privé à l'intérêt collectif, par le biais de l'emploi de travail productif, qui sera négligée chez les économistes classiques postérieurs à Adam Smith⁴⁸.

Nous sommes donc enclins à suivre West (1976) lorsque, identifiant trois niveaux typiques de préconisation d'action politique dans les théories économiques, à savoir les niveaux « pré-constitutionnel » (hors des ressorts de la société politique institutionnalisée), « constitutionnel », et « post-constitutionnel » (simples lois, au sein d'une structure politique donnée), il affirme que la tâche idéale du législateur décrite par Adam Smith pour promouvoir le libre-échange s'effectue « au niveau constitutionnel » en proposant des « lois générales qui soutiennent la structure de base de la constitution » (p.528). D'une manière générale, le système de la liberté naturelle est atteint par un ré-agencement des rapports de pouvoirs, entre l'État et la société civile, au sein de la société civile, mais également entre l'État et ses colonies, comme nous le verrons plus loin. Nous voyons par conséquent que l'affirmation de Dugald Stewart selon laquelle Adam Smith ne se serait pas préoccupé de telles questions est erronée⁴⁹, et nous pouvons par là voir la différence

48 Citons, à titre d'exemple, McCulloch (1845, p.13), qui affirme que « So long as Dr. Smith confines himself to a statement of the advantages resulting from the freedom of industry [...] his principles and reasonings are equally sound and conclusive, but they are less so in other instances. He does not say that such branches of industry as are found to be most for the advantage of individuals are necessarily, at the same time, most for the advantages of the public. [...] *A state being nothing but a collection of individuals*, it follows that whatever is most advantageous to them individually *must* be so also to the collective body ; and it is obvious that the interest of the parties will always prevent them from engaging in manufactures and commerce unless when they yield as large profit, and are consequently as publicly beneficial, as agriculture » (nous soulignons).

49 Voir l'introduction, p.16.

d'approche entre ces deux philosophes Écossais. De même, nous nous opposons à Harpham (1984, p.771) lorsqu'il affirme que l'objectif de Smith n'est pas de réformer « the existing power structure ». Au contraire, son objectif est bel et bien de démontrer la nécessité d'une restructuration des pouvoirs politiques. Cette dernière est une condition tout à la fois de la croissance économique ainsi que du maintien de la société politique de son temps.

Il convient cependant de noter que les « constitutions » sont pour Adam Smith le fruit en grande partie non intentionnel d'un développement historique de la société, et non une institution légale. Pour comprendre la dimension constitutionnelle des propositions d'Adam Smith, il nous faut donc étudier l'histoire. C'est d'ailleurs parce que le système mercantile est un produit de l'histoire que l'étude du développement économique et politique peut fournir une justification du système de la liberté naturelle.

3.1.1.2 *L'autonomie, condition de l'enrichissement*

Nous avons jusqu'ici traité de la nécessité pour l'État de laisser les agents privés libres de leurs choix économiques, et de la représentation politique qui sous-tend une telle impartialité. Nous allons désormais montrer qu'à ceci s'ajoute une importance accordée à l'autonomie, prise dans son acception républicaine. Dans ce cadre, Smith est conduit à étudier l'influence des changements politiques et institutionnels au cours de l'histoire.

Mais tout d'abord, il convient de préciser un point important. On pourrait dire que la théorie de la justice d'Adam Smith vise à assurer à chacun les moyens de la jouissance ses droits en toute sécurité contre les préjudices⁵⁰ (Haakonssen, 1981, p.154). Ceci est en effet la base de ce que l'on nomme « justice commutative » (Hont & Ignatieff, 1986, p.43), dans sa théorie de la jurisprudence naturelle⁵¹. Mais dans notre objectif de comprendre le système de la liberté naturelle grâce à la philosophie républicaine, nous allons désormais montrer que cette capacité à jouir de ses droits en toute sécurité dépend des formes d'organisation de la cité et de l'autonomie qui en découle. Ainsi, cet accent placé sur le « droit à quelque chose », ou cette « capacité à jouir de cette chose », ne prendrait son sens

50 « [...] upon the impartial administration of justice depends the liberty of every individual, the sense which he has of his own security. » Il faudrait de plus une séparation des pouvoirs « In order to make every individual feel himself perfectly secure in the possession of every right which belongs to him » (Smith, 1776, V, i, b, 25)

51 Le point présent permet d'illustrer deux idées exposées dans notre premier chapitre : premièrement, nous comprenons ainsi que le républicanisme ne rejette théoriquement pas l'existence « d'interférences » sur les individus, mais qu'il met avant tout l'accent sur la liberté comme autonomie. Deuxièmement, transparait ici le carrefour philosophique entre républicanisme et jurisprudence naturelle auquel se situe Adam Smith.

que lorsqu'il serait mis en parallèle avec l'autonomie⁵². En effet, dans son exposé du développement historique des sociétés jusqu'au système mercantile, Adam Smith donne de nombreux exemples de lois ou de pratiques arbitraires qui empêchaient les individus de jouir de leurs droits en toute sécurité. La sortie progressive de cet état d'arbitraire fut dès lors conditionnée par le développement de l'autonomie. En effet, Adam Smith nous explique qu'au moment où il écrit la *Richesse des Nations*, « in the present state of Europe [...] small as well as great estates derive their security from the laws of their country » (Smith, 1776, III, ii, 6). La sécurité provient donc des lois, et c'est l'exposé de l'évolution historique de ce cadre légal qui permet de comprendre l'accent que Smith place sur l'autonomie.

Adam Smith analyse le développement et l'essor des villes en tant que « républiques indépendantes » au Moyen-Age (*ibid*, III, iii, 7). Ainsi, en parlant de l'émergence des « bourgs francs » (exemptés de bail envers les seigneurs), il décrit l'émancipation de la classe bourgeoise et l'avènement de sa « liberté » : « the principal attributes of villanage and slavery being thus taken away from them, they now, at least, became really free in our present sense of the word Freedom » (*ibid*, III, iii, 5). Les villes, par l'évolution juridique qui les mis progressivement hors du joug seigneurial, purent ainsi jouir avant les campagnes de cette autonomie, car ces dernières n'étaient pas concernées par ce processus : « But how servile soever may have been originally the condition of the inhabitants of the towns, it appears evidently, that they arrived at liberty and independency much earlier than the occupiers of land in the country » (*ibid*, III, iii, 3). En effet, cette émancipation de la classe bourgeoise des villes fut le fruit d'une sorte d'alliance entre celle-ci et le Roi, qui voulait établir un contre-pouvoir face aux Seigneurs :

The burghers naturally hated and feared the lords. The king hated and feared them too; but though perhaps he might despise, he had no reason either to hate or fear the burghers. Mutual interest, therefore, disposed them to support the king, and the king to support them against the lords. They were the enemies of his enemies, and it was his interest *to render them as secure and independent* of those enemies as he could. By granting them magistrates of their own, *the privilege of making bye-laws for their own government*, that of building walls for their own defence, and that of reducing all their inhabitants under a sort of military discipline, he gave them *all the means of security and independency* of the barons which it was in his power to bestow (*ibid*, III, iii, 8, nous soulignons).

Il importe ici de noter deux choses. Premièrement, la liberté nouvelle de la classe bourgeoise ne fut pas acquise par une diminution de l'empire de la loi, mais par une modification de sa source : n'étant plus soumise à l'arbitraire des Seigneurs et à leur bon

52 Concernant l'analyse de ce point, voir le chapitre 1, p.28.

vouloir, la bourgeoisie pouvait désormais, au sein de ses « républiques indépendantes », vivre sous sa propre norme en définissant des lois au sein de sa localité. La liberté dépend ainsi des formes de cité⁵³. Deuxièmement, cette liberté-autonomie est d'autant plus importante aux yeux de Smith qu'elle permet à ceux qui en jouissent de suivre la marche vers l'opulence, notamment par le biais de ce « désir d'améliorer leur sort » (Diatkine, 2007, p.47) :

[...] men in this defenceless state naturally content themselves with their necessary subsistence; because to acquire more might only tempt the injustice of their oppressors. On the contrary, *when they are secure of enjoying the fruits of their industry*, they naturally exert it to better their condition, and to acquire not only the necessaries, but the conveniencies and elegancies of life. That industry, therefore, which aims at something more than necessary subsistence, was established in cities long before it was commonly practised by the occupiers of land in the country. If in the hands of a poor cultivator, *oppressed with the servitude of villanage*, some little stock should accumulate, he would naturally conceal it with great care from his master, to whom it would otherwise have belonged, and take the first opportunity of running away to a town. The law was at that time so indulgent to the inhabitants of towns, and so desirous of diminishing the authority of the lords over those of the country, that if he could conceal himself there from the pursuit of his lord for a year, he was free for ever. (Smith, 1776, III, iii, 12, nous soulignons).

Ainsi, cette jouissance des « fruits de l'industrie » dépend-elle plus d'une autonomie au sens républicain que d'une protection contre des interférences extérieures. Étant assuré de ne pas être privé arbitrairement des fruits de son industrie, par la liberté dont il jouit en tant que membre d'un corps politique qui la conditionne, un individu peut se lancer en toute sécurité dans l'activité productive. Ce n'était pas le cas à l'époque féodale, où dans les campagnes « [the tenants at will] were not [...] capable of acquiring property. Whatever they acquired was acquired to their master, and he could take it from them at pleasure » (*ibid*, III, ii, 8). La liberté républicaine permet un développement des villes, puis des campagnes. Ainsi, même si « le cours naturel de l'opulence » est inversé par ce processus historique, on remarque que ces conditions politiques étaient nécessaires au développement économique (Winch, 1978, p.77). Parallèlement au cas des francs-bourgeois, l'arbitraire des taxes pris progressivement fin par leur collecte par les citoyens eux-mêmes (Smith, 1776, III, iii, 3), puis grâce à l'élection d'un corps de représentants pour les établir (*ibid*, III, i, 11 ; IV, vii, c, 51)⁵⁴. Cependant, il ne s'agit pas de dire que le développement économique

53 Comme en témoigne cette phrase : « *Order and good government, and along with them the liberty and security of individuals*, were, in this manner, established in cities at a time when the occupiers of land in the country were exposed to every sort of violence » (Smith, 1776, III, iii, 12, nous soulignons).

54 On remarquera que Smith reste critique quant à la représentativité réelle du corps législatif. Ces analyses seront reprises par des auteurs que nous étudierons dans le chapitre suivant : ils tiendront la

est incompatible avec une monarchie absolue, comme en témoignent les commentaires de Smith sur la France (*ibid*, I, xi, g, 25). Cette liberté républicaine a néanmoins accéléré le processus en permettant la quête d'enrichissement inscrite dans la nature humaine d'opérer pleinement⁵⁵.

De même, lorsque Smith écrit que le développement économique de l'Écosse ne démarra véritablement que suite à l'union avec l'Angleterre en 1707, il affirme que ceci fut le résultat d'une sorte de dispersion géographique de l'aristocratie qui siégeait au parlement local et n'accumulait pas de capital (*ibid*, II, iii, 12). De plus, celle-ci opprimait les habitants : « By the union with England, the middling and inferior ranks of people in Scotland gained a compleat deliverance from the power of an aristocracy which had always before oppressed them » (*ibid*, V, iii, 89). La fin de cette oppression alla de pair avec l'essor du pays. La critique du système mercantile ne saurait donc être uniquement une critique des marchands : le pouvoir de l'aristocratie est également vivement décrié, et nous avons vu que c'est d'abord la diminution du pouvoir proprement politique de cette classe qui ouvre des voies de progrès économique. On voit alors que le développement économique de l'Écosse est également le fruit de conditions politiques particulières.

Parallèlement à son exposé de l'histoire de l'Europe, Adam Smith analyse la situation politique des temps modernes, et notamment des colonies. Pour ce faire, il les compare aux colonies de l'antiquité. Ainsi, à propos des colonies de la Grèce antique, il affirme que

They had plenty of good land, and as they were altogether independent of the mother city, they were at liberty to manage their own affairs in the way that they judged was most suitable to their own interest (*ibid*, IV, vii, b, 4).

La situation aurait été différente dans les colonies de la Rome antique, celles-ci n'ayant en effet pas joui de cette indépendance vis-à-vis de leur métropole (*ibid*, IV, vii, b, 5). Ensuite, à propos des treize colonies d'Amérique du Nord de l'Empire britannique, Adam Smith explique que

In the plenty of good land, the European colonies established in America and the West Indies

même analyse quant à la nécessité de taxes non-arbitraires, mais concluront dans ce cas qu'une réforme électorale est absolument nécessaire.

55 On pourrait se demander si ce rôle joué par la liberté était également présent dans les écrits des Physiocrates. Ainsi, ils proposaient la mise en place d'assemblées provinciales pour gouverner le « royaume agricole », et la quête d'enrichissement par les individus usant de leur « liberté animale » peut faire penser aux écrits d'Adam Smith. Cependant, nous pensons que l'existence du « Despote légal », monarque absolu qui dirige ce « royaume agricole », est incompatible avec la conception républicaine de la liberté. De plus, bien que les Physiocrates s'opposaient à la définition hobbesienne de la liberté, ils ne suivaient pas la critique républicaine : selon eux, la jouissance des droits en toute sécurité dépend de la *connaissance* des lois de « l'ordre naturel » (Larrère, 1992, p.196-203). Je remercie Arnaud Orain d'avoir attiré mon attention sur ce point.

resemble, and even greatly surpass, those of antient Greece. In their dependency upon the mother state, they resemble those of ancient Rome; *but their great distance from Europe has in all of them alleviated more or less the effects of this dependency*. Their situation has placed them less in the view and less in the power of their mother country. In pursuing their interest their own way, their conduct has, upon many occasions, been over-looked, either because not known or not understood in Europe; and upon some occasions it has been fairly suffered and submitted to, because their distance rendered it difficult to restrain it (*ibid*, IV, vii, b, 6, nous soulignons).

Les treize colonies jouissent ainsi d'une situation particulière qui allège le poids des règlements imposés par la métropole, soumise aux principes mercantiles. Les colonies, grâce à la distance géographique qui les sépare de Londres, disposent d'une relative autonomie qui leur permet de suivre les voies de l'opulence et de l'accumulation du capital, sans être perturbées par des règlements arbitraires. Les individus peuvent ainsi choisir d'y investir leurs capitaux dans les branches qu'ils jugent les plus rentables. Ceci n'est cependant pas le cas en Grande-Bretagne, où le système mercantile moderne ne saurait être exempt d'arbitraire qui bride l'autonomie, de par sa partialité exposée aux points précédents. Adam Smith compare ainsi la situation des treize colonies à celle de la métropole : les premières seraient plus proches de l'idéal du système de la liberté naturelle, et montreraient ainsi la voie à suivre. Dans le cas présent, parallèlement à la suppression des lois de *primogéniture*, la promotion de l'autonomie républicaine vis-a-vis de la loi favoriserait l'essor économique.

Nous voyons donc qu'avec l'exposé de l'histoire du Moyen-Age d'une part, et par l'analyse de l'économie des colonies d'autre part, Adam Smith peut déduire des principes qui peuvent orienter le législateur à son époque. Favoriser la liberté et progresser dans l'impartialité sont dès lors deux moyens d'accélérer la création de richesses. Ces éléments furent respectivement mis en place sans soucis de leur fin en matière économique, mais leur étude rétrospective peut permettre de les ériger en principe d'action. En effet, ces actes politiques ne furent pas prévus à cette fin, et furent le fruit d'un contexte particulier, qui rétrospectivement seulement s'avère avoir produit des conséquences favorables au développement économique. On pourrait alors affirmer que le livre III de la *Richesse des Nations* vise à exposer les conséquences inattendues de ces virages politiques, qui se renforcèrent et aboutirent en *système* néfaste. Des restructurations politiques s'avèrent donc nécessaires pour dépasser leur propre limite, qui résulte de leur aboutissement en système mercantile. La progression historique de l'autonomie face aux Seigneurs doit ainsi être poursuivie face aux marchands⁵⁶.

56 L'extension possible de la notion de « constitution » dans les écrits d'Adam Smith nous permet ainsi de voir que la liberté qui en dépend est réalisée par arrêt de l'arbitraire, entre forces politiques, ou

Nous venons de voir que le républicanisme offre un ensemble de conditions logiquement et historiquement nécessaires au développement économique. La section suivante est consacrée à l'analyse républicaine des conséquences du système de la liberté naturelle.

3.1.2 Les principes républicains favorisés par le système de la liberté naturelle

Si la philosophie républicaine fournit un appui au système de la liberté naturelle en partageant ses fondements, qui permettent d'accélérer la création de richesses, cet état d'opulence crée en retour des situations socio-économiques qui seraient accueillies favorablement par la philosophie républicaine.

3.1.2.1 L'égalité au sein de l'État

Tout d'abord, et cela pouvait être perçu dès la définition de la « constitution » chez Adam Smith, le système de la liberté naturelle réalise l'objectif d'équilibre des pouvoirs entre parties grâce à l'impartialité du législateur. Ceci est donc tout à la fois une condition de l'opulence et un résultat des principes énoncés dans la *Richesse des Nations*. Ainsi, l'égalité de traitement est fondée en justice et constitue une sorte d'idéal à poursuivre dans la pratique :

That particular constitution is necessarily more or less altered, whenever any of its subordinate parts is either raised above or depressed below whatever had been its former rank and condition (Smith, 1759, VI, ii, 2, 9).

To hurt in any degree the interest of any one order of citizens, for no other purpose but to promote that of some other, is evidently contrary to that *justice and equality of treatment* which the sovereign owes to all the different orders of his subjects (Smith, 1776, IV, viii, 30, nous soulignons).

Il existerait comme un état d'origine, un état naturel des relations de pouvoir et de subordination entre les classes dont la société dévierait à cause des politiques mercantiles, que Smith appelle « *the established balance among the different orders and societies into which the state is divided* » (Smith, 1759, VI, ii, 2, 10, nous soulignons). Le système de la liberté naturelle permet ainsi de réaliser l'idéal politique d'impartialité. Adam Smith recommande sur ce point d'établir des changements graduels afin de ne pas trop heurter les

entre groupes sociaux.

groupes d'intérêts (Smith, 1776, IV, ii, 44)⁵⁷. Il décrit en effet le nécessaire esprit public du législateur qui doit dépasser les oppositions entre factions pour promouvoir, à ce niveau, « la tranquillité et le bonheur de ses citoyens » (Smith, 1759, VI, II, ii, 14). Il s'agit d'un idéal de justice à poursuivre, grâce auquel les actes du législateur peuvent être jugés, et non d'un modèle à implanter définitivement. Le système de la liberté naturelle permet en effet de réguler ces déséquilibres politiques et d'instaurer une harmonie entre les classes de la société, ainsi qu'entre les secteurs d'activité. Par exemple, à propos des mesures douanières de rétorsion, Adam Smith explique que « When there is no probability that any such repeal can be procured, it seems a bad method of compensating the injury done to certain classes of our people, to do another injury ourselves, not only to those classes, but to almost all the other classes of them » (Smith, 1776, IV, ii, 39).

Nous comprenons alors que l'État n'est pas qu'un simple outil de protection des propriétés ou de contrôle minimal qui s'exprime aujourd'hui dans l'expression de « l'État gendarme » cher au libéralisme économique. L'impartialité n'est pas uniquement efficace économiquement, mais bonne en soi. Ainsi, pour Adam Smith, l'État a également comme mission la préservation de la société en tant que telle, mission qui répond à ses objectifs propres et ne saurait donc être uniquement subordonnée à des impératifs économiques dictés en amont. Adam Smith critique en effet « those rancorous and virulent factions which are inseparable from small democracies, and which have so frequently divided the affections of their people, and disturbed the tranquillity of their governments, in their form so nearly democratical » (*ibid*, V, iii, 90). Mais cette lutte contre les groupes de pression dépasse celle entre factions qui pourrait voir le jour dans une démocratie. En effet, nous savons qu'il est difficile d'affirmer sans ambiguïtés que Smith était partisan d'un régime républicain. S'il aurait plutôt été favorable aux gouvernements mixtes, c'est par un souci général d'égalité entre les groupes sociaux pour préserver le corps même de la Nation⁵⁸. Simplement, l'impartialité du législateur envers les secteurs d'activité et les groupes sociaux peut renvoyer à la critique des factions de David Hume que nous avons mis en exergue dans notre premier chapitre, si l'on s'accorde sur le fait qu'elles peuvent être des

57 Nous pouvons par ailleurs noter qu'Adam Smith, dans le pragmatisme qui le caractérise lorsqu'il expose les moyens de réformer le système britannique, compare le système de la liberté naturelle à un « idéal », la totale liberté du commerce étant en effet sans doute aussi inatteignable que ne le serait vraisemblablement la république d' « Oceana » (Smith, 1776, IV, ii, 43). Cette référence renvoie au célèbre ouvrage du même nom de Harrington, publié en 1656.

58 « C'est donc d'abord une préoccupation d'ordre politique qui anime Adam Smith. Il s'agit de montrer qu'il est possible d'éviter qu'une classe particulière exerce une mainmise sur l'État, et lui interdise, par conséquent, d'assurer sa mission fondamentale : permettre l'existence de groupes d'intérêts différents » (Diatkine, 1991, p.16).

groupements d'intérêt⁵⁹. Le système de la liberté naturelle favoriserait ainsi la lutte républicaine contre les factions d'intérêt, mais pas contre toutes les factions potentielles. Le système mercantile renverrait donc à une corruption collective du système politique, en ce qu'il s'éloignerait de cet idéal. Cependant, étant un résultat historique, il n'est pas issu d'une corruption, qu'elle soit de type individuel (une corruption des mœurs) ou dans un sens plus moderne du terme.

3.1.2.2 *L'autonomie des individus*

Le système de la liberté naturelle favorise également, dans certains cas, l'autonomie individuelle. Adam Smith explique que l'essor des sociétés commerciales et la sortie des stades antérieurs permettent l'émancipation des individus, qui autrefois étaient soumis à des relations de servage par exemple⁶⁰. La sortie de l'époque féodale marqua l'arrêt de pratiques arbitraires, même si les temps contemporains ne sauraient être exempts, par exemple pour l'entretien public des routes (*ibid*, III, ii, 18). Au reste, avec l'avènement du commerce moderne, les relations de dépendance auraient eu tendance à disparaître :

In a country where there is no foreign commerce, nor any of the finer manufactures, a man of ten thousand a year cannot well employ his revenue in any other way than in maintaining, perhaps, a thousand families, who are all of them necessarily at his command. In the present state of Europe, a man of ten thousand a year can spend his whole revenue, and he generally does so, without directly maintaining twenty people, or being able to command more than ten footmen not worth the commanding. Indirectly, perhaps, he maintains as great or even a greater number of people than he could have done by the antient method of expence. [...] He generally contributes, however, but a very small proportion to that of each, [...]. Though he contributes, therefore, to the maintenance of them all, *they are all more or less independent of him*, because generally they can all be maintained without him (*ibid*, III, iv, 11, nous soulignons)⁶¹.

Ainsi, le commerce permettrait l'indépendance, pour ne pas dire l'émancipation individuelle. Les relations marchandes favoriseraient en quelque sorte la souveraineté de l'individu, qui, protégé de l'arbitraire, pourrait acheter et vendre sur les marchés.

Each tradesman or artificer derives his subsistence from the employment, not of one, but of a hundred or a thousand different customers. Though in some measure obliged to them all, therefore, he is not absolutely dependent upon any one of them (*ibid*, III, iv, 12).

59 Voir p.29.

60 Après avoir décrit l'insécurité économique du système féodal, Adam Smith affirme qu'à l'époque où il écrit, les fermiers ont succédé aux tenanciers, et « In England, therefore, the security of the tenant is equal to that of the proprietor » (Smith, 1776, III, ii, 14). Cependant, ces fermiers ont également dû accomplir à une certaine période des tâches arbitraires (*ibid*, III, ii, 17)

61 Voir également (Smith, 1776, V, i, b, 7).

L'indépendance, permise par la création de nouveaux métiers et de relations impersonnelles sur les marchés est également permise par une modification du comportement des aristocrates. Autrefois dépensant leur rente dans l'entretien de domestiques et de serviteurs placés sous leur dépendance, ils peuvent désormais acheter des biens de luxe (Smith, 1978, p.202).

Cependant, Adam Smith est conscient et critique du maintien de certains types de relations de dépendance, qui peuvent corrompre les mœurs (Winch, 1978, p.79), notamment celles qui caractérisent le rapport salarial (*ibid*, p.80 ; Fairlamb, 1996 ; Dellemotte & Walraevens, 2012, p.221-224)⁶². Il ne considère cependant pas cet état de fait comme une injustice à proprement parler (Dellemotte & Walraevens, 2012, p.215), mais comme une condition socio-économique qui existe de fait, et qu'il peut comparer à d'autres. Le système de la liberté naturelle offrirait dès lors une amélioration possible de la condition des travailleurs, et c'est que nous allons montrer ici.

Nous avons vu dans le chapitre 2 que les lois de *primogéniture* maintiennent de larges portions de terre dans un état non cultivé et hors d'accès au marché. La suppression de ce type de loi dans le système de la liberté naturelle doit alors libérer ces terres et ainsi permettre leur mise en culture⁶³. Or, dans les colonies d'Amérique, où il n'y a pas de grandes manufactures d'exportation, ni lois de *primogéniture*, les travailleurs peuvent devenir indépendants en accédant à des terres qu'ils peuvent exploiter. En effet, lorsqu'ils parviennent à accumuler un certain stock, ils préfèrent l'employer dans l'agriculture (*ibid*, III, i, 5). Ceci est d'ailleurs un élément expliquant le dynamisme de l'économie de ces colonies. Adam Smith décrit alors un processus d'achat de terres, d'emploi de travailleurs pour les cultiver, travailleurs qui à leur tour pourront acheter des terres vacantes, etc.

Every colonist gets more land than he can possibly cultivate. He has no rent, and scarce any taxes to pay. No landlord shares with him in its produce, and the share of the sovereign is commonly but a trifle. He has every motive to render as great as possible a produce, which is thus to be almost entirely his own. But his land is commonly so extensive, that with all his own industry, and with all the industry of other people whom he can get to employ, he can seldom make it produce the tenth part of what it is capable of producing. He is eager, therefore, to collect labourers from all quarters, and to reward them with the most liberal wages. But those liberal wages, joined to the plenty and cheapness of land, soon make those labourers leave him in order to become landlords themselves, and to reward, with equal liberality, other labourers, who soon leave them for the same reason that they left their first master (*ibid*, IV, vii, b, 2).

62 On remarquera que la dépendance décrite par Adam Smith est ici inhérente au rapport salarial lui-même, et n'est donc pas liée à la division technique du travail qui empêcherait les travailleurs de produire de façon indépendante (grâce à un « métier complet »). Ceci sera en revanche la position adoptée par Jean-Baptiste Say dans son *Traité d'économie politique* (1803).

63 Voir le chapitre 2, p.47-48.

Nous retrouvons ici l'incitation à produire permise par l'autonomie, dont nous avons traité dans la section précédente. Auparavant dans le texte, Adam Smith venait de souligner la possibilité d'indépendance permise par l'acquisition de terres dans les colonies de la Rome Antique. Ceci est également possible, dans une certaine mesure, dans les temps modernes, par la possibilité d'offrir son travail en concurrence : « though a poor man has no land of his own, if he has a little stock, he may either farm the lands of another, or he may carry on some little retail trade; and if he has no stock, he may find employment either as a country labourer, or as an artificer » (*ibid*, IV, vii, a, 3). L'agriculture offrirait cependant les meilleures conditions d'indépendance, et Adam Smith verrait alors dans l'accès à la terre une possibilité pour les travailleurs de se libérer des relations de dépendance salariale. Ainsi, décrivant le travail agricole dans sa généralité, il évoque l'indépendance qui caractérise celui-ci :

The capital of the landlord, [...] which is fixed in the improvement of his land, seems to be as well secured as the nature of human affairs can admit of. The beauty of the country besides, the pleasures of a country life, the tranquillity of mind which it promises, and *wherever the injustice of human laws does not disturb it, the independency which it really affords*, have charms that more or less attract every body; and as to cultivate the ground was the original destination of man, so in every stage of his existence he seems to retain a predilection for this primitive employment (*ibid*, III, i, 3, nous soulignons).

Ce travail est par ailleurs indépendant car les aristocrates ont cessé d'être les employeurs des campagnes, comme nous l'avons mentionné plus haut. De même, à propos de ces colons d'Amérique qui se reconvertissent dans l'agriculture par l'acquisition de terrains disponibles, Adam Smith décrit cette même quête d'indépendance :

From artificer he becomes planter, and neither the large wages nor the easy subsistence which that country affords to artificers, can bribe him rather to work for other people than for himself. He feels that an artificer is *the servant* of his customers, from whom he derives his subsistence; but that a planter who cultivates his own land, and derives his necessary subsistence from the labour of his own family, *is really a master, and independent of all the world* (*ibid*, III, i, 5, nous soulignons).

Dans les deux citations ci-dessus, nous remarquons en outre qu'Adam Smith met l'accent sur le caractère « réel » de l'indépendance, comme si celle qui avait émergé avec le système commercial, celle qu'il avait décrit auparavant, n'était qu'imparfaite, voire même illusoire. Cela renforce ainsi ce que nous avons mentionné plus haut concernant le maintien de la dépendance dans le rapport salarial. L'accumulation de capital dans l'agriculture permet à l'agriculteur de jouir de sa propre norme en entretenant ce capital sous ses yeux. L'exemple de l'agriculture pourrait également être perçu comme un moyen pour les travailleurs d'échapper aux conséquences délétères de la division du travail. Dans ce cas,

nous sommes encore conduits à nous opposer à Harpham (1984, p.766) qui affirme que Smith ne rechercherait pas les moyens d'une telle indépendance. En effet, bien que reconnaissant que le marché ne libère pas les individus de toutes formes de dépendance, Harpham semble passer totalement à côté du fait qu'Adam Smith laisse justement entrevoir des moyens d'y remédier.

Adam Smith prend ainsi les colonies d'Amérique du Nord à titre d'exemple, de direction à suivre. Nous pouvons prendre cette analyse comme la description d'un cadre idéal, puisque du point de vue de la Grande-Bretagne, (où contrairement à ses colonies, les grandes manufactures d'exportations existent), Smith appelle à l'abrogation des lois de *primogéniture* qui empêchent l'accès aux terres incultes, pour permettre à cette quête d'indépendance d'opérer. Même si Adam Smith ne considère par la vertu individuelle comme condition du maintien de la société, et qu'il ne lie pas directement citoyenneté politique et propriété terrienne, il établit ici tout de même un lien entre indépendance personnelle liée à la propriété terrienne, et vertu, puisque les mœurs des travailleurs seraient ainsi en partie préservées⁶⁴.

Nous venons de voir que la philosophie républicaine permet de rendre compte de la critique du système mercantile de la part d'Adam Smith et de son appel en faveur du système de la liberté naturelle. Sa justification de la liberté du commerce est ainsi liée à sa compréhension tout à la fois des ressorts politiques et économiques de la société. Nous allons désormais tirer des enseignements de cette approche.

3.2) Quelques nuances à l'interprétation républicaine

Nous allons tout d'abord nuancer quelque peu l'interprétation républicaine de l'appel de Smith en faveur du système de la liberté naturelle. Nous pouvons en souligner deux types : celles relevant des thèmes mêmes qui constituent le cœur de la philosophie républicaine, et celles relevant du statut du spectateur impartial dans la philosophie morale d'Adam Smith.

64 A propos de la philosophie républicaine, Harpham (1984, p.770) écrit en outre que « Landed property was perceived to be the foundation upon which an individual's civic personality was based because it enabled an individual to act autonomously and virtuously in public affairs. Significantly, Smith's discussion does not center around an analysis of the economic preconditions to effective citizenship, but around a discussion of the psychological ties that bind men together in all societies ». En voulant à raison distinguer Adam Smith des républicains sur la question de la vertu (voir notre premier chapitre, p.33-34), il évacue totalement certains aspects de ses écrits que nous tentons d'analyser ici.

3.2.1. Système mercantile ou système commercial ?

Il convient de distinguer avant tout les arguments de Smith qui relèvent d'une critique du système commercial de ceux qui relèvent d'une critique du système mercantile à proprement parler (Winch, 1978, p.81). Les éléments de critique du système mercantile ont déjà été exposés dans notre deuxième chapitre, ainsi que dans la première section de ce chapitre. La critique du système commercial pourrait comporter chez Smith la critique des effets délétères de la division du travail, ainsi que celle du maintien de certaines relations de dépendance salariale. De même, Smith critique la perte des valeurs martiales et de l'esprit civique des individus. Tous ces éléments de critique du système commercial sont partagés par la philosophie républicaine. Cependant, tous ne constituent pas pour Smith un argument en faveur du système de la liberté naturelle. En effet, les deux premiers (les effets délétères de la division du travail et le maintien de relations de dépendance salariale) ne constituent pas un argument décisif : si la sortie du système mercantile peut en atténuer les aspects les plus négatifs, elle ne les supprimerait pas complètement, car il s'agirait toujours d'un système commercial.

La perte des valeurs martiales et de l'esprit civique des individus tombe en dehors de la critique du système mercantile. Elle ne constitue en aucun cas un argument en faveur du système de la liberté naturelle. Dès lors, si le républicanisme apporte des éléments alimentant la critique smithienne du système mercantile, il peut également en apporter qui la dépassent. Ainsi, le système mercantile constitue certes une corruption collective du point de vue de l'impartialité nécessaire quant à la constitution de la société. Mais la corruption individuelle, ne constitue pas pour Smith un argument contre le système mercantile. Nous avons déjà mentionné le fait que la vertu civique individuelle n'est pas pour Smith une condition de maintien de la société, et que le système mercantile n'est pas issu d'une décadence des mœurs. Cette dernière remarque nous renvoie aux critiques républicaines du système commercial qui ne sont pas partagés par Smith, comme celle du luxe.

Il y a donc des arguments républicains contre la corruption qui ne sont pas partagés par Smith, notamment sur l'enrichissement qui corrompt les mœurs. Si Smith affirme qu'une situation de dépendance peut corrompre les mœurs, et que l'indépendance dans une certaine mesure permise aux travailleurs dans le système de la liberté naturelle peut les améliorer (Winch, 1978, p.79), il ne raisonne pas sur le même plan car ne traite pas dans ce cas du luxe. De plus, ces mœurs ne seraient qu'une conséquence positive, dans une certaine mesure fortuite, du système de la liberté naturelle, et non une condition d'opulence générale et de prospérité publique.

Il convient alors, pour résumer, de faire la part entre les arguments républicains qui justifient le passage au système de la liberté naturelle, et qui sont donc partagés par Adam Smith, et les arguments républicains qui constituent un rejet du système commercial que Smith ne partage pas – ou tout du moins, qu'il ne considère pas suffisants pour rejeter un système qui bénéficie à l'enrichissement de tous)⁶⁵.

Enfin, certaines critiques du système mercantile de la part d'Adam Smith ne relèvent pas d'arguments républicains. Ainsi, la gravitation entravée des prix peut-elle être perçue comme un argument extérieur à cette philosophie. De même, la distinction entre travail productif et improductif, et l'augmentation de la part du premier dans l'emploi total grâce à l'accumulation du capital sont des analyses théoriques qui ne peuvent être saisis par le républicanisme. Si le républicanisme permet de justifier, ou tout du moins comprendre le système de la liberté naturelle qui apparaît comme une nécessité, il ne peut embrasser toute l'analyse que fait Adam Smith.

3.2.2 Des relations entre le spectateur impartial et le républicanisme

Comme nous le savons, la philosophie morale d'Adam Smith est fondée sur le jugement du spectateur impartial⁶⁶. Or nous avons expliqué plus haut que le système de la liberté naturelle permettait d'accomplir un idéal républicain de justice, en instaurant un principe de balance des pouvoirs, qui s'exprimerait par l'impartialité de l'État. Sachant que des croisements entre la jurisprudence naturelle et le républicanisme sont possibles, comment pouvons-nous concilier ces deux points de vue ? L'action des marchands (au sens de détenteurs de capitaux), qui n'échappe pas au principe de jugement du spectateur impartial, est bonne en soi si elle est menée correctement. C'est pour cela que le système de la liberté naturelle doit les laisser agir sans leur accorder un avantage structurel. On voit que l'approbation du spectateur impartial ne peut se traduire par des lois en leur faveur, qui seraient donc partiales, et qu'il y a donc une différence analytique entre le jugement du spectateur impartial et les lois positives. Ces dernières, historiquement situées, peuvent dériver de ce qu'exigerait le premier. De même, ce refus de la partialité de la politique commerciale lue sous l'angle de la philosophie républicaine ne nous a pas conduit à une critique du rôle économique des marchands en tant que tels, mais à une critique de leur effets négatifs lorsque cette classe se mêle de l'élaboration des lois. Dès lors, l'écart entre lois positives et justice naturelle peut provenir d'un empiétement d'une partie sur le tout au

65 Cette ambivalence quant à l'enrichissement et la notion de corruption pourra également être retrouvée, dans une certaine mesure, chez des auteurs que nous étudierons dans le chapitre suivant.

66 Voir le chapitre 2, p.49-50.

sein de la constitution :

Sometimes what is called the constitution of the state, that is, the interest of the government; sometimes the interest of particular orders of men who tyrannize the government, warp the positive laws of the country from what natural justice would prescribe (Smith, 1759, VII, iv, 36).

Il faut alors que les lois tendent vers le jugement impartial, afin que le droit positif concorde avec la justice naturelle : « Every system of positive law may be regarded as a more or less imperfect attempt towards a system of natural jurisprudence, or towards an enumeration of the particular rules of justice » (*ibid*, VII, iv, 36). Mais est-ce à dire qu'une politique impartiale, dans une optique républicaine, conduirait nécessairement à légiférer en accord avec ce qu'exigerait la justice sympathique ? Nous sommes en effet face à deux critères de justice et d'idéaux qui semblent différents. Cependant, ils ne sont pas pour autant contradictoires. Pour Smith, le législateur est également soumis au jugement du spectateur impartial (Biziou, 2003, p.154-156). Nous pourrions ainsi envisager par là l'hypothèse selon laquelle l'idéal républicain serait inclus dans la philosophie morale d'Adam Smith. En effet, si l'on suit la logique de ses cours à Glasgow, la politique, tant dans ses aspects de théorie du droit et d'économie politique, est une branche de sa philosophie morale. De même, puisque la jurisprudence *naturelle* ne s'oppose en rien à l'emploi d'*artifices* (*ibid*, p.208), l'impartialité caractéristique du républicanisme, comme mode d'action politique réfléchi, peut très bien tendre vers celle du spectateur impartial. En effet, l'État serait apparu comme une continuation logique du principe d'autorité (*ibid*, p.153), et non sur la base d'une « constitution » républicaine immémoriale. Cependant, il finit par prendre une forme et par remplir des fonctions, qui, au stade considéré par Adam Smith et qui prévaut au moment où il écrit, peut-être dirigé selon des principes républicains. En effet, le principe de séparation des pouvoirs est advenu au stade de l'élevage et des bergers (*ibid*, p.155), et perdure ensuite en déterminant la manière de conduire la politique. Le républicanisme ne fournirait donc pas une représentation de l'État ou de la nation comme entités *sui generis*, mais une grille de lecture pertinente de leur évolution historique récente et des principes politiques qu'elles supposent de suivre. Parallèlement à la création de conditions favorables à la production de richesses, le républicanisme serait dès lors pour Smith une manière de *juger* la politique du souverain au regard de la séparation des pouvoirs. Ainsi, les principes républicains permettent de comprendre rétrospectivement le cadre institutionnel et historique qui a permis aux actions des hommes d'avoir des conséquences inattendues bénéfiques. L'analyse et la compréhension, sous un angle républicain, des transformations politiques du Moyen-Age ainsi que de la situation de son époque permettent à Smith d'en déduire, dans un second

temps, des principes généraux du fonctionnement des marchés en fonction des formes de gouvernement. C'est cette compréhension du passé qui permet à Smith de donner des principes de gouvernement à son système de la liberté naturelle⁶⁷.

*

* *

Dans ce chapitre, nous avons cherché à montrer comment la philosophie républicaine pouvait offrir un cadre cohérent pour comprendre sous un jour particulier la critique du système mercantile, ainsi que la nécessité du système de la liberté naturelle selon Adam Smith. Cette philosophie permet en effet d'envisager tout à la fois un cadre institutionnel créant les conditions optimales de l'opulence économique, ainsi qu'une justification des résultats du système de la liberté naturelle, qui créerait en effet des conditions socio-économiques compatibles avec l'idéal républicain. La philosophie républicaine articulée autour de la liberté comme autonomie, et de la « constitution » qui en est le moyen, rend compte des évolutions institutionnelles qui eurent lieu au Moyen-Age, ainsi que de la situation des colonies de l'Empire britannique moderne.

Smith lie ainsi profondément les conditions politiques et économiques nécessaires à l'enrichissement de tous. Si le système de la liberté naturelle a pour but l'opulence, et non directement la liberté, c'est précisément cette liberté, et donc les formes de la cité qui la conditionnent, qui permet cette opulence. Pour Smith, les formes de gouvernement ont donc une influence sur l'activité économique. Nous nous opposons donc à Hyard (2003, p.94) lorsqu'elle affirme que républicanisme et « libéralisme économique » sont contradictoires⁶⁸. Nous pouvons distinguer d'une part les évolutions politiques qui eurent lieu au Moyen-Age et qui eurent des conséquences non-intentionnelles sur l'enrichissement, et d'autre part les préconisations de changement de régime institutionnel

67 Biziou (2003, p.213-224) souligne à juste titre que les considérations d'utilité chez Smith ne sont qu'une « pensée seconde », et qu'elles ne constituent pas la justification première des jugements et des actes. L'analyse de Smith ne relève donc pas d'un « utilitarisme conséquentialiste ». Si l'on peut tout de même distinguer dans le système de la liberté naturelle des considérations d'utilité à la base de sa justification, la politique ne saurait s'y limiter à la préconisation de formes de gouvernement compatibles avec l'enrichissement, donc en fonction de leur utilité. Elle répond en effet à une logique interne qui lui est propre : assurer la coexistence des classes sociales dans un cadre de justice.

68 Elle est sans doute conduite à adopter cette position parce qu'elle ne voit le républicanisme que comme soutien d'un régime, et qu'elle ne traite que de thèmes politiques particuliers. Elle néglige donc la philosophie d'ensemble qu'il implique.

qui, à l'heure où écrit Smith, permettraient de fonder ce système de la liberté naturelle. Il a donc une place pour les modifications intentionnelles de l'ordre non-intentionnel qui prévaut sur les marchés.

C'est cet aspect de sa pensée qui sera critiqué par exemple par Jean-Baptiste Say, qui refusera de lier la prospérité économique avec les questions de gouvernement, lesquelles sont selon-lui extérieures au champ de réflexion de l'économie politique (Say, 1803, p.1-3). Ceci est également la position de Dugald Stewart. Il fut d'ailleurs sans doute celui qui transmet à Say, mais également aux économistes anglais du début du XIXème, ce rejet de la science de gouvernement par l'économie politique. Ces positions sont soulignées par Milgate & Stimson (1996), Depoortère (2008) et Kubo (2013). Cependant, cette littérature récente se focalise sur la science du gouvernement et néglige le rôle de la liberté politique des individus. Nous avons en effet dit de Stewart qu'il privilégiait en effet l'étude des simples lois : cependant, il rejette aussi les conséquences de l'autonomie des individus qui découle des lois :

The happiness of mankind depends, not on the share which the people possess, directly or indirectly, in the enactment of laws, but on the equity and expediency of the laws that are enacted (Stewart, 1793, p.54).

En effet, bien que reconnaissant que la liberté provient de la source de la loi (Stewart, 1799-1809, p.24), il affirme qu'elle n'est en rien une condition nécessaire à l'efficacité économique (*ibid*, p.23). En outre, Stewart reprend la distinction d'Edmund Burke entre ce que doit et ne doit pas prendre à sa charge la législation (*ibid*, p.16-17), et sera sur ce point lui-même repris par Jeremy Bentham avec ses « agenda » et « non-agenda » de l'État (Keynes, 1926, p.79 ; Collini & *al.*, 1983, p.95). La façon de traiter de l'action de l'État et du gouvernement dans la théorie économique au XIXème siècle sera donc différente de celle que nous avons mis à jour chez Smith.

L'analyse des formes de gouvernement et des rôles de l'État sous cet angle républicain n'est ainsi pas contradictoire avec sa philosophie morale du spectateur impartial ni avec la « théorie des quatre étapes ». Si les évolutions institutionnelles furent non-intentionnelles, c'est rétrospectivement que l'on peut voir qu'elle furent efficaces économiquement car compatible avec la philosophie républicaine. En retour, le système de la liberté naturelle permet d'assurer l'égalité entre classes et favorise l'indépendance des travailleurs grâce à l'accès à la terre, faisant ainsi de notre lecture républicaine un système cohérent. Nous voyons alors que l'appel de Smith en faveur du système de la liberté naturelle est basé sur une façon particulière de se représenter la société. S'inscrivant dans l'analyse de la forme convenable du gouvernement, son économie politique intègre la question des rapports de pouvoirs et de l'équilibre des puissances au sein d'un État, comme

le fait remarquer si justement Karl Polanyi.

Avec [...] [Adam Smith] se clôt une époque qui s'était ouverte avec les inventeurs de l'État, Thomas More et Machiavel, Luther et Calvin [...]. Il est vrai qu'Adam Smith a traité de la richesse matérielle comme d'un domaine d'étude distinct ; parce qu'il l'a fait avec un grand réalisme, il a fondé une science nouvelle, l'économie. Malgré tout, la richesse, pour lui, est purement et simplement un aspect de la vie de la collectivité, aux objectifs de laquelle elle demeure subordonnée ; c'est un attribut des nations luttant pour la vie dans l'histoire et elle ne peut en être dissociée. Pour lui, un des ensembles de conditions qui gouvernent la richesse des nations provient de l'état du pays tout entier, en progrès, stationnaire, ou sur le déclin ; un autre provient de la nécessité primordiale de la sécurité ainsi que des besoins de l'équilibre des puissances ; un autre encore est donné par la politique du gouvernement, qui favorise la ville ou la campagne, l'industrie ou l'agriculture ; partant, c'est seulement à l'intérieur d'une structure politique donnée qu'il juge possible de formuler la question de la richesse, par laquelle il entend, pour sa part, le bien être matériel du « grand corps du peuple ». [...] Pour lui, la sphère économique n'est pas encre soumise à des lois propres qui nous donnent un critère du bien et du mal (Polanyi, 1944, p.170-171).

Dans le prochain chapitre, nous allons voir dans quelle mesure un écho de cet aspect de la pensée de Smith peut être décelé chez des auteurs britanniques de la fin du XVIIIème siècle qui étaient liés, d'une manière ou d'un autre, à l'économie politique.

CHAPITRE 4 :

LES ÉCHOS D'UNE ÉCONOMIE POLITIQUE « RÉPUBLICAINE »

Les chapitres précédents nous ont permis de mettre en lumière une dimension politique des théories d'Adam Smith, notamment concernant sa justification de la liberté du commerce. En effet, le système de la liberté naturelle permet d'accélérer la création de richesses car il instaure un régime institutionnel qui permet de rendre efficaces les ressorts économiques et de rendre compatibles l'initiative privée et l'intérêt général. Nous allons désormais nous pencher sur la postérité éventuelle d'une telle analyse, notamment après la mort d'Adam Smith. Il est en effet possible de discerner un écho de ses écrits, chez des acteurs politiques qui l'ont lu, le citent parfois, et s'inscrivant dans la philosophie républicaine qui nous sert de fil conducteur. Dans ce chapitre, nous les qualifierons de « radicaux », de part l'importance qu'ils accordaient à la réforme du système électoral britannique. Afin de traiter des débats auxquels ils prirent part, nous avons dégagé deux axes principaux : la question de la liberté du commerce et de la régulation du marché pendant les épisodes de crise de la décennie 1790 d'une part, et le fondement politique de ces analyses d'autre part, nous permettant de comprendre une dimension de l'économie politique qui sera rapidement abandonnée à partir de cette époque.

4.1) La liberté du commerce en temps de crise

En Grande-Bretagne, la décennie 1790 fut marquée par deux séries d'événements majeurs : la guerre contre la France révolutionnaire et des crises alimentaires dues à un haut prix du grain et d'autres articles de première nécessité. Il convient d'analyser comment ces dernières ont pu être interprétées dans ce contexte. Ainsi, quelles causes furent identifiées ? Quels furent proposés ?

4.1.1 Les constats

Tout d'abord, les pénuries étaient à cette époque un sujet de débat important, notamment dans le champ politique où acteurs de tous bords s'interrogeaient sur les conditions de vie difficiles de la population, notamment en termes alimentaires, qui

s'offraient à leurs yeux. Cette section est consacrée à l'analyse de cette situation de la part d'acteurs de la frange « radicale » du champ politique.

4.1.1.1 *L'origine des pénuries*

A cette période, les pénuries de grain, le haut prix du blé et d'autres biens de première nécessité, étaient attribués en grande partie à la situation de guerre contre la France – qui conduisait à la fourniture de subsides aux troupes, ce qui diminuait les ressources au sein des frontières britanniques – ainsi qu'à d'autres facteurs économiques. Parmi ces derniers, on remarque que les *Corn Laws* étaient souvent invoquées comme une cause importante des troubles. D'une manière générale, les conséquences de régulations particulières des marchés étaient souvent dénoncées en fonction de la marchandise concernée.

Ainsi, John Thelwall, membre de la LCS, affirmait que les restrictions sur les importations et exportations de grain étaient une cause importante de la disette des années 1794-1796 (Thelwall, 1795, p.154). Il reprenait ainsi l'analyse répandue selon laquelle l'absence de liberté de circulation extérieure des marchandises empêche une stabilisation des prix, par exemple en permettant une baisse des prix en cas de mauvaises récoltes grâce à des importations. L'encadrement de la production et de la vente du pain fut également accusée d'accentuer la hausse de son prix. Ainsi, il existait l'« assize of bread and ale » qui fixait entre autres le prix, le poids et la composition du pain depuis le XIII^{ème} siècle. Des débats au Parlement en 1795 visèrent une réforme de cette mesure, en proposant d'élargir les types de farines et d'ingrédients autorisés à sa fabrication pour permettre de baisser les prix et d'utiliser la farine habituelle pour d'autres usages (PH, XXXII, p.235-238), sans succès⁶⁹,

Au milieu de la décennie 1790, de nombreux acteurs politiques dénoncèrent également l'existence d'intermédiaires dans les échanges qui tendraient à faire grimper les prix des marchandises. Il y aurait ainsi des stockeurs qui spéculeraient sur les prix, qu'ils soient de grands fermiers capables de stocker⁷⁰ ou bien des intermédiaires de métier. Dans le cas du bœuf, dont le prix devenait élevé à partir de 1795 et ce jusqu'en 1797, beaucoup de députés tinrent cette analyse (Willis, 1979 p.519), se référant aux principes de la concurrence énoncés par d'Adam Smith (*ibid*, p.520)⁷¹.

On distingue également une critique des monopoles exclusifs et des corporations,

69 L'« assize of bread » ne fut aboli définitivement qu'en 1863.

70 Le terme de « monopole » est dans ce cas à entendre au sens général d'un petit nombre de vendeurs, et non d'exclusivité du droit de produire accordé par la loi.

71 Voir la section suivante pour une discussion de ces positions, p.80-81.

dénoncés par la LCS dans quelques-uns de ses tracts. Ainsi, « Monopoly, stimulated by insatiable avarice, and uncontroled by those equitable laws which we might expect from EQUAL REPRESENTATION, frustrates the Beneficence of our Seasons, and forbids the industrious Poor, the immediate Necessaries of Life » (LCS, 26/10/1795, p.315). On retrouve dans ce cas la dénomination strictement politique du monopole qui se trouvait déjà dans les écrits de Smith.

Ce genre d'analyse était également tenu par Thelwall, qui critiquait le « monopole des terres », c'est à dire leur concentration dans les mains d'un petit nombre d'agents. Ceci conduirait à une augmentation des prix (Thelwall, 1795, p.193), ainsi qu'à une trop faible production agricole puisque une part des terres serait laissée inculte. Il dénonçait ainsi « the scandalous neglect which has occasioned on third of the land in this island, (taking England, Scotland and Wales, together) to remain in an uncultivated state » (*ibid*, p.154 ; p.175). Or, ces terres se trouvent être détenues par l'aristocratie :

What a shame that pensions, places and emoluments so immense, should be wasted upon a few worthless individuals, while so large a portion of the country lies useless, which, with a tythe of that money, might be converted into regions of plenty and population! (*ibid*, p.154).

Sa critique de l'état de l'agriculture en Grande-Bretagne est ainsi liée à une critique du rôle l'aristocratie, ce qui n'est pas sans rappeler la critique des lois de *primogéniture* de la part d'Adam Smith⁷².

4.1.1.2 *Une critique de la dépendance et de la charité*

Dans un contexte de hausse des prix et de pénuries de biens alimentaires, les revenus nominaux des travailleurs peuvent ne pas suffire pour se procurer les marchandises nécessaires. Ceci, qui équivaut à une diminution du salaire réel, entraîna à cette époque de larges pans de la population à avoir recours à la charité, notamment de l'Église, pour obtenir un revenu supplémentaire. Cette situation, qui équivaut à un non-choix pour les travailleurs puisqu'ils doivent se nourrir, fut dénoncée comme un lien de dépendance envers les organismes donateurs, et à travers ceux-ci, les riches. Toute cette période de troubles économiques et politiques verra donc s'affirmer une critique de la dépendance quasi-servile dans laquelle sont placés les travailleurs.

La critique de la charité revêtit deux aspects dans le contexte que nous étudions. D'une part, elle serait néfaste économiquement, car son aspect institutionnalisé entraînerait une mauvaise allocation des facteurs. En effet, par le statut des *Poor Laws*, pour bénéficier

72 Voir le chapitre 2, p.47, ainsi que le chapitre 3, p.66-67.

de la charité, un individu devait demeurer dans une paroisse déterminée et y travailler. La mobilité du travail était ainsi entravée puisque toute offre de main d'œuvre au delà de la paroisse en question entraînait la suspension du droit à la charité. Ce statut visait à lutter contre le vagabondage, et il entraîna des concentrations de main d'œuvre vers les paroisses des villes où la charité était plus généreuse. Au Parlement, le député East critiqua par exemple le fait que les travailleurs soient assignés à une paroisse alors qu'ils pourraient travailler ailleurs, « being forced from an honest, profitable livelihood to a state of bare dependent subsistence » (PH, XXX, p.1462), ce qui induit, de plus, des coûts importants et réduit la production du pays, « [...] deprived of the person's contributive share of labour, and the advantage to be derived from it » (*ibid*). Ce statut de la loi sur les pauvres fut également critiqué pour sa dés-incitation à l'effort dans le travail⁷³.

D'autre part, ces critiques des relations de dépendance vis-à-vis d'autrui sont un écho de la philosophie républicaine qui valorise le citoyen libre, autonome et vertueux. Charles James Fox était à cette époque la figure de proue de la frange radicale du parti Whig au Parlement. Il critiqua vivement en 1795 la précarité des travailleurs, qui « no longer [...] live by the produce of their labour [...]. The industrious poor are obliged to depend for subsistence on the supplies afforded by the charity of the rich » (PH, XXXII, p.240). A un autre moment, lors du débat concernant la loi proposée par Whitbread⁷⁴, il affirma que « It was not fitting in a free country that the great body of the people should depend on the charity of the rich » (*ibid*, p.701). Au cours du même débat, Martin avait affirmé que désormais « A labouring man could not live by the fruit of his labour alone, without being compelled to apply to the charity of the rich » (*ibid*, p.692). Dans ces propos, la liberté est perçue comme étant incompatible avec de telles situations socio-économiques de dépendance matérielle. De son côté, Thelwall critique également la charité qui « augmente la dépendance des rangs inférieurs de la société » (Thelwall, 1795, p.8).

Encore une fois, ces idées n'étaient pas étrangères à Adam Smith. Nous avons déjà vu dans le chapitre précédent que celui-ci accueillait favorablement le développement du commerce et la sortie du stade féodal puisqu'ils permettaient une relative émancipation de l'individu, à la fois politiquement et matériellement. Il est ainsi conduit logiquement à critiquer le système de charité institutionnalisée que nous venons de décrire. En effet, critiquant le fait que les travailleurs soient « oppressed by this ill–contrived law of settlements » (Smith, 1776, I, x, 59), il cite Burn, un « auteur très intelligent » dénonçant

73 A ce sujet, voir Polanyi (1944, p.128-138). Il décrit notamment le système de Speemhamland qui consistait à verser un complément de revenu si le revenu du travail s'avérait être insuffisant pour l'entretien d'une famille,

74 Voir l'introduction, p.12.

« the power of a parish officer, to imprison a man as it were for life » (*ibid*, I, x, 56).

Au Parlement, certains députés énoncèrent par conséquent la fonction que devrait pouvoir remplir un salaire. Fox affirma ainsi en 1795 que « the general price of labour should be adequate to the support the general mass of the community » (PH, XXXII, p.701). Il affirmait déjà lors des débats sur les causes du haut prix du grain la même année que « [t]he price of labour ought to be advanced », afin de rompre avec cette « [...] precarious and degrading dependence » (*ibid*, p.240) qui pesait sur les travailleurs. Whitbread affirma quant à lui que le salaire devrait permettre aux travailleurs de se nourrir, se loger et s'habiller (*ibid*, p.703), paraphrasant ainsi un célèbre passage de la *Richesse des Nations*⁷⁵ :

Servants, labourers and workmen of different kinds, make up the far greater part of every great political society. But what improves the circumstances of the greater part can never be regarded as an inconveniency to the whole. No society can surely be flourishing and happy, of which the far greater part of the members are poor and miserable. It is but equity, besides, that they who feed, cloath and lodge the whole body of the people, should have such a share of the produce of their own labour as to be themselves tolerably well fed, cloathed and lodged (Smith, 1776, I, viii, 36).

En dehors des enceintes du Parlement, Thelwall affirmait quant à lui qu'un standard matériel minimal pour les travailleurs constituait un « droit absolu » (Thelwall, 1796, p.484). Mais par cette revendication au droit à certain niveau de vie, Thelwall recherche plus la réalisation de conditions socio-économiques générales que l'instauration réglementaire d'un revenu. Dans un passage d'un texte où il recherche les causes aux nombreux troubles du moment, Thelwall raconte l'histoire d'un homme qui aurait émigré en Amérique pour fuir la misère :

[...] I could instance a poor being [...] who emigrated to America on account of this miserable situation [in Scotland], and who has now, merely from the profits of his own manual labour, been able to take a little farm of his own, and to become a master Farmer, in his turn [...] (*ibid*, 1795, p.167).

Ainsi, la pénurie de terres cultivables disponibles entraînerait non seulement une production agricole trop faible, mais empêcherait également les travailleurs d'y accéder en devenant fermiers, ce qui leur permettrait de produire eux-mêmes leur source de subsistance ou de revenu. Thelwall décrit ici un processus où, grâce à son épargne, le travailleur peut acheter une parcelle de terre et ainsi devenir un producteur indépendant. La ressemblance avec le processus décrit par Adam Smith dans les treize colonies est remarquable : selon ce dernier, si les situations de dépendance subsistent toujours dans le

75 Ceci est relevé par Rothschild (2001, p.61-62).

stade commercial, le système de la liberté naturelle peut les atténuer par l'accès favorisé à la terre⁷⁶. En effet, non seulement le monopole aristocratique des terres est mauvais pour le développement économique, mais il maintient les individus dans des situations de pauvreté caractérisées par la dépendance, en les empêchant de devenir producteurs indépendants, situation perçue comme une récompense de leur frugalité.

On remarque que les auteurs que nous étudions dans ce chapitre critiquaient la dépendance perçue comme contraire à la liberté, et qu'ils proposaient des moyens de l'atténuer. Cependant, on ne distingue pas clairement ici s'il s'agit de critiques de la société commerciale ou bien de ce qui pourrait s'apparenter au « système mercantile » dont parlait Adam Smith. En effet, la dépendance est assignée à des conditions socio-économiques qui peuvent mener ou non à la dépendance au sein même du système commercial. Cependant, elle semble être reliée à la structure même du système politique caractérisé par l'inégalité entre les classes, au profit de l'aristocratie par exemple. Nous allons voir plus loin comment cette dernière optique permettra de faire un lien avec la réforme institutionnelle mise à jour au chapitre précédent.

4.1.2 Les propositions

L'attribution des pénuries à l'existence de monopoles ou de régulations commerciales inefficaces conduisit les auteurs que nous étudions à promouvoir la liberté du commerce. Celle-ci était également privilégiée pour le marché du travail.

4.1.2.1 La défense de la liberté du commerce

Celle-ci pouvait se traduire par une volonté d'instaurer volontairement la concurrence par la réglementation de certains métiers. A propos de la critique des intermédiaires dans les échanges, il fallait selon certains interdire de telles activités, ce qui fut l'objet de propositions de lois : ainsi en 1795 on proposa, entre autres, que les « jobbers » ne puissent plus nuire en obligeant chaque vendeur de blé à acheter une licence au prix élevé (PH, XXXII, p.237). Cela serait une manière de réduire les incitations à mener de telles activités. De même pour le bœuf, les députés se revendiquant d'Adam Smith proposèrent tout simplement d'interdire l'activité de stockage du bétail à des fins spéculatives, au nom du principe de concurrence sur les marchés.

On remarquera que ceci n'était cependant pas l'opinion d'Adam Smith, qui pensait

⁷⁶ Voir le chapitre 3, p.66-68.

que l'influence des stockeurs était négligeable dans ces cas : « The law which should restore entire freedom to the inland trade of corn, would probably prove as effectual to put an end to the popular fears of engrossing and forestalling » (Smith, 1776, IV, v, b, 26). Ainsi, dans le cadre du commerce des grains, il affirme que le nombre de vendeurs de cette marchandise est trop élevé pour que certains d'entre eux aient intérêt à la stocker pour faire augmenter les prix (*ibid*, IV, v, b, 4). Il affirme ainsi que

[...] a dearth never has arisen from any combination among the inland dealers in corn, nor from any other cause but a real scarcity, occasioned sometimes, perhaps, and in some particular places, by the waste of war, but in by far the greatest number of cases, by the fault of the seasons; and that a famine has never arisen from any other cause but the violence of government attempting, by improper means, to remedy the inconveniencies of a dearth (*ibid*, IV, v, b 5).

On remarque qu'il critique toute forme d'intervention du gouvernement visant à réguler le marché pour pallier les effets d'une pénurie, puisque c'est à cause de ces interventions que les pénuries se transformeraient en famine. On remarque en outre qu'il reconnaît qu'une guerre peut causer des pénuries. Ainsi, bien que n'ayant pas pris part au contexte des années 1790, ses textes peuvent néanmoins fournir des éléments pour étayer les débats. Beaucoup d'auteurs critiquèrent, comme nous l'avons vu, la guerre contre la France sous prétexte qu'elle entraînait la destruction de cultures. Adam Smith promouvait la liberté totale du commerce des produits agricoles, et critiqua d'ailleurs les licences visant à réguler le nombre d'intermédiaires de ces marchandises. En effet, elles obligèrent les agriculteurs à vendre eux-mêmes leurs marchandises, ce qui les empêcha de concentrer leur stocks dans la seule production et ainsi à en ralentir la croissance (*ibid*, IV, v, b, 11-21).

Henry Dundas, un ami d'Adam Smith (Willis, 1979, p.510), s'opposa ainsi à cette proposition de loi car voulait que le commerce soit laissé libre. On notera ici que la position des défenseurs de ce projet de loi semble difficilement tenable au niveau théorique : en effet comment peut-on être à la fois pour la liberté intérieure et extérieure du commerce, et craindre l'influence de stockeurs sur les prix ? La liberté d'importation doit en effet avoir un effet dissuasif sur la spéculation puisqu'elle empêche les prix de monter (Smith, 1776, IV, v, b, 32). Il s'agissait d'ailleurs d'un des arguments avancé lors des débats à propos du *Corn Regulation Bill* de 1791 (PH, XXIX, p.99).

Cependant, la promotion de la liberté du commerce ne s'est pas toujours traduite par la volonté d'instaurer artificiellement une concurrence. Dans le cas des pénuries de grains, Fox affirmait que « [t]he proprietor must be allowed to let his land, the farmer to conduct his business and bring his grain to market in the way which they find most convenient for

their own interest ». Il ne faudrait pas dans ce cas instaurer de « coercive mesures » (PH, XXXII, p.240). La liberté du commerce est ici perçue comme une évidence, un état des choses à respecter. Efficace, elle est également juste : Fox continue ainsi son argumentation en affirmant qu'il s'opposait aux mesures coercitives

[...] not merely because they are inefficient, but because they are, in themselves, inconsistent with that just and liberal protection which ought to be afforded to industry, and with that wise and sound policy which best secures the interest of the public, by keeping up a spirit of competition to the market (*ibid*).

Fox était cependant favorable à un prix minimal d'importation lors des débats sur le *Corn Regulation Bill* (PH, XXIX, p.101), afin selon lui de ne pas empêcher le fermier de vendre cher et ainsi l'inciter à produire, tout en empêchant des troubles pour les pauvres. Sa critique de la dépendance l'empêchait donc peut-être d'adhérer au libre-échange total. Nous pourrions également dire que sa posture était également une posture de circonstance car il s'opposait également au libre-échange avec l'Irlande, pays considéré comme un ennemi.

John Thelwall défendait également la vision d'une administration simple et efficace du commerce, en affirmant que le libre-échange n'est qu'une extension normale de l'activité commerciale intérieure :

[...] that whatever one country produces more than necessary for the consumption of that country, it sends to another country that is in want of that article, in order that it may bring back some other article of necessity, or luxury, of which it stands in need.
This is the fair, the just, and rational system of commerce. And with respect to *articles of the first necessity*, this is the system upon which commerce must inevitably be conducted (Thelwall, 1795, p.171).

Il refuse en outre toute régulation particulière aux objets de première nécessité, comme le blé ou autres articles de subsistance, puisque ces derniers ne sont pas analytiquement différents des marchandises de luxe. Le commerce libre permet à toute marchandise d'être produite en fonction des besoins exprimés⁷⁷.

4.1.2.2 *Le refus d'un nivellement des conditions*

Cette liberté du commerce était également défendue dans le cas du marché du travail. En effet, les auteurs que nous étudions ici ne voulaient pas réguler de manière légale le niveau des salaires. Fox affirmait que « No man was more against the idea of compulsion

⁷⁷ Thelwall explique ensuite qu'aucune loi ou traité ne pourrait empêcher un surplus de blé existant au sein d'un pays d'être vendu à l'extérieur là où le marchand pourrait en tirer le plus de profit, dans un style qui n'est pas sans rappeler celui de Smith concernant l'or et les « loi sanguinaires de l'Espagne et du Portugal » (voir la note 40 p.44).

as to the price of labour than he was » (PH, XXXII, p.713), puisque les mesures de coercition ou de réglementation du marché seraient la source des troubles économiques. Lorsqu'ils critiquèrent le *Combination Act* de 1799, interdisant les trade-unions, les députés Hobbouse, Burdett et Holland affirmèrent que l'absence de régulation, sur quelque marché que ce soit, resterait la meilleure solution (Willis, 1979, p.516). Faisant écho aux conseils de Smith selon lesquels la loi devrait traiter impartialement les conflits entre travailleurs et marchands (Smith, 1776, I, x, 61), la LCS critiqua en 1794 de manière ironique les lois officiellement « impartiales » au regard des « riches et des pauvres » (Weinstein, 2002, p.49).

On observe également un refus d'effectuer une redistribution de revenus afin de niveler les conditions d'existence ou même des possessions⁷⁸. La LCS affirma ainsi que « We know [...] that the Wages of every man are his right; that Difference of Strength, of Talents, and of Industry, do and ought to afford proportional Distinctions of property, which, when acquired and confirmed by the Laws, is sacred and inviolable » (LCS, 29/11/1792, p.32). Thelwall affirmait également de son côté qu'un nivellement de la propriété était irréalisable et ne saurait être justifié (Scrivener, 2001, p.79 ; Weinstein, 2002, p.53).

Nous voyons donc que la défense de la liberté du commerce à cette période n'a rien à voir avec le fait d'être conservateur ou au contraire progressiste et défenseur des pauvres, comme le prétend Rotshchild (2001). De même, les Whigs radicaux ne voulaient pas réguler le marché par principe afin de résoudre les déséquilibres de court-terme. C'était certes le cas de Whitbread, mais on voit que la généralisation n'est pas possible. C'est sans doute parce que Rothschild ne prend que ce dernier en exemple qu'elle est conduite à assimiler la régulation du commerce avec les positions politiques radicales, alors qu'il ne s'agissait que d'une exception.

Cependant, cette défense générale de la liberté du commerce était, comme nous l'avons vu, assortie de quelques exceptions. Ceci est sans doute lié au fait que ces auteurs, se situant dans le champ politique, devaient parfois défendre des positions de principe ou bien en adopter des spécifiques en fonction des cas particuliers. De plus, leur imprégnation de philosophie républicaine les conduit parfois à dépasser les critiques de Smith. En effet, Thelwall pensait que le développement du commerce conduirait à la décadence politique

78 Lors de cette période d'espionnage et de répression gouvernementale, il existait « The Association for the Protection of Property against Republicans and Levellers » (Weinstein, 2002, p.38), référence au mouvement du XVII^{ème} siècle du même nom qui visait, lui, à réaliser une égalité totale entre les individus. Le refus de proposer une telle politique de la part de la LCS fut même relevé par un espion qui participait à leurs réunions (LCS, 27/11/1792, p.32).

du fait de la perte de vertu des dirigeants (Weinstein, 2002, p.53). Il pensait également que « l'abolition du luxe » pouvait fournir une partie de la solution aux troubles (Scrivener, 2001, p.77 ; Weinstein, 2002, p.53-54), ce qui n'était en aucun cas partagé par Smith. De même, la critique des intermédiaires au sein des échanges qui profitent de leur situation semble contenir une dose d'indignation morale (Scrivener, 2001, p.78) qui n'était pas l'angle d'analyse de Smith. Thelwall ne critiquait cependant pas les lois commerciales sur une base morale, mais politique (*ibid*). Ainsi, c'est bel et bien sur cette base politique et constitutionnelle que l'écho d'Adam Smith se révélera le plus clair chez les auteurs que nous étudions ici.

4.2) Une approche constitutionnaliste des questions d'économie politique

Même s'il est parfois difficile de savoir si, lorsqu'ils citaient explicitement Adam Smith lors de débats au Parlement, ils ne cherchaient tout simplement pas à combler un besoin de légitimation scientifique (Willis, 1979, p.534), ou si leur engouement pour la *Richesse des Nations* relevait de son contenu même, les appels à Adam Smith de la part des radicaux pouvaient être explicites, ou bien n'en représenter qu'un écho que nous allons mettre à jour désormais. Les propositions des auteurs que nous étudions dans ce chapitre pourraient ainsi s'avérer banales dans leur justification de la liberté du commerce, si elles ne se basaient pas, en plus, sur une justification républicaine de ces mesures. Nous allons donc voir que les principes républicains sont considérés comme une condition de l'opulence et de la prospérité de la nation. Nous illustrerons ensuite ceci par le cas de la législation concernant la réforme du statut de la Compagnie des Indes orientales, une des questions les plus débattues en cette fin de XVIIIème siècle au sein de l'Empire britannique (*ibid*).

4.2.1 Les principes républicains comme solution aux troubles

Les acteurs dont il est question ici ne détachaient pas leurs analyses économiques de considérations politiques, qui pouvaient s'exprimer par la recherche de conditions politiques optimales au développement économique et à la prospérité de la Nation. Ainsi, à propos de l'état de l'agriculture, Thelwall compare la Grande-Bretagne à la Chine :

The despotism of China would blush at such absurdity. Go there; behold the population thick almost as the bearded grain that grows upon the cultivated ground. Behold every street swarming with human beings. *What is the reason, that even in the midst of despotism the human species can thus be multiplied?* They have no pernicious system of paper credit; they

have no monopolized system of external commerce; they have no monopoly of land into the hands of a few holders; they are not year after year, month after month, turning the little tenant out of his farm, to throw a huge province almost into one concern, and on the speculative mercantile trafficker in land bestow that which might produce the comfortable support of numerous families, and tend thereby to the happiness and prosperity of the country (*ibid*, nous soulignons).

Il met en évidence un paradoxe : comment un pays despotique peut-il, d'un point de vue de la production de marchandises utiles, mieux se porter qu'un pays garant des libertés ? En effet, la Chine n'aurait pas selon lui de structure économique contraignante. Nous allons voir que selon lui, et cela fut partagé par la quasi-totalité des radicaux, la Grande-Bretagne n'est au contraire pas une nation aussi libre qu'en apparence. Cette comparaison avec la Chine serait dès lors rhétorique : si même un pays que l'on dit despotique se porte mieux que la Grande-Bretagne, comment juger de cette dernière ? Il affirme implicitement que le despotisme est contraire à la prospérité, et que cette dernière ne peut être atteinte que par un accès à la pleine liberté.

Dès leur basculement dans l'opposition à partir de 1784, les députés Whigs liés à Fox critiquaient les politiques menées par le gouvernement de William Pitt, notamment en matière économique, sous l'angle « constitutionnel » (Willis, 1979, p.514), c'est à dire que leurs opinions en matière économique étaient intimement liées à des considérations politiques plus vastes. Lors du second débat sur la proposition de loi de Whitbread en 1796, Fox affirma qu'il y était favorable car elle permettait, dans « l'état actuel des lois », de « corriger » la situation déséquilibrée dans laquelle sont placés les travailleurs (PH, XXXII, p.713). Il ajouta que, si la loi venait à être rejetée, il faudrait dès lors résoudre le problème en traitant les problèmes à leur « racine » (*ibid*). N'avait-il pas déclaré plus tôt qu'il fallait, à propos du niveau des salaires, « attend to the subject in a constitutional view » (*ibid*, p.702) ?

Ainsi, dans une intervention en 1796 où il critiqua la guerre contre la France, Fox affirma que la prospérité actuelle de la Grande-Bretagne fut permise par les garanties apportées par une constitution protectrice de la liberté individuelle et collective :

It is painful to us to remind his majesty of the situation of his dominions at the beginning of this war, and of the high degree of prosperity to which the skill and industry of his subjects had, *under the safeguard of a free constitution* raised the British Empire, since it can only fill his mind with the melancholy recollection of prosperity abused, and of opportunities of securing permanent advantages wantonly rejected (*ibid*, p.1120, nous soulignons).

Cette liberté étant fondamentale pour la Nation de ce point de vue, Fox affirma en outre que d'un point de vue économique il vaut mieux mal utiliser le capital disponible que de devenir esclave d'une autre nation (*ibid*, p.1113). On pourrait discerner là un rapport de

principe avec l'exception que Smith accordait au *Navigation Act* dans le système de la liberté naturelle. En effet, Smith affirmait que ces lois ne devraient pas être abrogées, même si elles étaient une des caractéristiques du système mercantile, car elles permettaient à la Nation d'entretenir sa protection, intérêt outrepassant tous les autres. L'analogie avec Adam Smith doit cependant être regardée au delà de cet exemple particulier. L'intervention de Fox, si elle vise ici d'abord à critiquer la guerre, expose en effet l'idée fondamentale qu'il existerait des conditions politiques particulières qui devraient être réalisées afin que la prospérité économique soit atteinte. Ces conditions relèveraient de la forme du gouvernement, entendue au sens de l'état de la distribution du pouvoir au sein du corps politique. Pour Fox et les radicaux britanniques, il s'agit de l'idéal de la philosophie républicaine.

Cette position se trouve également être celle de la LCS. Exposant l'ensemble des troubles de la décennie 1790, ses membres déclarèrent que « THERE IS NO REDRESS FOR A NATION CIRCUMSTANCED AS WE ARE, BUT IN A FAIR, FREE, AND FULL REPRESENTATION OF THE PEOPLE » (LCS, 20/01/1794, p.106). Pour eux, le suffrage universel n'était pas une façon de rompre avec l'idéal de la constitution équilibrée, mais au contraire d'en renforcer la logique en instaurant une égalité de droits entre chaque membre et classe de la société, qui doivent être représentés politiquement. L'état du système politique de l'époque, marqué par l'inégalité devant le suffrage et donc dans la source des lois, serait à l'origine de tous les troubles, selon eux. Ainsi, leur critique des monopoles était liée à celle du système politique, dont la partialité aurait des « destructive consequences on the poor » (LCS, 16/08/1792, p.18)⁷⁹. En effet, les taxes seraient arbitraires et favorisées par un système politique partial : « [...] until this Source of Corruption shall be cleansed by the Information, Perseverance, Firmness, and Union of the People at large [...] ou Taxes, instead of being lessened, will go increasing » (LCS, 24/05/1792, p.11)⁸⁰. L'accès à l'égalité politique permettrait dès lors de réduire les fardeaux et mesures inefficaces :

Every transaction would tend to reform, and a strict Economy its natural consequence, might soon enable to reduce our Taxes, and by the Integrity of Parliament, that reduction would light upon such objects as best might relieve the Poor (LCS, 16/08/1792, p.18).

79 Voir la citation à ce sujet dans ce même chapitre, p.77.

80 On peut en outre retrouver ce type d'argument chez Hume (1777), lorsqu'il affirme que « The great abuses, which arise in FRANCE, the most perfect model of pure monarchy, proceed not from the number or weight of the taxes, beyond what are to be met in free countries; but from the expensive, unequal, arbitrary, and intricate method of levying them, by which the industry of the poor, especially of the peasants and farmers, is, in great measure, discouraged, and agriculture rendered a beggarly and slavish employment » (p.95), et que « [...] the most pernicious of all taxes are the arbitrary » (p.345).

La restauration de l'impartialité politique par l'égalité des droits supprimerait ainsi les incitations du gouvernement à augmenter les taxes. On retrouve également cette croyance chez Thelwall qui affirmait que les hausses de taxes sur les objets de consommation provenaient du caractère même du gouvernement : « [...] we may reckon the enormous growth of corruption among the higher orders of society; by which the expences of government have been greatly increased » (Thelwall, 1795, p.154), dépenses qui nécessitent des recettes supplémentaires. Il revient également sur sa critique du monopole des terres qui, inefficace économiquement, n'est qu'une manifestation du pouvoir de l'aristocratie : « Consider then, for a minute, what blessings a wise and peaceful administration of this country might have secured; by applying our ressources to improvement and cultivation; [...] » (*ibid*, p.176).

De même, le système politique corrompu exprimerait sa partialité en plaçant certaines classes en position de dominer celles qui sont exclues de la délibération politique. Cette source d'arbitraire qui s'exprimait dans les impôts s'exprime également dans la détermination du niveau des salaires, ce que sous-entendait Fox. Les coalitions d'ouvriers étant interdites, les salaires ne sont pas déterminés de manière impartiale par le marché, mais par la force. Thelwall affirmait que :

[...] the laws of this country, from a laudable desire to preserve the peace and harmony of society, have taken to place the lower orders entirely in a state of dependence upon those who employ them; the consequence of which is, that [...] the master takes a convenient and snug opportunity to scotch, as they call it, the wages of the journeymen (*ibid*, p.165)

Il soulignait que les coalitions d'ouvriers était également interdites (Scrivener, 2001, p.77). Hobbouse, Burdett et Holland, dans leur critique du *Combination Act*, firent notamment référence à Adam Smith, en rappelant que celui-ci avait compris l'asymétrie existant sur le marché du travail, en dénonçant l'organisation des marchands contre les travailleurs (Willis, 1979, p.516).

Toutes ces interventions semblent tomber dans une logique que Winch (1997, p.401) attribue à Smith, en ce que « counterbalancing an existing imbalance constituted the best course of action from the point of view of both expediency and justice ».

4.2.2 La nécessité d'un « bon gouvernement » : le cas des colonies

« Magna Charta is a charter to restrain power and to destroy monopoly. The present East India Charter is a charter to establish monopoly and to create power »

Edmund Burke (1783, PH, XXIII, p.1315)

Cet entremêlement de philosophie politique et d'analyse économique par un appel aux principes républicains peut permettre d'éclairer un débat particulier qui agita la sphère politique britannique en cette fin de XVIII^{ème} siècle : celui de la réforme de la Compagnie des Indes Orientales. Depuis la fin de guerre de Sept ans (1756 – 1763) qui opposait la France et l'Autriche face à la Grande-Bretagne et la Prusse, qui vit la victoire de ces derniers, la Compagnie des Indes Orientales de l'Empire britannique parvint à s'emparer de territoires de l'actuelle Inde. Situation unique dans l'Histoire, cette province de l'Empire était donc gouvernée par une compagnie de marchands (les directeurs et propriétaires de la compagnie), constituant ainsi une sorte d'État privé contrôlé par une milice locale. Dans le cas du monopole commercial accordé par l'Empire, la question de la réforme du gouvernement de cette province se posa à plusieurs reprises en cette fin de siècle. Ainsi, le *Regulating Act* de 1773 établit officiellement la souveraineté de la Couronne sur cette province tout en reconnaissant le pouvoir politique local des marchands de la Compagnie (Smith, 1776, V, i, e, 26) associés dans un directoire. Cependant, six des vingt-quatre directeurs étaient désormais élus par le Parlement britannique chaque année (Philips, 1937, p.84), et ces derniers devaient en retour verser une sorte de rente à l'Empire pour l'occupation des terres.

Le principe d'un gouvernement local composé de marchands et l'encadrement impérial du commerce suscita de nombreux commentaires et polémiques, qui peuvent se rattacher à notre objet d'étude. Ainsi, en 1783, Fox dénonça ainsi les « abus » de la Compagnie (PH, XXIII, p.1188), affirmant qu'il était devenu évident que « the distress and difficulty of the Company were ascribable to the disobedience of the orders of the court of directors, and the rapacity of the Company's servants in India » (*ibid*, p.1189, nous soulignons). Les directeurs passaient en effet parfois outre les décisions qui leurs étaient mandatées. Fox critiquait la méthode de gouvernement qui plaçait les « poor unhappy natives » sous le joug des propriétaires (*ibid*, p.1192). Il proposa alors une loi, composée de deux textes, visant à séparer les activités politiques et commerciales de la Compagnie, en créant un comité dont les membres seraient nommés par le Parlement et par le Roi (Philips, 1937, p.85-86). Le premier texte assurait cette séparation des activités : que les responsables politiques s'occupent de gouverner, et que les marchands se chargent de

commercer est ainsi l'enjeu de sa proposition de « mixed system of government, adapted [...] to the mixed complexion of our interests in India » (PH, XXIII, p.1200). Il s'agissait de créer une commission de sept personnes nommés par la Couronne pour les affaires politiques, et de neuf « assistants-directeurs » pour le commerce (Philips, 1937, p.85-86).

Son second texte visait à assurer l'administration des propriétés. Il donna en exemple l'expulsion de propriétaires locaux sous prétexte que les terres appartiendraient à l'Empereur. Cela était selon-lui source d'arbitraire et d'insécurité : « it destroyed agriculture and improvements, and took away that stimulus to the acquisition of property, the consciousness that it would be permanent » (PH, XXIII, p.1202). Son texte permettrait alors de régulariser la situation des propriétaires terriens en leur faisant payer des rentes fixes.

On peut trouver dans cette proposition de loi un double rapport avec les opinions d'Adam Smith. Premièrement, la séparation des activités du gouvernement d'avec celles des marchands renvoie aux fondements institutionnels du système de la liberté naturelle : le commerce ne pourrait en effet pas être mené plus efficacement par le gouvernement que par les marchands eux-mêmes, tandis que les marchands, par leur « rapacité » et leur « esprit de monopole », ne peuvent prétendre gouverner efficacement une communauté politique⁸¹. Smith ne déclarait-il pas par ailleurs que « The government of an exclusive company of merchants, is, perhaps, the worst of all governments for any country whatever (Smith, 1776, IV, vii, b, 11) ? En effet, les intérêts de la Compagnie des Indes, en tant que souverain, différent de ses intérêts en tant que marchands : dans le premier cas, elle a intérêt à ce que les marchandises européennes soient vendues à bas prix sur son territoire, pendant que les marchandises exportées vers l'Europe soient vendues de sorte à faire le plus haut profit possible ; dans le second cas, c'est l'inverse (*ibid*, IV, vii, c, 103).

Deuxièmement, la sécurité des propriétés, assurée par réduction de l'arbitraire et une délibération du corps politique, fournirait des incitations à épargner et à investir, ce qui fut le moteur de la croissance en Europe au Moyen-Age⁸². Smith en parle également pour l'Inde. Il différencie tout d'abord deux types d'impôts sur la terre : ceux en nature, qui sont peu adaptés aux grands royaumes (*ibid*, V, ii, d, 7), et en monnaie qui sont plus fiables du point du vue de la collecte (*ibid*, V, ii, d, 8). Cependant, ces deux impôts sont proportionnels au produit de la terre ou au prix de ce produit : il conviendrait alors d'introduire des taxes fixes en monnaie (*ibid*, V, ii, d, 9). Or, selon Adam Smith, c'est précisément ce qui était pratiqué au Bengale avant que la Compagnie ne transforme cela en

81 Voir la citation de Smith à ce propos p.56.

82 Voir le chapitre 3, p.59-60.

impôt en nature, qui aurait découragé l'industrie : «The servants of the company may, perhaps, have profited by this change, but at the expence, it is probable, both of their masters and of the country » (*ibid*).

En outre, Smith précisait bien qu'il critiquait la Compagnie des Indes, non pour le caractère personnel des marchands qui la composent, mais pour les effets de système qu'elle implique :

I mean not, however, by any thing which I have here said, to throw any odious imputation upon the general character of the servants of the East India company, and much less upon that of any particular persons. It is *the system of government, the situation in which they are placed*, that I mean to censure; not the character of those who have acted in it (*ibid*, IV, vii, c, 107, nous soulignons)⁸³.

Les opposants au projet de Fox critiquèrent une violation des droits de propriété de la Compagnie (Philips, 1937, p.86) ainsi qu'un pouvoir trop élevé placé entre les mains de la Couronne (*ibid*, p.89). Le projet fut rejeté par le vote, ce qui entraîna la chute du gouvernement de coalition entre Fox et North. William Pitt, leur opposant qui leur succéda, proposa cependant quelques mois plus tard un projet similaire à celui de Fox, qui s'en détachait plus sur la forme que sur le fond (*ibid*, p.100). Ce projet fut adopté, et à partir de 1784, la politique des colonies indiennes dépendait en dernière instance du gouvernement britannique.

En 1786, les pouvoirs du gouverneur général de la Compagnie furent étendus, et en 1793, la Charte de la Compagnie fut renouvelée pour deux décennies supplémentaires. A cette occasion, Dundas défendit le système existant en affirmant que les colonies indiennes étaient bien administrées (PH, XXX, p.660). Il réitérera cette affirmation en 1796 (PH, XXXII, p.1400).

Ce renouvellement de la Charte fut également une occasion pour Dundas de défendre le monopole commercial avec la métropole. Il entendait alors s'opposer aux « first modern writers on commerce » qui avaient « l'opinion plausible » que les monopoles et privilèges exclusifs étaient mauvais (PH, XXX, p.670). Selon lui, il s'agirait au contraire du meilleur

83 Smith écrit d'ailleurs qu'il soutenait la proposition de Fox. Dans une lettre de décembre 1783, il félicite William Eden pour avoir défendu la proposition de loi de Fox à la Chambre des Communes, et en profite pour accorder « le plus grand honneur » à ce dernier (Smith, 1977, Lettre 233, p.272). De même, dès 1767, lorsque, demandant à David Hume de lui expliquer ce que le ministère négociait avec la Compagnie, il affirmait que c'était une bonne chose que la charte n'ait apparemment pas été renouvelée (*ibid*, 103, p.125). En outre, Willis (1979, p.508) soulève que Rae, dans sa biographie de Smith, écrivait que Fox était un des premiers à citer la *Richesse des Nations* au Parlement alors même qu'il était un « ennemi des principes » qui y étaient contenus. Nous voyons donc que cette analyse est quelque peu erronée.

moyen d'assurer des revenus à la métropole. Parmi les auteurs auxquels il fait allusion, Dundas ne pouvait pas ne pas penser à Adam Smith, puisque non seulement ce dernier partageait ces opinions-là, mais de surcroît, étant son ami, Dundas ne pouvait pas l'ignorer⁸⁴. La défense du monopole commercial de la part de Dundas dans les années 1790 semble donc incohérente, d'autant plus qu'il s'opposa à des propositions de lois telles que celle concernant le stockage du bétail que nous avons mentionné auparavant (Willis, 1979, p.520). On pourrait alors supposer à ce propos une dichotomie courante à l'époque distinguant liberté du commerce en général de la question du monopole colonial en particulier (*ibid*, p.535).

En 1793, Dundas reprit les critiques de 1783 à propos de l'extension du pouvoir de la Couronne, en disant que « If the Indian patronage should be vested and centered immediately in the crown, the weight of it would be too great in the balance of our government, and might prove dangerous to the spirit of our Constitution » (PH, XXX, p.667). Il est curieux que l'esprit de la réforme de l'Empire que propose Smith dans le dernier livre de la *Richesse des Nations*, en vue d'équilibrer les puissances et instaurer un système impartial, soit ici rejeté par un appel aux mêmes principes. Dundas refuse en effet quelque « undue increase of the executive power » (PH, XXX, p.667). Par ailleurs, la Compagnie serait déjà suffisamment encadrée par le gouvernement (*ibid*, p.678). Pour Dundas, la Compagnie doit donc administrer l'Inde (*ibid*, p.673). Au cours du débat, Francis⁸⁵ rassura Dundas quant au « patronage » (*ibid*, p.694). Ces craintes n'étaient pas non plus partagées par Smith⁸⁶. A propos des colonies d'Amérique du Nord, il affirmait en effet que

[...] there is not the least probability that the British constitution would be hurt by the union of Great Britain with her colonies. That constitution, on the contrary, would be completed by it, and seems to be imperfect without it. The assembly which deliberates and decides concerning the affairs of every part of the empire, in order to be properly informed, ought certainly to have representatives from every part of it (Smith, 1776, IV, vii, c, 77).

C'est d'ailleurs sur cette base qu'il traitait de la question des taxes, lorsqu'il affirmait

84 Les deux hommes discutèrent par ailleurs par correspondance en 1779 des effets bénéfiques du libre-échange avec l'Irlande (Smith, 1977, Lettres 200-201, p.239-242).

85 Francis avait tenu un discours en avril 1793 pour proposer une réforme électorale qui induirait « a complete alteration in the construction of the House Of Commons ». Il fut pour cela chaleureusement remercié par la LCS, qui imprima et diffusa par ailleurs ce discours (LCS, 11/04/1793, p.60).

86 A ce sujet, Hyard (2003, p.91-92) explique que « Smith ne mentionne à aucun moment, dans ses écrits, la dégénérescence de l' « influence » [du patronage] en corruption. L' « influence » de la Couronne est tolérée lorsqu'elle sert l'intérêt national et même excusée lorsqu'elle dessert l'intérêt de la nation ».

que « The colonies may be taxed by their own assemblies, or by the parliament of Great Britain » (*ibid*, IV, vii, c, 68). Mais, selon Dundas, grâce à la réforme de 1784, « the company no longer augment their investments by despoiling the natives of the fruits of their industry » (PH, XXX, p.667), puisque les taxes seraient connues à l'avance et fixées. Ce genre d'affirmation n'est pas sans rappeler l'analyse que faisait Smith quant à l'émancipation des francs-bourgeois vis-à-vis des seigneurs, notamment grâce à la modification de la fiscalité locale. Cependant, au cours de ce débat parlementaire de 1793, Francis rappela à Dundas que la Compagnie ne pouvait pas bien gouverner car son intérêt n'était pas celui du public (*ibid*, p.687-688). On voit donc que les débats autour de l'administration de la Compagnie des Indes Orientales furent traversés à cette époque par ces questions relatives à la forme du « bon gouvernement », reflétant un idéal allant au delà de la simple efficacité économique.

*

* *

Dans ce chapitre, nous avons cherché à montrer comment les analyses d'Adam Smith et leur particularité que nous avons exposées au chapitre 3 pouvaient se retrouver dans les prises de position au sein du champ politique à la fin du XVIIIème siècle, et notamment au cours de la décennie 1790, par les radicaux britanniques. Même si les positions vis-à-vis de la liberté du commerce ne sont pas toujours dénuées d'ambiguïtés ni de contradictions, notamment concernant la mise en place effective de ce libre-échange, ou bien le thème de la perte des vertus due à l'enrichissement commercial, nous retrouvons dans une large mesure l'esprit du système de la liberté naturelle de Smith. Ainsi, les principes politiques républicains sont perçus comme une condition de l'opulence et de justice. La philosophie républicaine peut dès lors mettre en lumière des justifications spécifiques au libre-échange. En effet, une réforme électorale, ou dans une moindre mesure le respect de l'esprit de la constitution, permettrait de rompre avec les pratiques qui menèrent à la crise, ou à en adopter d'autres pour la résoudre. C'est cet angle de lecture qui fut combattu, au même moment, par Stewart. Ainsi nous voyons que les débats dont nous avons traité dans ce chapitre sont le reflet d'une époque, la marque d'un temps qui se terminera par la bifurcation générale de la discipline de l'économie politique après la mort de Smith, impulsée en grande partie par Stewart. Nous reprenons en cela un élément de notre conclusion au chapitre précédent, la question de la forme des gouvernements qui seront exclus de l'analyse. Stewart aurait ainsi impulsé une bifurcation dans le champ

académique, pendant que le champ politique demeura ancré dans la philosophie du XVIIIème. A ce titre, Stewart est au carrefour entre les deux siècles. C'est donc sur cette plaque tournante de la modernité que nous avons situé notre analyse.

CONCLUSION

Au cours de ce mémoire de recherche, nous avons souhaité offrir un regard particulier sur les transformations que connu l'économie politique classique britannique à la fin du XVIIIème siècle. Ainsi, nous avons concentré notre propos sur le champ de cette discipline, et tout particulièrement concernant les considérations d'ordre politique. L'économie politique subit en effet une restriction en termes d'objet d'analyse et de prérogatives, puisque l'action gouvernementale en est extraite à partir de cette époque. Nous avons ainsi pu rendre compte de deux thèmes qui se recourent.

Premièrement, le nouveau départ impulsé par Dugald Stewart en la matière suite à sa réinterprétation de l'œuvre d'Adam Smith pose les jalons de ce nouveau chemin pour la discipline. Il considère que la forme des gouvernements n'a pas d'impact sur l'activité économique, ce qui justifie selon lui la distinction entre « économie politique » et « théorie du gouvernement ».

Deuxièmement, nous avons vu que la défense de la liberté du commerce en cette fin de XVIIIème siècle ne pouvait se réduire au reflet d'une position politique particulière ou d'une quelconque compassion envers les classes laborieuses. En effet, les radicaux partageaient dans une très large mesure cette liberté du commerce, et l'on doit dès lors considérer que les propositions de politique économique se fondaient sur des croyances sincères en leurs effets escomptés. Dugald Stewart et les radicaux ne s'opposaient donc pas sur leurs positions partisans, mais représentaient à cette époque deux voies possibles pour l'économie politique. Le premier évacuant la question du gouvernement, sa forme et son effet, hors de son champ d'investigation ; les seconds liant les thématiques économiques et politiques au sein d'une considération globale sur la Cité politique.

Notre analyse a été construite à partir de celle de l'œuvre d'Adam Smith, et nous avons mis en lumière une dimension particulière de ses écrits grâce à une méthode d'analyse contextuelle basée sur la philosophie « républicaine ». La critique d'Adam Smith du système mercantile et sa promotion du système de la liberté naturelle peuvent ainsi être saisis par cette philosophie. Elle fournit des principes politiques qui sont précisément ceux qui ont permis l'essor économique de l'Europe depuis le Moyen-Age, et sur lesquels le système de la liberté naturelle devrait se baser. En retour, ce système permettrait la réalisation de conditions socio-économiques d'indépendance renvoyant aux idéaux

républicains. Ce fil rouge « républicain » souligne les différences entre les protagonistes que nous avons étudié, et montre dans quelle manière leurs analyses s'inscrivent dans les problématiques de l'époque, et la place qu'elles occupent dans la tendance générale de modification des problématiques et des représentations du monde. Adam Smith représente ainsi une méthode et une pensée qui sera évacuée à la fin de la période que nous avons voulu couvrir. Les radicaux constituent dès lors un écho de sa pensée, alors que Stewart l'aurait profondément modifiée.

Cette lecture des écrits d'Adam Smith nous a permis de saisir les effets économiques inattendus des transformations politiques et institutionnelles, ainsi que l'espace laissé au politique dans sa pensée. L'action du gouvernement ne doit ainsi pas être efficace, elle est également bonne en soi puisqu'elle se doit de remplir des objectifs qui lui sont propres : l'administration de la justice et la cohésion globale de la « constitution » de la société. L'économie politique en tant que « branche des connaissances du souverain », cette « science du législateur » (Winch, 1983) s'inscrit dès lors dans une compréhension globale de la société politique.

Cependant, on pourrait objecter que l'entremêlement des considérations relevant de la philosophie politique et de la théorie économique sont le propre des parlementaires, puisque ceux-ci s'attellent d'emblée à répondre à des questions pratiques : est-ce à dire que les opinions des députés au XIX^{ème} siècle auraient totalement rompu avec la philosophie politique à cause de Stewart ? En réalité non, bien entendu. Cependant, celle-ci relèvera plus de l'utilitarisme que du républicanisme (Collini & *al*, 1983, p.91-126). L'importance accordée à la distribution des pouvoirs pour sauvegarder la liberté sera remplacée au fur et à mesure par des considérations d'efficacité de l'action politique. Dans ce cas, l'existence d'une réalité économique qui dicterait ses lois à l'action humaine, devant laquelle la politique devrait se plier en suivant les conseils des analystes, remplacerait alors un entrelacement des problématiques qui laissait un espace d'action au politique.

La recherche que nous avons suivie mérite d'être prolongée. Ainsi, l'étude des effets économiques de la forme des gouvernements et de la liberté qui en découle se fonde en grande partie pour Smith sur l'étude de l'histoire de l'Europe. Nous pourrions dès lors interroger plus globalement le rôle de l'Histoire dans la formulation par le philosophe de ses conseils au Prince. Selon Smith, l'étude de celle-ci semble en effet devoir identifier les causes des événements passés pour guider la pratique présente et future du souverain. Au contraire, Stewart aurait supposé une rupture qualitative nette entre Histoire et présent, la première ne pouvant fournir de principes fiables d'action (Haakonssen, 1996, p.226-60).

L'analyse de l'importance accordée aux questions de justice dans le cadre de l'économie politique chez Smith et Stewart pourrait également clarifier la différence entre

ces deux philosophes Écossais. En effet, si le premier se place dans une position auxiliaire à celle du souverain qui a des pouvoirs de justice, le second semble vouloir subordonner ce souverain à ses analyses. Dans ce dernier cas, comment juger de la politique économique menée ? D'une manière générale, c'est tout un rapport entre la théorie et la pratique qui se trouve bouleversé par Stewart. Ceci offre sans doute des éléments pertinents pour comprendre les questions relatives au « libéralisme économique » qui abondent aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

- ARROW, Kenneth (1974), « General Economic Equilibrium: Purpose, Analytic Techniques, Collective Choice », *The American Economic Review*, Vol. 64, No. 3 (Jun., 1974), pp. 253-272
- AUDARD, Catherine (2009), *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.
- BEDARIDA, François (1972), « Le socialisme en Angleterre jusqu'en 1848 », in DROZ, Jacques, *Histoire générale du socialisme Tome 1 : Des origines à 1875*, Presses Universitaires de France, 1972, p.257-330
- BIZIOU, Michaël (2003), *Adam Smith et l'origine du libéralisme*, Presses Universitaires de France.
- CLAEYS, Gregory (1995), *The Politics of English Jacobinism: Writings of John Thelwall*, Penn State Press.
- COBBETT, William & al. (1819), *The parliamentary history of England, from the earliest period to the year 1803: From which last-mentioned epoch it is continued downwards in the work entitled « Hansard's Parliamentary debates ».*, Pr. by T.C. Hansard for Longman, Hurst, Rees, Orme & Brown.
- COLLINI, Stefan, WINCH, Donald & BURROW, J. W (1983), *That noble science of politics: a study in nineteenth-century intellectual history*, Cambridge ; New York, Cambridge University Press.
- CROPSEY, Joseph (1957), *Polity and Economy: An Interpretation of the Principles of Adam Smith*, Martinus Nijhoff.
- DELLEMOTTE, Jean (2009), « La « main invisible » d'Adam Smith : pour en finir avec les idées reçues », *L'Économie politique*, vol. 44, n° 4, p. 28.
- DELLEMOTTE, Jean & WALRAEVENS, Benoît (2012), « Acceptation et reproduction du salariat chez Adam Smith », in *Le Travail en question XVIIIe - XXe siècles*, textes réunis et présentés par C. Laviaille, Presses Universitaires François Rabelais, 2012, p.213-238.
- DEPOORTÈRE, Christophe (2008), « On Ricardo's Method: The Scottish Connection Considered », *History of Political Economy*, 2008, Volume 40, Number 1: pp.73-110.
- DIATKINE, Daniel (1991), « Présentation », in SMITH, Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, traduction française de G. Garnier, Paris, Garnier-

- Flammarion, 1991, p.9-59
- (2007), « Le suffrage et le marché dans la Richesse des Nations », *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, n° 52, n° 1, p. 31-56.
- DOW, Alexander, DOW, Sheila & HUTTON, Alan (1997), « The Scottish Political Economy Tradition and Modern Economics », *Scottish Journal of Political Economy*, vol. 44, n° 4, p. 368–383.
- EVENSKY, Jerry (2001), « Adam Smith's Lost Legacy », *Southern Economic Journal*, vol. 67, n° 3, p. 497-517.
- FAIRLAMB, Horace L. (1996), « Adam Smith's other hand: A capitalist theory of exploitation », *Social Theory & Practice*, vol. 22, n° 2, p. 193-223.
- FORBES, Duncan (1975), « Sceptical Whiggism, Commerce and Liberty » in SKINNER, Andrew S. & WILSON, Thomas, *Essays on Adam Smith*, Oxford, Clarendon Press, 1975, p.179-201.
- GAUTIER, Claude (1998), « Les fondements d'une justice naturelle chez Smith ou la question des rapports entre la morale et le droit », Introduction à la traduction française de l'ouvrage de HAAKONSSSEN, Knud (1981), *The Science of a Legislator. The Natural Jurisprudence of David Hume and Adam Smith*.
- GILBERT, Geoffrey (1997), « Adam Smith on the Nature and Causes of Poverty », *Review of Social Economy*, vol. 55, n° 3, p. 273-291.
- HUME, David (1777), *Essays, moral, political, and literary*, Revised edition, Indianapolis, LibertyClassics, 1987.
- HAAKONSSSEN, Knud (1981), *The Science of a Legislator. The Natural Jurisprudence of David Hume and Adam Smith*. Traduction Française par Françoise Kearns : *La jurisprudence naturelle de David Hume et d'Adam Smith*. Paris : Presses universitaires de France, 1998.
- (1996), « Dugald Stewart and the Science of a Legislator » in *Natural Law and Moral Philosophy: From Grotius to the Scottish Enlightenment*. Cambridge: Cambridge University Press, p.226-260.
- (2007), « Republicanism », in GOODIN, Robert E., Philip PETTIT and Thomas POGGE (eds). *A Companion to Contemporary Political Philosophy*. Blackwell Publishing, 2007
- HARPHAM, Edward J. (1984), « Liberalism, Civic Humanism, and the Case of Adam Smith », *The American Political Science Review*, vol. 78, n° 3, p. 764-774.
- HAYEK, Friedrich August (1946), *Individualism, True and False: The Twelfth Finlay Lecture Delivered at University College, Dublin, on December 17, 1945*, Hodges, Figgis.
- HEILBRONER, Robert L. (1973), « The Paradox of Progress: Decline and Decay in The

- Wealth of Nations », *Journal of the History of Ideas*, Vol.34, no.2 (Apr.-Jun. 1973), pp.243-262
- HILL, Lisa (2006), « Adam Smith and the Theme of Corruption », *The Review of Politics*, vol. 68, n° 4, p. 636-662.
- HOLLANDER, Samuel (1973), *The economics of Adam Smith*, London Heinemann
- HONT, Istvan et IGNATIEFF, Michael (1986), « Needs and justice in the *Wealth of Nations*: an introductory essay », in HONT, Istvan et IGNATIEFF, Michael, *Wealth and Virtue: The Shaping of Political Economy in the Scottish Enlightenment*, Cambridge University Press, 1986, p.1-44
- HYARD, Alexandra (2003), « Adam Smith et le « républicanisme » », *E-rea. Revue électronique d'études sur le monde anglophone*, n° 1.2.
- KEYNES, John Maynard (1926), « The end of laissez-faire » in KEYNES, John Maynard, *The Collected Writings of John Maynard Keynes*, vol. IX, *Essays in Persuasion*, Cambridge: MacMillan, 1972, p.272-294. Traduction française : « La fin du laissez-faire », de Thierry Demals, in *La pauvreté dans l'abondance*, Gallimard, 2002, p.55-86.
- KUBO, Shin (2013), « George Pryme, Dugald Stewart, and Political Economy at Cambridge », *History of Political Economy*, vol. 45, n° 1, p. 61-97.
- LAMB, Robert (1973), « Adam Smith's Concept of Alienation », *Oxford Economic Papers*, vol. 25, n° 2, p. 275-285.
- LARRÈRE, Catherine (1992), *L'invention de l'économie au XVIIIe siècle : du droit naturel à la Physiocratie*, Presses Universitaires de France .
- MANENT, Pierre (1986), *Les libéraux*, Paris, Gallimard, 2001.
- MARTIN, Christopher (2011), « Adam Smith and Liberal Economics: Reading the Minimum Wage Debate of 1795-96 », *Econ Journal Watch*, vol. 8, n° 2, p. 110-125.
- MCCULLOCH, John Ramsay (1845), *The Literature of Political Economy: A Classified Catalogue of Select Publications in the Different Departments of that Science, with Historical, Critical and Biographical Notices*.
- MILGATE Murray et STIMSON Shannon C. (1996), « The Figure of Smith: Dugald Stewart and the Propagation of Smithian Economics », *European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 3, n° 2, p. 225-253.
- (2009), *After Adam Smith: A Century of Transformation in Politics and Political Economy*, Princeton University Press.
- MORROW, Glenn R. (1927), « Adam Smith: Moralistic and Philosopher », *Journal of Political Economy*, vol. 35, n° 3, p. 321-342.
- PETTIT, Philip Noël (1999), *Republicanism: A Theory of Freedom and Government*, Oxford: Oxford University Press. Traduction Française de Patrick Savidan & Jean-Fabien

- Spitz : *Républicanisme : Une théorie de la liberté et du gouvernement*, Éditions Gallimard, 2003.
- PHILIPS, C. H. (1937), « The East India Company "Interest" and the English Government, 1783-4: (The Alexander Prize Essay) », *Transactions of the Royal Historical Society*, Fourth Series, Vol. 20 (1937), pp. 83-101.
- PHILLIPSON, Nicholas (2008), « Stewart, Dugald (1753–1828) », *The New Palgrave Dictionary of Economics*, S. N. Durlauf et L. E. Blume éd., 2^e éd., Basingstoke, Nature Publishing Group, p. 900.
- PLACE, Francis (1972), *The autobiography of Francis Place (1771-1854)*, Cambridge University Press.
- POCOCK, John Greville Agard (1975), *The Machiavellian Moment: Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition*, Princeton University Press, 2009. Traduction française de Luc Borot : *Le moment machiavélien : La pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique*, Presses Universitaires de France, 1997.
- (1986), « Cambridge paradigms and Scotch philosophers: a study of the relations between the civic humanist and the civil jurisprudential interpretation of eighteenth-century social thought », in HONT, Istvan et IGNATIEFF, Michael (1986), *Wealth and Virtue: The Shaping of Political Economy in the Scottish Enlightenment*, Cambridge University Press, p.235-252
- POLANYI, Karl (1944), *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris, Gallimard, traduction française de 1983.
- RAE, John (1895), *Life of Adam Smith*, Macmillan & Company.
- RIEUCAU, Nicolas (2009), « Introduction : l'édition d'économistes, quel contenu et quelle forme ? », *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, 2009/2, n°57.
- ROBBINS, Caroline (1959), *The eighteenth-century commonwealthman: studies in the transmission, development, and circumstance of English liberal thought from the Restoration of Charles II until the War with the Thirteen Colonies*, Harvard University Press.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques (1762), *Du Contrat Social, ou Principes du droit politique*, in *Œuvres complètes*, vol. 3, Paris : Gallimard, 1991.
- ROTHSCHILD, Emma (2001), *Economic Sentiments: Adam Smith, Condorcet, and the Enlightenment*, Harvard University Press.
- SABERAN, Shirine (2008), « La notion d'intérêt général chez Adam Smith : de la richesse des nations à la puissance des nations », *Géoéconomie*, 2/2008 (n° 45), p. 55-71.
- SAMUELS Warren J. (1977), « The Political Economy of Adam Smith », *Ethics*, vol. 87, n° 3, p. 189-207.

- SAMUELS, Warren J. & MEDEMA, Steven G. (2005), « Freeing Smith from the « Free Market »: On the Misperception of Adam Smith on the Economic Role of Government », *History of Political Economy*, vol. 37, n° 2, p. 219-226.
- SAY, Jean-Baptiste (1803), *Traité d'économie politique*, Paris : Éditions Calmann-Lévy, 1972.
- SCHUMPETER, Joseph Alois (1954), *Histoire de l'analyse économique*, Gallimard, traduction française de 1983, 3 vol.
- SCRIVENER, Michael (2001), *Seditious Allegories: John Thelwall and Jacobin Writing*, Penn State Press.
- SHOVLIN, John (2007), *The Political Economy of Virtue: Luxury, Patriotism, and the Origins of the French Revolution*, Cornell University Press.
- SKINNER, Quentin (1966), « The Limits of Historical Explanations », *Philosophy*, Vol. 41, No. 157, Jul. 1966, pp. 199-215.
- (1997), *Liberty Before Liberalism*, Cambridge: Cambridge University Press. Traduction Française de Marcel Zaghera : *La liberté avant le libéralisme*, Seuil, 2000.
- SMITH, Adam (1759), *The theory of moral sentiments. The Glasgow edition of the works and correspondence of Adam Smith*, Indianapolis, Liberty Fund.
- (1776), *An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations. The Glasgow edition of the works and correspondence of Adam Smith.*, Oxford, Clarendon.
- (1977), *The correspondence of Adam Smith*, Oxford, Oxford University Press ; New York, Clarendon Press.
- (1978), *Lectures on jurisprudence. The Glasgow edition of the works and correspondence of Adam Smith.* Oxford, Oxford University Press
- STEWART, Dugald (1793), *Account of the life and writings of Adam Smith*, in *The collected works of Dugald Stewart*, 1857, Vol. X, Bristol: Thoemmes Press, 1994.
- (1799-1809), *Lectures On Political Economy*, I, in *The collected works of Dugald Stewart*, 1855, Vol. VIII, Bristol: Thoemmes Press, 1994
- TEICHGRAEBER, Richard F. (1987), « « Less Abused Than I Had Reason to Expect »: The Reception of the Wealth of Nations in Britain, 1776-90 », *The Historical Journal*, vol. 30, n° 2, p. 337-366.
- THALE Mary (1983), « Preface » in *Selections from the Papers of the London Corresponding Society 1792-1799*, Cambridge University Press.
- UYL, Douglas Den (2005), « Critical Note on Samuel Fleishacker, *On Adam Smith's Wealth of Nations: A Philosophical Companion* », *Journal of Scottish Philosophy*, vol. 3, n° 2, p. 171-180.
- VINER, Jacob (1927), « Adam Smith and Laissez Faire », *Journal of Political Economy*, vol. 35.

- WALRAEVENS, Benoît (2011), « Corruption des travailleurs et éducation dans les sociétés selon Adam Smith », *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, n° 60, n° 1, p. 11-44.
- WEINSTEIN, Benjamin (2002), « Popular Constitutionalism and the London Corresponding Society », *Albion: A Quarterly Journal Concerned with British Studies*, vol. 34, n° 1, p. 37-57.
- WEST, Edwin George (1976), « Adam Smith's Economics of Politics », *History of Political Economy*, vol. 8, n° 4, p. 515-539.
- WHATMORE, Richard (2002), « Adam Smith's Role in the French Revolution », *Past & Present*, vol. 175, n° 1, p. 65.
- WILLIS, Kirk (1979), « The Role in Parliament of the Economic Ideas of Adam Smith, 1776–1800 », *History of Political Economy*, vol. 11, n° 4, p. 505-544.
- WINCH, Donald (1978), *Adam Smith's Politics: An Essay in Historiographic Revision*, Cambridge University Press.
- (1983), « Science and the Legislator: Adam Smith and After », *Economic Journal*, vol. 93, n° 371, p. 501-520.
- (1997), « Adam Smith's Problems and Ours », *Scottish Journal of Political Economy*, vol. 44, n° 4, p. 384-402.
- (2011), « Review essay: politics and political economy after Smith », *Journal of the History of Economic Thought*, vol. 33, n° 01, p. 119-129.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	5
RÉSUMÉ / ABSTRACT.....	6
INTRODUCTION.....	8
Adam Smith : un impossible consensus ?.....	8
<i>Des lectures diverses et opposées.....</i>	8
<i>La cohérence du projet smithien depuis 1976.....</i>	9
Les interprétations d'Adam Smith après sa mort.....	11
<i>Le contexte historique.....</i>	11
<i>Les interprétations d'Adam Smith.....</i>	12
<i>Critique et approfondissement du problème posé.....</i>	13
L'ambiguïté de l'économie politique « conservatrice »	13
La nécessaire étude des mutations de la discipline.....	16
Objectifs de la recherche.....	17
Questions de méthode.....	21
<i>Sur la catégorie de « réception ».....</i>	21
<i>Sources utilisées.....</i>	23
Problématique et plan de l'étude.....	24
CHAPITRE 1 : ADAM SMITH ET LE « RÉPUBLICANISME ».....	25
1.1) Le choix de la notion.....	25
1.2) Définition.....	26
1.2.1 <i>Une conception de la liberté.....</i>	27
1.2.2 <i>La volonté d'une constitution équilibrée.....</i>	28
1.2.3 <i>La crainte de la corruption.....</i>	30
1.3) Étendue historique du républicanisme.....	32
1.3.1 <i>Une apparente contradiction entre républicanisme et jurisprudence naturelle.....</i>	32
1.3.2 <i>Des croisements historiographiques néanmoins possibles.....</i>	34
CHAPITRE 2 : LE COURS DE L'OPULENCE ET LA CRITIQUE DU SYSTÈME MERCANTILE SELON ADAM SMITH.....	38
2.1) Les facteurs de l'enrichissement collectif.....	38
2.1.1 <i>Les facteurs de croissance et de progrès.....</i>	38
2.1.2 <i>Les différents stades.....</i>	41
2.2) La critique du système mercantile.....	43

2.2.1	<i>Un système d'économie politique et une réalité historique</i>	43
2.2.2	<i>L'inefficacité économique du système mercantile</i>	45
2.2.3	<i>L'injustice du système mercantile</i>	49
2.2.4	<i>La nécessité du système de la liberté naturelle</i>	50
CHAPITRE 3 : LE SYSTÈME DE LA LIBERTÉ NATURELLE ET LE RÉPUBLICANISME		53
3.1	<i>Une lecture républicaine</i>	53
3.1.1	<i>Le républicanisme comme condition institutionnelle de l'opulence</i>	54
3.1.1.1	<i>La constitution impartiale</i>	54
3.1.1.2	<i>L'autonomie, condition de l'enrichissement</i>	58
3.1.2	<i>Les principes républicains favorisés par le système de la liberté naturelle</i>	63
3.1.2.1	<i>L'égalité au sein de l'État</i>	63
3.1.2.2	<i>L'autonomie des individus</i>	65
3.2	<i>Quelques nuances à l'interprétation républicaine</i>	68
3.2.1	<i>Système mercantile ou système commercial ?</i>	69
3.2.2	<i>Des relations entre le spectateur impartial et le républicanisme</i>	70
CHAPITRE 4 : LES ÉCHOS D'UNE ÉCONOMIE POLITIQUE « RÉPUBLICAINE »		75
4.1	<i>La liberté du commerce en temps de crise</i>	75
4.1.1	<i>Les constats</i>	75
4.1.1.1	<i>L'origine des pénuries</i>	76
4.1.1.2	<i>Une critique de la dépendance et de la charité</i>	77
4.1.2	<i>Les propositions</i>	80
4.1.2.1	<i>La défense de la liberté du commerce</i>	80
4.1.2.2	<i>Le refus d'un nivellement des conditions</i>	82
4.2	<i>Une approche constitutionnaliste des questions d'économie politique</i>	84
4.2.1	<i>Les principes républicains comme solution aux troubles</i>	84
4.2.2	<i>La nécessité d'un « bon gouvernement » : le cas des colonies</i>	88
CONCLUSION		94
BIBLIOGRAPHIE		97